



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

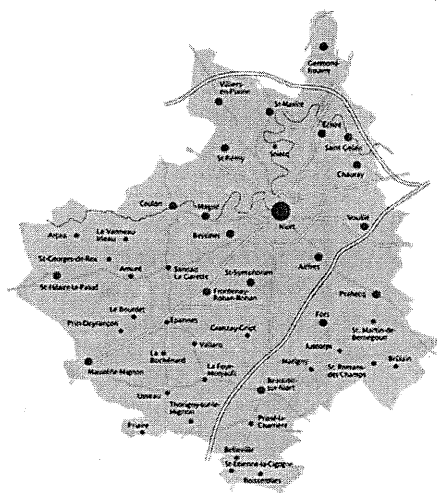
ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE :
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

POSTE COMPTABLE DE : Centre des Finances Publiques de Niort
40 rue des prés Faucher
79061 NIORT

PREFECTURE DEUX-SEVRES

- 5 MARS 2014

Budgets annexes



Budget Primitif

Année 2014

Présenté au Conseil de Communauté d'Agglomération du Niortais
du 24 Février 2014 par Pascal DUFORESTEL, Président

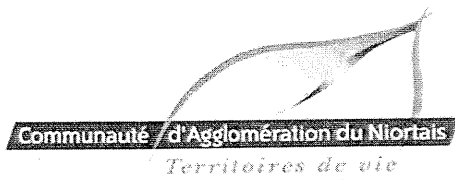


Budgets annexes

Budget Primitif 2014

Sommaire

	<i>Pages</i>
<i>Transports urbains</i>	1 à 20
<i>Assainissement</i>	21 à 56
<i>Assainissement Collectif</i>	57 à 80
<i>SPANC</i>	81 à 94
<i>Energies Renouvelables</i>	95 à 111
<i>Accueil d'Entreprises</i>	112 à 122
<i>Activités assujetties à TVA</i>	123 à 133
<i>Portage de repas</i>	134 à 144
<i>Bâtiments</i>	145 à 155
<i>Camping</i>	156 à 164
<i>Multi-accueil Petite Enfance</i>	165 à 177
<i>Zones d'Activités Economiques</i>	178 à 183
<i>ZAC Pierrailleuses</i>	184 à 192
<i>ZAC Beauvoir</i>	193 à 201
<i>ZAC Fors</i>	202 0 210
<i>ZAC Prahecq</i>	211 à 219



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

20004131700047	ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS
----------------	--

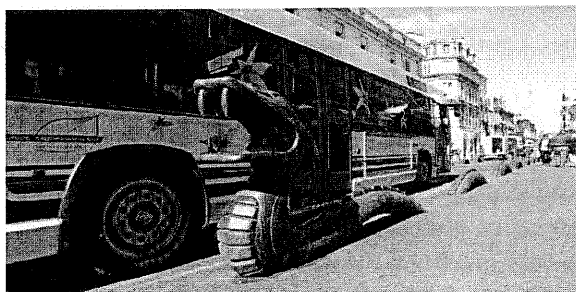
POSTE COMPTABLE DE : Centre des Finances Publiques de Niort
40 rue des prés Faucher
79061 NIORT

PREFECTURE DEUX-SEVRES

- 5 MARS 2014

Transports urbains

M 43



Budget Primitif

Année 2014

Présenté au Conseil de Communauté d'Agglomération du Niortais
du 24 Février 2014 par Pascal DUFORESTEL, Président

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - ~~- avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont : (3)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~- budgétaires (délibération n° du).~~

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (4).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (5) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~- budgétaires (délibération n° du).~~

(4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- ~~- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	17 646 250,00	17 646 250,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		17 646 250,00	17 646 250,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	5 498 100,00	5 498 100,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		5 498 100,00	5 498 100,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	23 144 350,00	23 144 350,00
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général			14 454 150,00	14 454 150,00	14 454 150,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			526 390,00	526 390,00	526 390,00
014	Atténuations de produits			100 000,00	100 000,00	100 000,00
65	Autres charges de gestion courante			1 303 500,00	1 303 500,00	1 303 500,00
Total des dépenses des services						16 384 040,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles			1 700,00	1 700,00	1 700,00
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation						16 385 740,00
023	Virement à la section d'investissement (6)					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)			1 260 510,00	1 260 510,00	1 260 510,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation						1 260 510,00
TOTAL						17 646 250,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEEES	17 646 250,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...			17 000,00	17 000,00	17 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)			15 482 750,00	15 482 750,00	15 482 750,00
74	Subventions d'exploitation			1 985 400,00	1 985 400,00	1 985 400,00
75	Autres produits de gestion courante			7 000,00	7 000,00	7 000,00
Total des recettes de gestion courante						17 492 150,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation						17 492 150,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)			154 100,00	154 100,00	154 100,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation						154 100,00
TOTAL						17 646 250,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEEES	17 646 250,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 106 410,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) cf IB - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.
(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles			1 977 000,00	1 977 000,00	1 977 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			2 940 000,00	2 940 000,00	2 940 000,00
	Total des opérations d'équipement			4 917 000,00	4 917 000,00	4 917 000,00
Total des dépenses d'équipement						
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement			4 917 000,00	4 917 000,00	4 917 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)			154 100,00	154 100,00	154 100,00
041	Opérations patrimoniales (4)			427 000,00	427 000,00	427 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			581 100,00	581 100,00	581 100,00
TOTAL				5 498 100,00	5 498 100,00	5 498 100,00

+ D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 498 100,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées			3 026 000,00	3 026 000,00	3 026 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement			3 026 000,00	3 026 000,00	3 026 000,00
Total des recettes d'équipement						
10	Dot., fonds divers et réserves			496 590,00	496 590,00	496 590,00
106	Réserves (7)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières			288 000,00	288 000,00	288 000,00
	Total des recettes financières			784 590,00	784 590,00	784 590,00
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement			3 810 590,00	3 810 590,00	3 810 590,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)			1 260 510,00	1 260 510,00	1 260 510,00
041	Opérations patrimoniales (4)			427 000,00	427 000,00	427 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement			1 687 510,00	1 687 510,00	1 687 510,00
TOTAL				5 498 100,00	5 498 100,00	5 498 100,00

+ R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 498 100,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	1 106 410,00
--	---------------------

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	14 454 150,00		14 454 150,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	526 390,00		526 390,00
014	Atténuations de produits	100 000,00		100 000,00
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	1 303 500,00		1 303 500,00
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	1 700,00		1 700,00
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		1 260 510,00	1 260 510,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
Dépenses d'exploitation - Total		16 385 740,00	1 260 510,00	17 646 250,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 646 250,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		86 100,00	86 100,00
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
Total des opérations d'équipement				
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)	1 977 000,00		1 977 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)	2 940 000,00	207 000,00	3 147 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières		288 000,00	288 000,00
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		4 917 000,00	581 100,00	5 498 100,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 498 100,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	17 000,00		17 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée		68 000,00	68 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	15 482 750,00		15 482 750,00
74	Subventions d'exploitation	1 985 400,00		1 985 400,00
75	Autres produits de gestion courante	7 000,00		7 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		86 100,00	86 100,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes d'exploitation - Total		17 492 150,00	154 100,00	17 646 250,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 646 250,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	496 590,00		496 590,00
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 026 000,00		3 026 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
20	Immobilisations incorporelles (5)		139 000,00	139 000,00
21	Immobilisations corporelles (5)		247 000,00	247 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)			
23	Immobilisations en cours (2)		41 000,00	41 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières	288 000,00		288 000,00
28	Amortissements des immobilisations		1 260 510,00	1 260 510,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (6)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
Recettes d'investissement - Total		3 810 590,00	1 687 510,00	5 498 100,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 498 100,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)		14 454 150,00	14 454 150,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergi		1 530,00	1 530,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équi		41 000,00	41 000,00
6068	Autres matières et fournitures		1 000,00	1 000,00
611	Sous traitance générale		13 886 769,00	13 886 769,00
6135	Locations mobilières			
6152	Sur biens immobiliers		23 087,00	23 087,00
61558	Autres biens mobiliers		60 000,00	60 000,00
6156	Maintenance		440,00	440,00
6161	Multirisques		10,00	10,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct		400,00	400,00
618	Divers		7 800,00	7 800,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseu		140,00	140,00
6231	Annonces et insertions		1 200,00	1 200,00
6237	Publications		5 000,00	5 000,00
6238	Divers		5 000,00	5 000,00
6251	Voyages et déplacements		1 500,00	1 500,00
6256	Missions		3 000,00	3 000,00
6257	Réceptions		2 200,00	2 200,00
6261	Frais d'affranchissement			
627	Services bancaires et assimilés			
6281	Concours divers (cotisations)		6 000,00	6 000,00
6287	Remboursements de frais		407 074,00	407 074,00
6363	Impôts indirects		1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		526 390,00	526 390,00
6218	Autres personnels extérieurs		4 565,00	4 565,00
6331	Versement de transport		4 827,00	4 827,00
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.		1 339,00	1 339,00
6336	Cotisations au centre national et aux c		2 872,00	2 872,00
6338	Autres impôts, taxes et versements assi		835,00	835,00
6411	Salaires, appointements, commissions de		272 880,00	272 880,00
6413	Primes et gratifications		102 585,00	102 585,00
6415	Supplément familial		2 319,00	2 319,00
6451	Cotisations à l'urssaf		55 589,00	55 589,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites		68 580,00	68 580,00
6454	Cotisations aux assedic		4 549,00	4 549,00
6458	Cotisations aux autres organismes socia		250,00	250,00
6472	Versements aux comités d'entreprise		3 000,00	3 000,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales			
6475	Médecine du travail, pharmacie		140,00	140,00
6478	Autres charges sociales diverses		1 580,00	1 580,00
648	Autres charges de personnel		480,00	480,00
014 (7)	Atténuations de produits		100 000,00	100 000,00
739	Restitution de la taxe versement de tra		100 000,00	100 000,00
65	Autres charges de gestion courante		1 303 500,00	1 303 500,00
658	Charges diverses de gestion courante		1 303 500,00	1 303 500,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65)			16 384 040,00	16 384 040,00
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)		1 700,00	1 700,00
6718	Autres charges except. sur opérat. gest.		700,00	700,00
673	Titres annulés (sur ex. antérieurs)		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f			16 385 740,00	16 385 740,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises,

des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)		1 260 510,00	1 260 510,00
6811	Dotations aux amortissements sur immo		1 260 510,00	1 260 510,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			1 260 510,00	1 260 510,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			1 260 510,00	1 260 510,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			17 646 250,00	17 646 250,00

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 646 250,00

Détail du calcul des ICNE au compte 6612 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.
- (2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.
- (6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.
- (8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M49.
- (11) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...		17 000,00	17 000,00
7061	Transport de voyageur		17 000,00	17 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)		15 482 750,00	15 482 750,00
734	Versement de transport		15 482 750,00	15 482 750,00
74	Subventions d'exploitation		1 985 400,00	1 985 400,00
7471	État		117 400,00	117 400,00
7473	Départements		1 068 000,00	1 068 000,00
7475	Groupements de collectivités		800 000,00	800 000,00
75	Autres produits de gestion courante		7 000,00	7 000,00
758	Produits divers de gestion courante		7 000,00	7 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013+70+73+74+75			17 492 150,00	17 492 150,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d			17 492 150,00	17 492 150,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)		154 100,00	154 100,00
722	Immobilisations corporelles		68 000,00	68 000,00
777	Quo.part sub.d'inv.virée au résultat		86 100,00	86 100,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			154 100,00	154 100,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	17 646 250,00	17 646 250,00
--	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 646 250,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)			
2031	Frais d'études			
2033	Frais d'insertion			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		1 977 000,00	1 977 000,00
2111	Terrains nus		500 000,00	500 000,00
2138	Autres constructions		775 000,00	775 000,00
2156	Matériel de transport d exploitation		700 000,00	700 000,00
21735	Installations générales, agencements, a		1 900,00	1 900,00
2188	Autres		100,00	100,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)		2 940 000,00	2 940 000,00
2313	Constructions		2 800 000,00	2 800 000,00
238	Avances et acomptes versés sur commande		140 000,00	140 000,00
	Total des opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement		4 917 000,00	4 917 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation (Ba, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
261	Titres de participation			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières			
45... 1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES		4 917 000,00	4 917 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)</i>		154 100,00	154 100,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>		86 100,00	86 100,00
13912	<i>Régions</i>		53 500,00	53 500,00
13913	<i>Départements</i>		29 500,00	29 500,00
13918	<i>Autres</i>		3 100,00	3 100,00
	<i>Charges transférées</i>		68 000,00	68 000,00
2313	<i>Constructions</i>		68 000,00	68 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>		427 000,00	427 000,00
2156	<i>Matériel de transport d exploitation</i>			
2313	<i>Constructions</i>		139 000,00	139 000,00
2762	<i>Créance sur transfert de droits à déduc</i>		288 000,00	288 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			581 100,00	581 100,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	5 498 100,00	5 498 100,00
---	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
	5 498 100,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		3 026 000,00	3 026 000,00
1641	Emprunts en euros		3 026 000,00	3 026 000,00
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement			3 026 000,00	3 026 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves		496 590,00	496 590,00
10222	Fctva		496 590,00	496 590,00
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation(BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières		288 000,00	288 000,00
2762	Créance sur transfert de droits à déducat		288 000,00	288 000,00
Total des recettes financières			784 590,00	784 590,00

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES			3 810 590,00	3 810 590,00
-----------------------------------	--	--	---------------------	---------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>			
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)</i>		1 260 510,00	1 260 510,00
28031	Frais d'études		41 500,00	41 500,00
28033	Frais d'insertion		190,00	190,00
2805	Concessions et droits similaires, brev		13 500,00	13 500,00
28131	Bâtiments		10 500,00	10 500,00
28138	Autres constructions		237 000,00	237 000,00
28154	Matériel industriel		5 500,00	5 500,00
28155	Outilsage industriel		350,00	350,00
28156	Matériel de transport d exploitation		905 000,00	905 000,00
281731	Bâtiments d exploitation		17 800,00	17 800,00
281784	Mobilier			
28182	Matériel de transport		7 500,00	7 500,00
28183	Matériel de bureau et matériel informat		1 500,00	1 500,00
28184	Mobilier		170,00	170,00
28188	Autres		20 000,00	20 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D' EXPLOITATION			1 260 510,00	1 260 510,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>		427 000,00	427 000,00
2031	Frais d'études		139 000,00	139 000,00
2033	Frais d'insertion			
2111	Terrains nus		71 500,00	71 500,00
2138	Autres constructions		43 500,00	43 500,00
2156	Matériel de transport d exploitation		132 000,00	132 000,00
21735	Installations générales, agencements, a			
2188	Autres			
2313	Constructions		41 000,00	41 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			1 687 510,00	1 687 510,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)			5 498 100,00	5 498 100,00
			+	
RESTES A REALISER N-1 (9)				
			+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
			=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			5 498 100,00	5 498 100,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget annexe Transports Urbains BUDGET PRIMITIF 2014

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500 €	24 février 2014

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
Linéaire	Frais d'établissement, de recherche et de développement et frais d'insertion	5	24 février 2014
Linéaire	Concessions et droits similaires (brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires)	5	24 février 2014
Linéaire	Autres immobilisations incorporelles	5	24 février 2014
Linéaire	Constructions et bâtiments durables	30	24 février 2014
Linéaire	Agencement et aménagement des terrains et des constructions et aménagements divers	15	24 février 2014
Linéaire	Ouvrages d'infrastructures	10	24 février 2014
Linéaire	Installations techniques complexes spécialisées ou à caractère spécifique	10	24 février 2014
Linéaire	Matériel de transport de plus de 3,5 tonnes	10	24 février 2014
Linéaire	Matériel de transport de moins de 3,5 tonnes	7	24 février 2014
Linéaire	Matériel et outillage industriel	10	24 février 2014
Linéaire	Petit outillage industriel	5	24 février 2014
Linéaire	Mobilier de bureau	15	24 février 2014
Linéaire	Matériel de bureau et matériel informatique	10	24 février 2014
Linéaire	Matériel Hifi et audiovisuel	5	24 février 2014
Linéaire	Autres agencements et aménagements de terrains	15	24 février 2014
Linéaire	Installations techniques complexes spécialisées ou à caractère spécifique	10	24 février 2014
Linéaire	Agencements et aménagements de constructions, de bâtiment	15	24 février 2014
Linéaire	installations électriques et téléphoniques	15	24 février 2014
Linéaire	Ouvrages d'infrastructures	10	24 février 2014

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Propositions nouvelles	Vote (2)	
		Budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)			
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B					86 100,00	86 100,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)					
1631	Emprunts obligataires					
1641	Emprunts en euros					
1643	Emprunts en devises					
16441	Opérations afférentes à l'emprunt					
1671	Avances consolidées du Trésor					
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor					
1678	Autres emprunts et dettes					
1681	Autres emprunts					
1682	Bons à moyen terme négociables					
1687	Autres dettes					
168758	Autres groupements					
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)					86 100,00	86 100,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves					
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves					
139	Subv. Invest. Transférées cpte résultat			86 100,00	86 100,00	
13912	Régions			53 500,00	53 500,00	
13913	Départements			29 500,00	29 500,00	
13918	Autres			3 100,00	3 100,00	
020	Dépenses imprévues					

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépense de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution	TOTAL
	I		D001 (3) (4)	II
Dépenses	86 100,00			86 100,00

II - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		2 045 100,00	2 045 100,00
Ressources propres externes de l'année (a)		784 590,00	784 590,00
10222	FCTVA	496 590,00	496 590,00
10223	TLE		
10224	Versements pour dépassement PLD		
10225	Participations dépassement COS		
10228	Autres fonds		
138	Autres subventions invest. Non transf.		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières	288 000,00	288 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 260 510,00	1 260 510,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	41 500,00	41 500,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	190,00	190,00
2805	<i>Concessions et droits similaires, brev</i>	13 500,00	13 500,00
28131	<i>Bâtiments</i>	10 500,00	10 500,00
28138	<i>Autres constructions</i>	237 000,00	237 000,00
28154	<i>Matériel industriel</i>	5 500,00	5 500,00
28155	<i>Outillage industriel</i>	350,00	350,00
28156	<i>Matériel de transport d exploitation</i>	905 000,00	905 000,00
281731	<i>Bâtiments d exploitation</i>	17 800,00	17 800,00
281784	<i>Mobilier</i>		
28182	<i>Matériel de transport</i>	7 500,00	7 500,00
28183	<i>Matériel de bureau et matériel informat</i>	1 500,00	1 500,00
28184	<i>Mobilier</i>	170,00	170,00
28188	<i>Autres</i>	20 000,00	20 000,00
29...	Prov. pour dépréciation immobilisations		
30...	Prov. pour dépréciation des stoks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréciation comptes de tiers		
59...	Prov. dépréciation comptes financiers		
024	Produits des cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	TOTAL
Recettes	III		R001		IV
	2 045 100,00				2 045 100,00

Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 86 100,00
Ressources propres disponibles	IV 2 045 100,00
Solde (recettes - dépenses)	V= IV - II (5) +1 959 000,00

(1) Les comptes 15,169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/2014

IV
C1.1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoints des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3	0,12	3,12	3,12	0	3,12
Directeur territorial	A	1		1	1		1
Rédacteur Principal	B	1		1	1		1
Adjoint Administratif 1ère classe	C	1		1	1		1
Adjoint Administratif 2ème classe	C		0,12	0,12	0,12		0,12
FILIERE TECHNIQUE (c)		6	0	6	5	1	6
Ingénieur Principal	A	1		1	1		1
Ingénieur	A	2		2	1	1	2
Technicien Principal 1ère classe	B	1		1	1		1
Technicien Principal 2ème classe	B	1		1	1		1
Adjoint Technique 2ème classe	C	1		1	1		1
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)		0	0,72	0,72	0,22	0,50	0,72
Adjoint Animation 2ème classe	C		0,08	0,08	0,08		0,08
Adjoint Animation 2ème classe	C		0,06	0,06	0,06		0,06
Adjoint Animation 2ème classe	C		0,08	0,08	0,08		0,08
Adjoint Animation 2ème classe	C		0,02	0,02		0,02	0,02
Adjoint Animation 2ème classe	C		0,13	0,13		0,13	0,13
Adjoint Animation 2ème classe	C		0,27	0,27		0,27	0,27
Adjoint Animation 2ème classe	C		0,08	0,08		0,08	0,08
FILIERE POLICE (j)							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		9	0,84	9,84	8,34	1,50	9,84

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complets sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévus par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/2014	C1.1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2014	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Ingénieur Cont.	A	TECH	560		3-3-2	
Adjoint Animation 2ème classe	C	ANIM	309		3-3-4	
Adjoint Animation 2ème classe	C	ANIM	309		CDI	
Adjoint Animation 2ème classe	C	ANIM	309		3-3-4	
Adjoint Animation 2ème classe	C	ANIM	309		3-3-4	
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) Catégories : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Transports BUDGET PRIMITIF 2014

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public au 140, rue des Ecquarts à Niort (siège de la CAN). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> - délibération du 25/11/2013	SEM-TAN	SEM-TAN	SAEML	Contribution financière forfaitaire
<u>Détention d'une part du capital</u> - délibération du 23/06/03 et du 25/09/06	SOPAC	SOPAC	SAEM	1 525 €
- délibération du 06/11/06	SEM-TAN	SEM-TAN	SAEML	150 000€ 15 000 actions à 10€
- délibération du 05/04/12	Poitou-Charentes auto partage	Poitou-Charentes auto partage	SPL	5 000€ 5 actions à 1 000€
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

- (1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

BUDGET ANNEXE TRANSPORT

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 88

Nombre de membres présents : 65

Nombre de pouvoirs : 13

Nombre de suffrages exprimés : 78

VOTES : Pour : 67

Contre : 9

Abstentions : 2

PREFECTURE DEUX-SEVRES

- 5 MARS 2014

Date de convocation : 18 février 2014

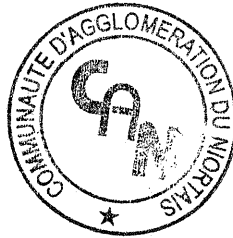
Présenté par le 1er Vice-Président

A NIORT, le 24 février 2014

Délibéré par le Conseil de Communauté, réunion en session ordinaire

A NIORT, le 24 février 2014

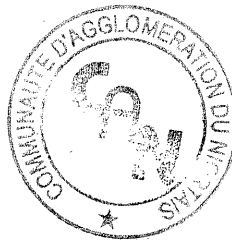
Les membres du Conseil de Communauté



Le Président,

Pascal DUFORESTEL

Certifié exécutoire par la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 5 mars 2014 et de la publication le 25 février 2014



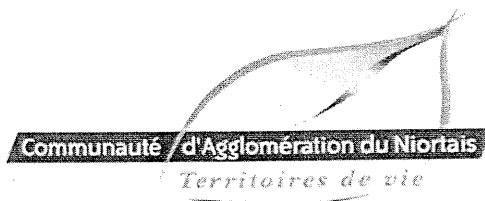
A NIORT, le 5 mars 2014

Le Président,

Pascal DUFORESTEL

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;

(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

20004131700054 ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE :
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

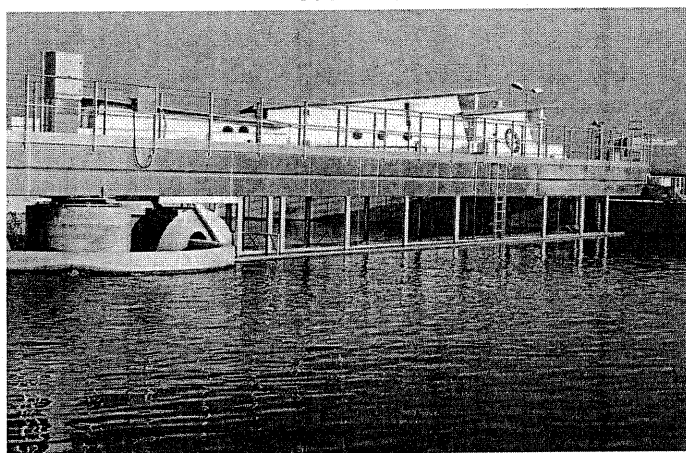
POSTE COMPTABLE DE : Centre des Finances Publiques de Niort
40 rue des prés Faucher
79061 NIORT

PREFECTURE DEUX-SEVRES

- 5 MARS 2014

Assainissement

M 49



Budget Primitif

Année 2014

Présenté au Conseil de Communauté d'Agglomération du Niortais
du 24 Février 2014 par Pascal DUFORESTEL, Président

SOMMAIRE

pages		
I Informations générales		
Modalités de vote du budget		
II Présentation générale du budget		
A1 - Vue d'ensemble - Sections		
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
B2 - Balance générale du budget - Recettes		
III Vote du budget		
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
IV - Annexes	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes		X
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
A3.2 - Etalement des provisions		X
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)		X
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)		X
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation(1)	X	
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation(1)	X	
A6 - Etat des charges transférées		X
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
B1.2 Calcul du ratio d'endettement		X
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
B1.4 - Etat des contrats crédit-bail		X
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.7 - Etat des engagements reçus		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations		
C1.1 - Etat du personnel	X	
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2)		X
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
D Arrêté et signatures		
D - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

- III - Les provisions sont : (3)
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (4).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V - Le présent budget a été voté (5) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent". *

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	13 677 400,00	13 677 400,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		13 677 400,00	13 677 400,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	22 234 000,00	22 234 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		22 234 000,00	22 234 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	35 911 400,00	35 911 400,00
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général			2 912 040,00	2 912 040,00	2 912 040,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			2 630 800,00	2 630 800,00	2 630 800,00
014	Atténuations de produits			835 000,00	835 000,00	835 000,00
65	Autres charges de gestion courante			153 000,00	153 000,00	153 000,00
Total des dépenses des services				6 530 840,00	6 530 840,00	6 530 840,00
66	Charges financières			2 280 000,00	2 280 000,00	2 280 000,00
67	Charges exceptionnelles			230 000,00	230 000,00	230 000,00
68	Dotations aux provisions (4)			413 000,00	413 000,00	413 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation				9 453 840,00	9 453 840,00	9 453 840,00
023	Virement à la section d'investissement (6)			417 960,00	417 960,00	417 960,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)			3 805 600,00	3 805 600,00	3 805 600,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation				4 223 560,00	4 223 560,00	4 223 560,00
TOTAL				13 677 400,00	13 677 400,00	13 677 400,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 677 400,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
013	Atténuations de charges			15 000,00	15 000,00	15 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...			12 090 000,00	12 090 000,00	12 090 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)			8 000,00	8 000,00	8 000,00
74	Subventions d'exploitation			317 400,00	317 400,00	317 400,00
75	Autres produits de gestion courante					
Total des recettes de gestion courante				12 430 400,00	12 430 400,00	12 430 400,00
76	Produits financiers			12 000,00	12 000,00	12 000,00
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)			300 000,00	300 000,00	300 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation				12 742 400,00	12 742 400,00	12 742 400,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)			935 000,00	935 000,00	935 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation				935 000,00	935 000,00	935 000,00
TOTAL				13 677 400,00	13 677 400,00	13 677 400,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 677 400,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 288 560,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) cf IB - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de tournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.
(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles			145 000,00	145 000,00	145 000,00
21	Immobilisations corporelles			2 078 000,00	2 078 000,00	2 078 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			5 060 000,00	5 060 000,00	5 060 000,00
	Total des opérations d'équipement			7 283 000,00	7 283 000,00	7 283 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées			13 796 000,00	13 796 000,00	13 796 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières			13 796 000,00	13 796 000,00	13 796 000,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement			21 079 000,00	21 079 000,00	21 079 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)			935 000,00	935 000,00	935 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			220 000,00	220 000,00	220 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			1 155 000,00	1 155 000,00	1 155 000,00
	TOTAL			22 234 000,00	22 234 000,00	22 234 000,00

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 234 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=i+II+III
13	Subventions d'investissement			781 850,00	781 850,00	781 850,00
16	Emprunts et dettes assimilées			15 914 590,00	15 914 590,00	15 914 590,00
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement			16 696 440,00	16 696 440,00	16 696 440,00
10	Dot., fonds divers et réserves			1 093 000,00	1 093 000,00	1 093 000,00
106	Réserves (7)					
165	Dépôts et cautionnements reçus			1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectation à ... (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières			1 094 000,00	1 094 000,00	1 094 000,00
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement			17 790 440,00	17 790 440,00	17 790 440,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			417 960,00	417 960,00	417 960,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)			3 805 600,00	3 805 600,00	3 805 600,00
041	Opérations patrimoniales (4)			220 000,00	220 000,00	220 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement			4 443 560,00	4 443 560,00	4 443 560,00
	TOTAL			22 234 000,00	22 234 000,00	22 234 000,00

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 234 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	3 288 560,00
--	---------------------

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 912 040,00		2 912 040,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 630 800,00		2 630 800,00
014	Atténuations de produits	835 000,00		835 000,00
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	153 000,00		153 000,00
66	Charges financières	2 280 000,00		2 280 000,00
67	Charges exceptionnelles	230 000,00		230 000,00
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.	413 000,00	3 805 600,00	4 218 600,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		417 960,00	417 960,00
Dépenses d'exploitation - Total		9 453 840,00	4 223 560,00	13 677 400,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
	=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 677 400,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves		655 000,00	655 000,00
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	13 796 000,00		13 796 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
Total des opérations d'équipement				
20	Immobilisations incorporelles (6)	145 000,00		145 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 078 000,00		2 078 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)	5 060 000,00	500 000,00	5 560 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		21 079 000,00	1 155 000,00	22 234 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
	=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 234 000,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	15 000,00		15 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	12 090 000,00		12 090 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée		280 000,00	280 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)			
74	Subventions d'exploitation	8 000,00		8 000,00
75	Autres produits de gestion courante	317 400,00		317 400,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	12 000,00	655 000,00	667 000,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	300 000,00		300 000,00
79	Transferts de charges			
Recettes d'exploitation - Total		12 742 400,00	935 000,00	13 677 400,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 677 400,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	1 093 000,00		1 093 000,00
13	Subventions d'investissement	781 850,00		781 850,00
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	15 915 590,00	9 300,00	15 924 890,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
20	Immobilisations incorporelles (5)		70 000,00	70 000,00
21	Immobilisations corporelles (5)			
22	Immobilisations reçues en affectation (5)			
23	Immobilisations en cours (2)		150 000,00	150 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		3 750 000,00	3 750 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (6)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		46 300,00	46 300,00
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		417 960,00	417 960,00
Recettes d'investissement - Total		17 790 440,00	4 443 560,00	22 234 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 234 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)		2 912 040,00	2 912 040,00
604	Achats d'études, prestations de service		510 000,00	510 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergi		720 000,00	720 000,00
6062	Produits de traitement		160 000,00	160 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équi		256 000,00	256 000,00
6066	Carburants		115 000,00	115 000,00
6068	Autres matières et fournitures		25 000,00	25 000,00
6135	Locations mobilières		20 000,00	20 000,00
6137	Red., dts de passage-servitudes div.		15 000,00	15 000,00
6152	Sur biens immobiliers		2 007,00	2 007,00
61551	Matériel roulant		55 000,00	55 000,00
61558	Autres biens mobiliers		84 000,00	84 000,00
6156	Maintenance		40 100,00	40 100,00
6161	Multirisques		1 000,00	1 000,00
617	Etudes et recherches		15 000,00	15 000,00
618	Divers		34 000,00	34 000,00
6222	Com. pour rec.de la red.d ass.		180 000,00	180 000,00
6226	Honoraires		25 000,00	25 000,00
6231	Annonces et insertions		5 500,00	5 500,00
6251	Voyages et déplacements		500,00	500,00
6256	Missions		3 000,00	3 000,00
627	Services bancaires et assimilés		500,00	500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux		1 300,00	1 300,00
6287	Remboursements de frais		639 333,00	639 333,00
63512	Taxes foncières		800,00	800,00
6355	Redevance versée au fndae		2 000,00	2 000,00
6378	Autres taxes et redevances		2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		2 630 800,00	2 630 800,00
6218	Autres personnels extérieurs		1 500,00	1 500,00
6331	Versement de transport		24 514,00	24 514,00
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.		6 810,00	6 810,00
6336	Cotisations au centre national et aux c		13 692,00	13 692,00
6338	Autres impôts, taxes et versements assi		4 102,00	4 102,00
6411	Salaires, appointements, commissions de		1 480 675,00	1 480 675,00
6413	Primes et gratifications		389 484,00	389 484,00
6415	Supplément familial		29 783,00	29 783,00
6451	Cotisations à l'urssaf		248 710,00	248 710,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites		396 140,00	396 140,00
6454	Cotisations aux assedic		5 447,00	5 447,00
6472	Versements aux comités d'entreprise		19 500,00	19 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie		1 500,00	1 500,00
6478	Autres charges sociales diverses		8 943,00	8 943,00
014 (7)	Atténuations de produits		835 000,00	835 000,00
706129	Reversements aux agences de l'eau		835 000,00	835 000,00

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
65	Autres charges de gestion courante		153 000,00	153 000,00
6541	Créances admises en non-valeur		123 000,00	123 000,00
658	Charges diverses de gestion courante		30 000,00	30 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)			6 530 840,00	6 530 840,00
66	Charges financières (b)		2 280 000,00	2 280 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance		1 860 000,00	1 860 000,00
66112	Intérêts_rattachements des icne		5 000,00	5 000,00
666	Pertes de change			
668	Autres charges financières		415 000,00	415 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)		230 000,00	230 000,00
6718	Autres charges except. sur opérat. gest.		10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur ex. antérieurs)		150 000,00	150 000,00
6743	Subv. exc. de fonctionnement		70 000,00	70 000,00
68	Dotations aux provisions (d) (9)		413 000,00	413 000,00
6815	Dot. prov. pour risques-chges d'exp.		113 000,00	113 000,00
6817	Dot. prov. pour dépréciation actif cir.			
6865	Dot. prov. risques-charges fin.		300 000,00	300 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f			9 453 840,00	9 453 840,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement		417 960,00	417 960,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)		3 805 600,00	3 805 600,00
6811	Dotations aux amortissements sur immo		3 750 000,00	3 750 000,00
6812	Dot.amort.des charges d'exp.à répartir		46 300,00	46 300,00
6861	Dot.amor.primes remb. obligations		9 300,00	9 300,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			4 223 560,00	4 223 560,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			4 223 560,00	4 223 560,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			13 677 400,00	13 677 400,00

RESTES A REALISER N-1 (13)	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	+
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 677 400,00

Détail du calcul des ICNE au compte 6612 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	531 756,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	526 756,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	5 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)		15 000,00	15 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du per		15 000,00	15 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...		12 090 000,00	12 090 000,00
704	Travaux		540 000,00	540 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif		9 500 000,00	9 500 000,00
706121	Redevance pour modernisation des réseaux		835 000,00	835 000,00
70613	Participation assainissement collectif		255 000,00	255 000,00
7062	Red.d'assainissement non collectif		72 000,00	72 000,00
7063	Contrib.communes (eaux pluviales)		774 000,00	774 000,00
7068	Autres prestations de services		94 000,00	94 000,00
7087	Remboursements de frais		20 000,00	20 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation		8 000,00	8 000,00
748	Autres subventions d exploitation		8 000,00	8 000,00
75	Autres produits de gestion courante		317 400,00	317 400,00
754	Red.défaut branchement à l égout		315 000,00	315 000,00
758	Produits divers de gestion courante		2 400,00	2 400,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 013+70+73+74+75			12 430 400,00	12 430 400,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)		12 000,00	12 000,00
7714	Rec.sur créances adm.en non valeur		1 000,00	1 000,00
7718	Autres pdts ex.sur op.de gestion		6 000,00	6 000,00
778	Autres produits exceptionnels		5 000,00	5 000,00
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)		300 000,00	300 000,00
7865	Rep.prov.pour risques-charges fin.		300 000,00	300 000,00
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d			12 742 400,00	12 742 400,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)		935 000,00	935 000,00
722	Immobilisations corporelles		280 000,00	280 000,00
777	Quo. part sub. d'inv. virée au résultat		655 000,00	655 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			935 000,00	935 000,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	13 677 400,00	13 677 400,00
--	----------------------	----------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 677 400,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		145 000,00	145 000,00
2031	Frais d'études		130 000,00	130 000,00
2033	Frais d'insertion		15 000,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		2 078 000,00	2 078 000,00
2111	Terrains nus		80 000,00	80 000,00
21351	Bâtiments d exploitation		100 000,00	100 000,00
2151	Installations complexes spécialisées		250 000,00	250 000,00
21532	Réseaux d assainissement		1 450 000,00	1 450 000,00
2154	Matériel industriel		150 000,00	150 000,00
2155	Outillage industriel		10 000,00	10 000,00
2181	Instal géné, agen, aménag divers1		5 000,00	5 000,00
2182	Matériel de transport		20 000,00	20 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informat		7 000,00	7 000,00
2184	Mobilier		5 000,00	5 000,00
2188	Autres		1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)		5 060 000,00	5 060 000,00
2313	Constructions		2 635 000,00	2 635 000,00
2315	Instal, matériel et outil. tech.		2 425 000,00	2 425 000,00
	Total des opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement		7 283 000,00	7 283 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées		13 796 000,00	13 796 000,00
1641	Emprunts en euros		1 530 000,00	1 530 000,00
1643	Emprunts en devises			
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		460 000,00	460 000,00
16449	Emprunts option de tirage s/ligne trésor		6 760 000,00	6 760 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		1 000,00	1 000,00
166	Refinancement de dette		5 000 000,00	5 000 000,00
1678	Autres emprunts et dettes assortis		45 000,00	45 000,00
18	Compte de liaison : affectation (Ba, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières		13 796 000,00	13 796 000,00

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DEPENSES REELLES		21 079 000,00	21 079 000,00
-----------------------------------	--	----------------------	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)		935 000,00	935 000,00
040	Reprises sur autofinancement antérieur		655 000,00	655 000,00
139111	Agence de l'eau		137 000,00	137 000,00
13912	Régions		16 500,00	16 500,00
13913	Départements		169 200,00	169 200,00
13915	Groupements de collectivités		3 700,00	3 700,00
13918	Autres		328 600,00	328 600,00
	Charges transférées		280 000,00	280 000,00
2315	Instal, matériel et util. tech.		280 000,00	280 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)		220 000,00	220 000,00
2313	Constructions		55 000,00	55 000,00
2315	Instal, matériel et util. tech.		165 000,00	165 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			1 155 000,00	1 155 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	22 234 000,00	22 234 000,00
---	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 234 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement		781 850,00	781 850,00
13111	Agence de l'eau		781 850,00	781 850,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		15 914 590,00	15 914 590,00
1641	Emprunts en euros		4 154 590,00	4 154 590,00
16449	Emprunts option de tirage s/ligne trésor		6 760 000,00	6 760 000,00
166	Refinancement de dette		5 000 000,00	5 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement			16 696 440,00	16 696 440,00

10	Dotations, fonds divers et réserves		1 093 000,00	1 093 000,00
10222	Fctva		1 093 000,00	1 093 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		1 000,00	1 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectation(BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières			1 094 000,00	1 094 000,00

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES			17 790 440,00	17 790 440,00
-----------------------------------	--	--	----------------------	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section d'exploitation		417 960,00	417 960,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)		3 805 600,00	3 805 600,00
169	Primes de rembours. des obligations		9 300,00	9 300,00
2817532	Réseaux d assainissement		3 750 000,00	3 750 000,00
4818	Charges à étaler		46 300,00	46 300,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D' EXPLOITATION			4 223 560,00	4 223 560,00
041	Opérations patrimoniales (8)		220 000,00	220 000,00
2031	Frais d'études		60 000,00	60 000,00
2033	Frais d'insertion		10 000,00	10 000,00
238	Avances et acomptes versés sur commande		150 000,00	150 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			4 443 560,00	4 443 560,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)			22 234 000,00	22 234 000,00

RESTES A REALISER N-1 (9)	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 234 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS TRESORERIE

A1.1

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Assainissement Budget Primitif 2014

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/14	Montant des tirages 2013	Montant des remboursements 2013		Encours restant dû au 01/01/14
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5192 Autres avances de trésorerie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51931 Lignes de trésorerie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		8 776 426,67	8 720 640,00	320 269,73	459 953,33	8 776 426,67
LT050304 (C02CAN008)	novembre-05	2 720 000,00	2 720 000,00	81 202,37	160 000,00	2 720 000,00
LT090533 (C02CAN015)	decembre-09	2 562 000,00	2 470 000,00	93 626,63	91 500,00	2 562 000,00
Souplesse (C02CAN016-1)	avril-10	1 727 760,00	3 530 640,00	66 319,64	75 120,00	1 727 760,00
Multi-index (C02CAN017-1)	septembre-11	1 766 666,67	0,00	79 121,09	133 333,33	1 766 666,67
5194 Billets de trésorerie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5198 Autres crédits de trésorerie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
519 Crédits de trésorerie (Total)		8 776 426,67	8 720 640,00	320 269,73	459 953,33	8 776 426,67

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au cpte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au cpte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au cpte 6618.

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Assainissement Budget Primitif 2014

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement t	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu.					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					48 928 104,87									
1641 Emprunts en euros					38 305 104,87									
MIN202742EUR/0205931 (C02CAN003)	Caisse Française de Financement Local	26/09/2002	01/04/2003	01/07/2003	3 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	4,45	4,59	EURO	T	P	O	1B
45843564892N (C02CAN007)	Crédit Foncier de France	15/12/2003	29/12/2003	30/05/2004	1 000 000,00	F	FIXE	3,42	3,24	EURO	S	C	N	1A
45847740692J (C02CAN007A)	Crédit Foncier de France	15/12/2003	05/11/2004	30/01/2005	3 000 000,00	F	FIXE	2,96	2,99	EURO	T	C	N	1A
MIN235802EUR/244950 (C02CAN009)	Caisse Française de Financement Local	29/11/2005	12/12/2005	01/07/2006	1 000 000,00	V	EURIB6M	2,55	1,94	EURO	S	P	N	1A
MIN235602EUR/244952 (C02CAN009A)	Caisse Française de Financement Local	29/11/2005	20/07/2006	01/02/2007	2 000 000,00	V	EURIB6M	3,17	1,77	EURO	S	P	N	1A
MON984073EUR/085245 (C02CAN010)	Caisse Française de Financement Local	03/07/2006	01/08/2006	01/08/2007	4 893 401,46	C	TAUX STRUCTURES	4,74	5,44	EURO	A	P	N	3E
256/101/001 (C02CAN011)	Société Générale	31/10/2006	01/11/2006	01/05/2007	3 450 000,00	F	FIXE	4,97	4,82	EURO	S	P	N	1A
256/101/002 (C02CAN011A)	Société Générale	31/10/2006	01/05/2007	01/11/2007	3 450 000,00	F	FIXE	5,18	4,70	EURO	S	C	N	1A
45089966292T (C02CAN012)	Crédit Foncier de France	17/08/2007	01/10/2007	01/10/2008	3 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	3,84	3,89	EURO	A	P	O	6F
2007 07 001 (C02CAN013)	Royal Bank of Scotland	13/07/2007	01/06/2008	01/09/2008	3 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	2,99	4,33	EURO	A	P	O	3E
MIN262599EUR/027330 (C02CAN014)	Caisse Française de Financement Local	01/10/2008	15/12/2009	01/02/2011	5 000 000,00	F	FIXE	4,99	4,80	EURO	A	C	O	1A
1209185 (C02CAN018)	Caisse Dépôts et Consignations	15/11/2011	30/04/2012	01/02/2013	980 000,00	F	FIXE	4,51	4,51	EURO	A	P	O	1A
0772/102/101 (C02CAN019)	Société Générale	07/05/2012	02/01/2013	02/04/2013	2 700 000,00	F	FIXE	5,24	5,42	EURO	T	C	O	1A
0773/103/001 (C02CAN020)	Société Générale	08/08/2012	02/01/2013	02/04/2013	900 000,00	F	FIXE	5,24	5,42	EURO	T	C	O	1A
MON282052EUR (C02CAN021)	Dexia Crédit Local	15/07/2013	01/08/2013	01/11/2013	678 638,04	F	FIXE	1,77	1,78	EURO	T	P	O	1A
A33100MB (C02SR001)	Caisse d'Epargne Aquit. Poit. Char.	03/01/2000	03/01/2000	01/03/2001	253 065,37	F	FIXE	3,97	2,86	EURO	A	C	N	1A
1643 Emprunts en devises (hors zone €)					0,00									

16441 Opérations afférentes à l'emprunt (8)																						
LT050304 (C02CAN008)	CA CIB	01/12/2005	13/12/2005	15/11/2006	10 623 000,00	C	TAUX STRUCTURES	2,84	3,90													
LT090533 (C02CAN015)	CA CIB	14/12/2009	15/12/2010	15/03/2012	2 745 000,00	Fixe	FIXE	3,64	3,67													
Souplesse (C02CAN016-1)	CA CIB	13/12/2010	30/06/2011	30/06/2012	1 878 000,00	Fixe	FIXE	3,70	5,89													
Multi-index (C02CAN017-1)	CA CIB	13/09/2011	30/03/2012	30/06/2012	2 000 000,00	Fixe	FIXE	4,22	4,34													
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											0,00											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											988 800,00											
2005-0504001 (C02AECA001)	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	19/09/2005	25/10/2005	30/11/2006	486 000,00	Fixe	FIXE	0,00	0,00													
2005-0504002 (C02AECA002)	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	19/09/2005	25/10/2005	30/11/2008	150 000,00	Fixe	FIXE	0,00	0,00													
120122602 (C02AECA005)	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	18/07/2012	01/07/2013	31/12/2014	352 800,00	Fixe	FIXE	0,00	0,00													
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)											0,00											
1681 Autres emprunts											0,00											
1682 Bons à moyen terme négociables											0,00											
1687 Autres dettes											0,00											
Total général											49 916 304,87											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : bimestrielle ; S : trimestrielle ; T : semestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

A1.2

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Assainissement Budget Primitif 2014

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/14	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/14 (14)	Capital	Charges d'intérêts (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		40 313 592,55					1 909 070,73	1 699 695,73		498 197,00
1641 Emprunts en euros		0,00		31 537 165,88					1 449 117,39	1 342 450,97		443 153,00
MIN202742EUR/0205931 (C02CAN003)	N	0,00	1B	2 673 723,47	29	C	TAUX STRUCTURES	4,45	40 889,74	119 947,89		29 941,00
45843564892N (C02CAN007)	N	0,00	1A	666 666,60	20	F	FIXE	3,42	33 333,34	22 825,33		1 925,00
45847740692J (C02CAN007A)	N	0,00	1A	2 100 000,00	21	F	FIXE	2,96	100 000,00	61 896,89		10 360,00
MIN235802EUR/244950 (C02CAN009)	N	0,00	1A	765 821,36	17	V	EURB6M	0,43	34 878,82	5 285,61		3 550,00
MIN235802EUR/244952 (C02CAN009A)	N	0,00	1A	1 571 909,68	16,5	V	EURB6M	0,95	69 773,01	14 975,31		6 065,00
MON984073EUR/985245 (C02CAN010)	N	0,00	3E	3 262 448,61	9,5	C	TAUX STRUCTURES	4,74	271 732,43	156 787,84		60 248,00
256/101/001 (C02CAN011)	N	0,00	1A	2 988 758,66	23	F	FIXE	4,97	80 479,01	148 239,00		12 361,00
256/101/002 (C02CAN011A)	N	0,00	1A	2 702 500,00	23	F	FIXE	5,18	115 000,00	139 915,03		11 542,00
45089966292T (C02CAN012)	N	0,00	1A	2 619 344,50	24	F	FIXE	3,84	71 436,92	101 979,81		25 003,00
2007 07 001 (C02CAN013)	N	0,00	1A	2 710 279,29	24	F	FIXE	4,50	65 079,13	122 167,80		10 250,00
MIN262599EUR/027330 (C02CAN014)	N	0,00	1A	4 388 009,10	26	F	FIXE	4,99	161 407,74	217 464,65		191 625,00
1209185 (C02CAN018)	N	0,00	1A	932 883,72	13	F	FIXE	4,51	49 241,22	42 073,06		36 468,00
0772/102/101 (C02CAN019)	N	0,00	1A	2 565 000,00	14	F	FIXE	5,24	180 000,00	132 683,35		31 591,00
0773/103/001 (C02CAN020)	N	0,00	1A	855 000,00	14	F	FIXE	5,24	60 000,00	44 227,78		10 530,00
MON282052EUR (C02CAN021)	N	0,00	1A	652 662,72	6	F	FIXE	1,77	104 852,85	10 858,28		1 607,00
A33100MB (C02SR001)	N	0,00	1A	132 158,17	11	V	TAM	0,85	11 013,18	1 123,34		87,00

1643 Emprunts en devises (hors zone €)																					
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (8)					8 776 426,67										459 953,34	357 244,76		0,00	0,00	0,00	55 044,00
LT050304 (C02CAN008)	N		1A	17	2 720 000,00		FIXE	F	4,40	160 000,00	121 342,22										14 706,00
LT090533 (C02CAN015)	N		1A	27	2 562 000,00		FIXE	F	3,64	91 500,00	92 007,83										4 247,00
Souplesse (C02CAN016-1)	N		1A	22	1 727 760,00		FIXE	F	3,70	75 120,00	70 451,08										35 709,00
Multi-index (C02CAN017-1)	N		1A	13	1 766 666,67		FIXE	F	4,22	133 333,34	73 443,63										383,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00					0,00	0,00										0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					663 840,00					65 920,00	0,00										0,00
2005-0504001 (C02AECAN01)	N		1A	9	291 600,00		FIXE	F	0,00	32 400,00	0,00										0,00
2005-0504002 (C02AECAN02)	N		1A	9	90 000,00		FIXE	F	0,00	10 000,00	0,00										0,00
120122602 (C02AECAN05)	N		1A	15	282 240,00		FIXE	F	0,00	23 520,00	0,00										0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00					0,00	0,00										0,00
1681 Autres emprunts					0,00					0,00	0,00										0,00
1682 Bons à moyen terme négociables					0,00					0,00	0,00										0,00
1687 Autres dettes					0,00					0,00	0,00										0,00
Total général					40 977 432,55					1 974 990,73	1 699 695,73										498 197,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Assainissement Budget Primitif 2014

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/14 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 01/01/14 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
...														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00		0,00
Barrière simple B														
MIN202749EUR/0205931 (COZCAN003)	Caisse Française de Financement Local (ancien Dexia)	3 000 000,00	2 673 723,47	1 : Indice en euro	40 ans		4,45	EURIB3M			4,45	119 947,89		45,04
TOTAL B		3 000 000,00	2 673 723,47								4,45	119 947,89		45,04
Option d'échange C														
...														
TOTAL C		0,00	0,00									0,00		#DIV/0!
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
...														
TOTAL D		0,00	0,00									0,00		#DIV/0!
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
MON984073EUR/985245 (COZCAN010)	Caisse Française de Financement Local (ancien Dexia)	4 893 401,46	3 262 448,61	3 : Ecart indice zone euro	17 ans		4,74	6,73-5*(CMS30A NS-CMS2ANS)	817 505,15		4,74	156 787,84		54,96
TOTAL E		4 893 401,46	3 262 448,61								4,74	156 787,84		54,96
Autres types de structures F														
...														
TOTAL F		0,00	0,00									0,00		0,00
Total Général		7 893 401,46	5 936 172,08									276 735,73	0,00	100,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opération de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : Autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement défrayé de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau du taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Assainissement Budget Primitif 2014

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	21 85,51 % 35 041 260,47	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	1 6,52 % 2 673 723,47	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	1 7,96 % 3 262 448,61	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros						0,00 % 0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
ETAT DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER

A1.5

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Assainissement Budget Primitif 2014

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Emprunts Couverts (pour chaque ligne, indiquer le n° de contrat) (1)	Emprunt couvert		Instrument de couverture								Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/14 du contrat	Date de fin du contrat	Organisme co- Contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
MIN235802EUR	C02CAN009A	1 571 909,84	01/08/2030	Société Générale	Swap	Taux		01/08/2012	01/08/2017	S			
Taux complexe (total)													
Total		1 571 909,84											

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer un ligne par emprunt couvert

(2) il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimées en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption)

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autres

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

ETAT DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER

IV

A1.5

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Assainissement Budget Primitif 2014

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

Emprunts Couverts (pour chaque ligne, indiquer le n° de contrat) (1)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		index (5)	Niveau de taux (6)	index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
MIN235802EUR	C02CAN009A	FIXE	4,55	V	EURIB6M + 0,10	280 137,67	24 322,63	A1	A1
Taux complexe (total)									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire LOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3.1
ETAT DES PROVISIONS	

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) : 500 € Catégories de biens amortis : Durée : Frais d'études, de recherche et de développement 5 ans Concessions et droits similaires (brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires) 5 ans Constructions et bâtiments durables 40 ans Bâtiments légers - abris 15 ans Agencement et aménagement des terrains et des constructions 15 ans Réseaux d'assainissement 40 ans Stations d'épuration (ouvrage de génie civil) 30 ans Installations techniques complexes ou spécialisées 15 ans Organes de régulation (électronique, capteurs,...), débitmètre 8 ans Matériel et outillage industriel 10 ans Petit outillage industriel 5 ans Matériel de transport de plus de 3,5 tonnes de matériels roulants 10 ans Matériel de transport de moins de 3,5 tonnes 7 ans Mobilier de bureau 15 ans Matériel de bureau 10 ans Matériel de bureau et bureautique 10 ans Matériel informatique lié au fonctionnement des serveurs centraux, matériel hifi et audiovisuel 5 ans Matériel informatique lié à l'activité de bureau 3 ans	24 février 2014

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)			213 000,00	213 000,00		213 000,00
Provisions pour litiges	27 000,00	24/02/2014	27 000,00	27 000,00		27 000,00
Provisions pour pertes de change					300 000,00	0,00
Autres prov. pour risques et charges financières	300 000,00	17/12/2012	100 000,00	100 000,00		100 000,00
Autres prov. pour risques et charges d'exploitation	86 000,00	24/02/2014	86 000,00	86 000,00		86 000,00
.....						
Dépréciation (2)			52 819,5	52 819,5		52 819,46
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						30 596,8
- des comptes de tiers		15/12/2008	30 596,82	30 596,8		30 596,8
		14/12/2009	22 222,64	22 222,64		22 222,64
- des comptes financiers						22 222,64
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		265 819,46	265 819,46		265 819,46
TOTAL GENERAL	0,00		* 265 819,46	265 819,46		265 819,46

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.
 (2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B		2 690 000,00	2 690 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	2 035 000,00	2 035 000,00
1641	Emprunts en euros	1 530 000,00	1 530 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	460 000,00	460 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	45 000,00	45 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		655 000,00	655 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. Invest. Transférées cpte résultat	655 000,00	655 000,00
139111	Agence de l'eau	137 000,00	137 000,00
13912	Régions	16 500,00	16 500,00
13913	Départements	169 200,00	169 200,00
13915	Groupements de collectivités	3 700,00	3 700,00
13918	Autres	328 600,00	328 600,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépense de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D 001 (3)	TOTAL II
Dépenses	2 690 000,00			2 690 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		5 316 560,00	5 316 560,00
Ressources propres externes de l'année (a)		1 093 000,00	1 093 000,00
10222	FCTVA	1 093 000,00	1 093 000,00
138	Autres subventions invest. Non transf.		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 223 560,00	4 223 560,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	9 300,00	9 300,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2817532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	3 750 000,00	3 750 000,00
29...	Prov. pour dépréciation immobilisations		
30...	Prov. pour dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices	46 300,00	46 300,00
49...	Prov. dépréciation comptes de tiers		
59...	Prov. dépréciation comptes financiers		
024	Produits des cessions		
21	Virement de la section de fonctionnement	417 960,00	417 960,00

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	TOTAL
Recettes	III		R001		IV
	5 316 560,00				5 316 560,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 690 000,00
Ressources propres disponibles	IV 5 316 560,00
Solde (recettes - dépenses)	V= IV - II (5) +2 626 560,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service assainissement collectif

A.5.2 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	2 904 040,00	013	Atténuation de charges	15 000,00
604	Achats d'études, prestations de service	508 000,00	6419	Rembours. sur rémunérations du pers.	15 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergi	720 000,00			
6062	Produits de traitement	160 000,00			
6063	Fournitures d'entretien et de petit équi	254 000,00			
6066	Carburants	111 000,00			
6068	Autres matières et fournitures	25 000,00			
6135	Locations mobilières	20 000,00			
6137	Red., dts de passage-servitudes div.	15 000,00			
6152	Sur biens immobiliers	2 007,00			
61551	Matériel roulant	55 000,00			
61558	Autres biens mobiliers	84 000,00			
6156	Maintenance	40 100,00			
6161	Multirisques	1 000,00			
617	Etudes et recherches	15 000,00			
618	Divers	34 000,00			
6222	Com. pour rec.de la red.d ass.	180 000,00			
6226	Honoraires	25 000,00			
6231	Annonces et insertions	5 500,00			
6251	Voyages et déplacements	500,00			
6256	Missions	3 000,00			
627	Services bancaires et assimilés	500,00			
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 300,00			
6287	Remboursements de frais	639 333,00			
63512	Taxes foncières	800,00			
6355	Redevance versée au fndae	2 000,00			
6378	Autres taxes et redevances	2 000,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 477 172,00	70	Prod. Des services, du domaine et ventes	12 018 000,00
6218	Autres personnels extérieurs	1 500,00			
6331	Versement de transport	24 514,00	704	Travaux	540 000,00
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.	6 810,00	70611	Redevance d'assainissement collectif	9 500 000,00
6336	Cotisations au centre national et aux c	13 692,00	706121	Redevance pour modernisation des résea	835 000,00
6338	Autres impôts, taxes et versements assi	4 102,00	70613	Participation pour asst collectif	255 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions de	1 327 047,00	7062	Red.d'assainissement non collectif	
6413	Primes et gratifications	389 484,00	7063	Contrib.communes (eaux pluviales)	774 000,00
6415	Supplément familial	29 783,00	7068	Autres prestations de services	94 000,00
6451	Cotisations à l'urssaf	248 710,00	7087	Remboursements de frais	20 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	396 140,00			
6454	Cotisations aux assedic	5 447,00			
6472	Versements aux comités d'entreprise	19 500,00			
6474	Versements aux autres oeuvres sociales				
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00			
6478	Autres charges sociales diverses	8 943,00			
014	Atténuation de produits	835 000,00	73	Impôts et taxes	
706129	Reversements aux agences de l'eau	835 000,00			
65	Autres charges de gestion courante	153 000,00	74	Dotations et paticipations	
6541	Pertes sur créances irrécouvrables	123 000,00	748	Autres subventions d exploitation	
658	Charges diverses de gestion courante	30 000,00			

IV - ANNEXES	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service assainissement collectif

A.5.2 - SECTION D'EXPLOITATION

66	Charges financières	2 280 000,00	75	Autres produits de gestion courante	317 400,00
666	Pertes de change		754	Red.défaut branchement à l'égout	315 000,00
668	Autres charges financières	415 000,00	758	Produits divers de gestion courante	2 400,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 860 000,00			
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8)	5 000,00			
67	Charges exceptionnelles	230 000,00	76	Produits financiers	
6718	Autres charges except. sur opérat. gest.	10 000,00			
6743	Subv exceptionnelles de fonctionnemnt	70 000,00			
673	Titres annulés (sur ex. antérieurs)	150 000,00			
68	Dotations aux provisions et aux dépréciat.	413 000,00	77	Produits exceptionnels	12 000,00
6815	Dot. prov. pour risques et charges expl	113 000,00	7714	Recouvrement sur créances ANV	1 000,00
6865	Dot. prov. risques-charges fin.	300 000,00	7718	Autres pdts excep. sur op. de gestion	6 000,00
			778	Autres produits exceptionnels	5 000,00
022	Dépenses imprévues		78	Reprises sur provisions (3)	300 000,00
			7865	Rep. prov. pour risques charges fi.	300 000,00
	Total des dépenses réelles	9 292 212,00		Total des recettes réelles	12 662 400,00

042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	3 804 600,00	042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	935 000,00
6811	Dotations aux amortissements sur immo	3 749 000,00	722	Immobilisations corporelles	280 000,00
6812	Dot. amort. des charges d'exp. à répartir	46 300,00	777	Quo. part sub. d'inv. virée au résultat	655 000,00
6861	Dot. amor. primes remb. obligations	9 300,00			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	
023	Virement à la section d'investissement	417 960,00			
	Total des dépenses d'ordre	4 222 560,00		Total des recettes d'ordre	935 000,00
	D002 (5)			R002 (5)	
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES	13 514 772,00		TOTAL GENERAL DE RECETTES	13 597 400,00

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service assainissement collectif
A5.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)	145 000,00	13	Subventions d'équipement	781 850,00
2031	Frais d'études	130 000,00	13111	Agence de l'eau	781 850,00
2033	Frais d'insertion	15 000,00	1313	Départements	
			1318	Autres	
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)	2 077 000,00	16	Emprunts et dettes assimilées	15 915 590,00
2111	Terrains nus	80 000,00	1641	Emprunts en euros	4 154 590,00
21351	Inst générales, agencemts bât exploit.	100 000,00	16449	Emprunts option de tirage s/ligne trésor	6 760 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	250 000,00	165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 450 000,00	166	Refinancement de dette	5 000 000,00
2154	Matériel industriel	150 000,00			
2155	Outils industriel	10 000,00			
2181	Instal généré, agenc, aménag divers	5 000,00			
2182	Matériel de transport	20 000,00			
2183	Matériel de bureau et matériel informat	6 000,00			
2184	Mobilier	5 000,00			
2188	Autres	1 000,00			
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé.)		20	Immobilisations incorporelles	
23	Immobilisation en cours (hors opé.)	5 060 000,00	21	Immobilisations corporelles	
2313	Constructions	1 205 000,00			
2315	Instal, matériel et outil. tech.	3 855 000,00			
238	Avances et acomptes versés sur commande				
	Opérations d'équipement n° ... (1 ligne par opé.)		22	Immobilisations reçues en affectation	
...					
10	Dotations, fonds divers et réserves		23	Immobilisation en cours	
13	Subventions d'équipement		10	Dotations, fonds divers et réserves	1 093 000,00
			10222	Fctva	1 093 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	13 796 000,00	106	Réserves	
1641	Emprunts en euros	1 530 000,00			
1643	Emprunts en devises				
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	460 000,00			
16449	Emprunts option de tirage s/ligne trésor	6 760 000,00			
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00			
166	Refinancement de dette	5 000 000,00			
1678	Autres empr-dettes assort cond part.	45 000,00			
18	Compte de liaison : affectation à ...		18	Compte de liaison : affectation à ...	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
020	Dépenses imprévues				
45.1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)		45.2	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	
	Total des dépenses réelles	21 078 000,00		Total des recettes réelles	17 790 440,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	655 000,00	040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	3 804 600,00
139111	Agence de l'eau	137 000,00	169	Primes de rembourse. des obligations	9 300,00
13912	Régions	16 500,00	2817532	Autres constructions	3 749 000,00
13913	Départements	169 200,00	4818	Charges à étaler	46 300,00
13915	Groupements de collectivités	3 700,00			
13918	Autres	328 600,00			
	Charges transférées	280 000,00			
2315	Instal, matériel et outil. tech.	280 000,00			
041	Opérations patrimoniales	220 000,00	041	Opérations patrimoniales	220 000,00
2313	Constructions	55 000,00	2031	Frais d'études	60 000,00
2315	Instal, matériel et outil. tech.	165 000,00	2033	frais d'insertion	10 000,00
			238	Avances et acomptes versés sur comma	150 000,00
			021	Virement de la section d'exploitation	417 960,00
	Total des dépenses d'ordre	1 155 000,00		Total des recettes d'ordre	4 442 560,00
	D 001 (4)			R 001 (4)	
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES	22 233 000,00		TOTAL GENERAL DE RECETTES	22 233 000,00

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service assainissement non collectif

A.5.2 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	8 000,00	013	Atténuation de charges	
604	Achats d'études, prestations de service	2 000,00			
6063	Fournitures de petit équipements	2 000,00			
6066	Carburants	4 000,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés	153 628,00	70	Prod. Des services, du domaine et ventes	72 000,00
6331	Versement de transport		7062	Red.d'assainissement non collectif	72 000,00
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.				
6336	Cotisations au centre national et aux c				
6338	Autres impôts, taxes et versements assi				
6411	Salaires, appointements, commissions de	153 628,00			
6413	Primes et gratifications				
6415	Supplément familial				
6451	Cotisations à l'urssaf				
6453	Cotisations aux caisses de retraites				
6454	Cotisations aux assedic				
6472	Versements aux comités d'entreprise				
6474	Versements aux autres oeuvres sociales				
6475	Médecine du travail, pharmacie				
014	Atténuation de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et participations	8 000,00
			748	Autres subventions d exploitation	8 000,00
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions et aux dépréciat.		77	Produits exceptionnels	
022	Dépenses imprévues		78	Reprises sur provisions (3)	
	Total des dépenses réelles	161 628,00		Total des recettes réelles	80 000,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	1 000,00	042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
6811	Dotations aux amortissements sur immo	1 000,00			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	
023	Virement à la section d'investissement				
	Total des dépenses d'ordre	1 000,00		Total des recettes d'ordre	
	D002 (5)			R002 (5)	
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES	162 628,00		TOTAL GENERAL DE RECETTES	80 000,00

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif.

Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service assainissement non collectif
A5.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)		13	Subventions d'équipement	
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)	1 000,00	16	Emprunts et dettes assimilées	
2183	Matériel de bureau et matériel informat	1 000,00			
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé)		20	Immobilisations incorporelles	
23	Immobilisation en cours (hors opé.)		21	Immobilisations corporelles	
Opérations d'équipement n° ... (1 ligne par opé.)			22	Immobilisations reçues en affectation	
...					
10	Dotations, fonds divers et réserves		23	Immobilisation en cours	
13	Subventions d'équipement		10	Dotations, fonds divers et réserves	
16	Emprunts et dettes assimilées		106	Réserves	
18	Compte de liaison : affectation à ...		18	Compte de liaison : affectation à ...	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
020	Dépenses imprévues				
45..1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)		45..2	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	
Total des dépenses réelles		1 000,00	Total des recettes réelles		0,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	1 000,00
			2817...	Autres	1 000,00
Charges transférées					
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
			021	Virement de la section d'exploitation	
Total des dépenses d'ordre		0,00	Total des recettes d'ordre		1 000,00
D 001 (4)			R 001 (4)		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		1 000,00	TOTAL GENERAL DE RECETTES		1 000,00

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
2014	Indemnité de remboursement anticipé	22 ans	1999	1 063 532,85	693 608,39	46 300,00	323 624,46

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/2014	C1.1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9	0,8	9,8	9,8	0	9,8
Attaché principal	A	1		1	1		1
Adjt Adminis. Princ 1 CL	C	1		1	1		1
Adjt Adminis. Princ 2 CL	C	1		1	1		1
Adjoint Administr. 1 CL	C	3		3	3		3
Adjoint Administr. 2 CL	C	3	0,8	3,8	3,8		3,8
FILIERE TECHNIQUE (c)		54	0	54	49	4	53
Ingénieur Chef Cl. Normale	A	1		1	1		1
Ingénieur principal	A	1		1	1		1
Ingénieur	A	3		3	2	1	3
Technicien Principal 1 classe	B	2		2	1	1	2
Technicien Territorial	B	8		8	6	2	8
Agent de Maîtrise	C	5		5	5		5
Agent de Maîtrise principal	C	1		1	1		1
Adj Tech Princ 1 Cl	C	4		4	4		4
Adj Tech Princ 2 Cl	C	13		13	13		13
Adj Technique 1 Cl	C	8		8	7		7
Adj Technique 2 Cl	C	8		8	8		8
FILIERE SOCIALE (d)				0			0
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)				0			0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)				0			0
FILIERE SPORTIVE (g)				0			0
FILIERE CULTURELLE (h)				0			0
FILIERE ANIMATION (i)				0			0
FILIERE POLICE (j)				0			0
EMPLOIS NON CITES (k) (5)				0			0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		63	0,8	63,8	58,8	4	62,8

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complets sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévus par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2014	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Ingénieur	A	TECH	430		Art. 3-3-2	
Technicien principal 1 CI	B	TECH	450		Art. 3-2	
Technicien territorial	B	TECH	333		Art. 3-2	
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) Catégories : A, B et C.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 88
Nombre de membres présents : 65
Nombre de pouvoirs : 13
Nombre de suffrages exprimés : 78
VOTES : Pour : 73
Contre : 0
Abstentions : 5

PREFECTURE DEUX-SEVRES

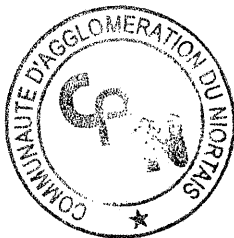
- 5 MARS 2014

Date de convocation : 18 février 2014

Présenté par le 1er Vice-Président
A NIORT, le 24 février 2014

Délibéré par le Conseil de Communauté, réunion en session ordinaire
A NIORT, le 24 février 2014

Les membres du Conseil de Communauté

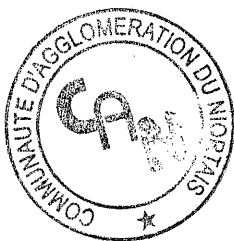


Le Président,

Pascal DUFORESTEL

Certifié exécutoire par la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 5 mars 2014 et de la publication le 25 février 2014

A NIORT, le 5 mars 2014



Le Président,

Pascal DUFORESTEL

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;

(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

20004131700070 ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE :
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

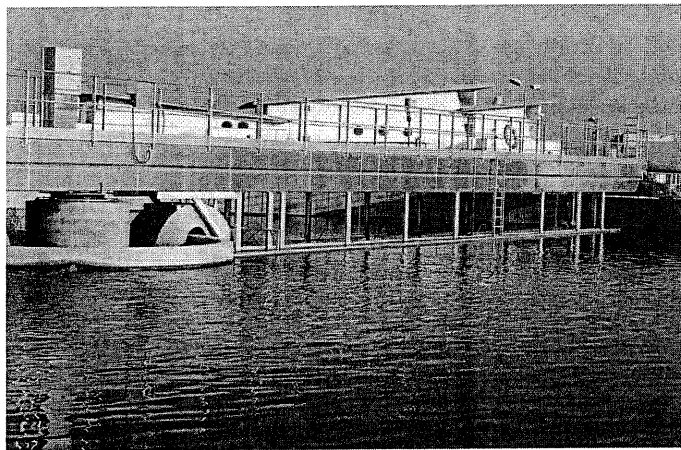
POSTE COMPTABLE DE : Centre des Finances Publiques de Niort
40 rue des prés Faucher
79061 NIORT

PREFECTURE DEUX-SEVRES

- 5 MARS 2014

Assainissement Collectif

M 49



Budget Primitif

Année 2014

Présenté au Conseil de Communauté d'Agglomération du Niortais
du 24 Février 2014 par Pascal DUFORESTEL, Président

SOMMAIRE

pages			
I Informations générales			
Modalités de vote du budget			
II Présentation générale du budget			
A1 - Vue d'ensemble - Sections			
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres			
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres			
B1 - Balance générale du budget - Dépenses			
B2 - Balance générale du budget - Recettes			
III Vote du budget			
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses			
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes			
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses			
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes			
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles			
IV - Annexes		Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan			
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie			X
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X		
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X		
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X		
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture			X
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement			X
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X		
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes			X
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X		
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations			X
A3.2 - Etalement des provisions			X
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X		
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X		
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)			X
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)			X
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation(1)			X
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation(1)			X
A6 - Etat des charges transférées			X
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers			X
B - Engagements hors bilan			
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie			X
B1.2 Calcul du ratio d'endettement			X
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget			X
B1.4 - Etat des contrats crédit-bail			X
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé			X
B1.6 - Etat des autres engagements donnés			X
B1.7 - Etat des engagements reçus			X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents			X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents			X
C - Autres éléments d'informations			
C1.1 - Etat du personnel	X		
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie			X
C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2)			X
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)			X
D Arrêté et signatures			
D - Arrêté et signatures	X		

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

- III - Les provisions sont : (3)
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n°du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (4).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V - Le présent budget a été voté (5) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n°du).

(4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	294 490,00	294 490,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		294 490,00	294 490,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	5 536 909,00	5 536 909,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		5 536 909,00	5 536 909,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	5 831 399,00	5 831 399,00
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général			115 785,00	115 785,00	115 785,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			42 000,00	42 000,00	42 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante			7 800,00	7 800,00	7 800,00
Total des dépenses des services						165 585,00
66	Charges financières			125 216,00	125 216,00	125 216,00
67	Charges exceptionnelles			1 800,00	1 800,00	1 800,00
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation						292 601,00
023	Virement à la section d'investissement (6)					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)			1 889,00	1 889,00	1 889,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation						1 889,00
TOTAL				294 490,00	294 490,00	294 490,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	294 490,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...			74 000,00	74 000,00	74 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante			5 200,00	5 200,00	5 200,00
Total des recettes de gestion courante						79 200,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels			192 890,00	192 890,00	192 890,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation						272 090,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)			22 400,00	22 400,00	22 400,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation						22 400,00
TOTAL				294 490,00	294 490,00	294 490,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	294 490,00
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	-20 511,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement			5 329 195,00	5 329 195,00	5 329 195,00
	Total des dépenses d'équipement			5 329 195,00	5 329 195,00	5 329 195,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées			83 334,00	83 334,00	83 334,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières			83 334,00	83 334,00	83 334,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement			5 412 529,00	5 412 529,00	5 412 529,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)			22 400,00	22 400,00	22 400,00
041	Opérations patrimoniales (4)			101 980,00	101 980,00	101 980,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			124 380,00	124 380,00	124 380,00
	TOTAL			5 536 909,00	5 536 909,00	5 536 909,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	=
5 536 909,00	5 536 909,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
13	Subventions d'investissement			1 019 415,00	1 019 415,00	1 019 415,00
16	Emprunts et dettes assimilées			3 605 770,00	3 605 770,00	3 605 770,00
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement			4 625 185,00	4 625 185,00	4 625 185,00
	Total des recettes d'équipement			4 625 185,00	4 625 185,00	4 625 185,00
10	Dot., fonds divers et réserves			807 855,00	807 855,00	807 855,00
106	Réserves (7)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières			807 855,00	807 855,00	807 855,00
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement			5 433 040,00	5 433 040,00	5 433 040,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)			1 889,00	1 889,00	1 889,00
041	Opérations patrimoniales (4)			101 980,00	101 980,00	101 980,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement			103 869,00	103 869,00	103 869,00
	TOTAL			5 536 909,00	5 536 909,00	5 536 909,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	=
5 536 909,00	5 536 909,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	-20 511,00
--	-------------------

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	115 785,00		115 785,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	42 000,00		42 000,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	7 800,00		7 800,00
66	Charges financières	125 216,00		125 216,00
67	Charges exceptionnelles	1 800,00		1 800,00
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		1 889,00	1 889,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
Dépenses d'exploitation - Total		292 601,00	1 889,00	294 490,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	294 490,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	83 334,00		83 334,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
	Total des opérations d'équipement	5 329 195,00		5 329 195,00
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)		124 380,00	124 380,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		5 412 529,00	124 380,00	5 536 909,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 536 909,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	74 000,00		74 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée		22 400,00	22 400,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	5 200,00		5 200,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	192 890,00		192 890,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes d'exploitation - Total	272 090,00	22 400,00	294 490,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	294 490,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	807 855,00		807 855,00
13	Subventions d'investissement	1 019 415,00		1 019 415,00
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 605 770,00		3 605 770,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
20	Immobilisations incorporelles (5)		101 980,00	101 980,00
21	Immobilisations corporelles (5)			
22	Immobilisations reçues en affectation (5)			
23	Immobilisations en cours (2)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		1 889,00	1 889,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (6)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
	Recettes d'investissement - Total	5 433 040,00	103 869,00	5 536 909,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 536 909,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)		115 785,00	115 785,00
60226	Vêtements de travail		100,00	100,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergi		21 475,00	21 475,00
6066	Carburants		3 500,00	3 500,00
6068	Autres matières et fournitures		2 400,00	2 400,00
6135	Locations mobilières		15 000,00	15 000,00
6152	Sur biens immobiliers		7 175,00	7 175,00
6161	Multirisques		4 200,00	4 200,00
6226	Honoraires		58 425,00	58 425,00
6238	Divers		480,00	480,00
6262	Frais de télécommunications		1 000,00	1 000,00
6288	Autres		1 850,00	1 850,00
6358	Autres droits		180,00	180,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		42 000,00	42 000,00
6218	Autres personnels extérieurs		41 500,00	41 500,00
6472	Versements aux comités d'entreprise		500,00	500,00
014 (7)	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante		7 800,00	7 800,00
658	Charges diverses de gestion courante		7 800,00	7 800,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)			165 585,00	165 585,00
66	Charges financières (b)		125 216,00	125 216,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance		125 216,00	125 216,00
67	Charges exceptionnelles (c)		1 800,00	1 800,00
673	Titres annulés (sur ex. antérieurs)		1 800,00	1 800,00
68	Dotations aux provisions (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f			292 601,00	292 601,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)		1 889,00	1 889,00
6811	Dotations aux amortissements sur immo		1 889,00	1 889,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			1 889,00	1 889,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			1 889,00	1 889,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			294 490,00	294 490,00

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	294 490,00

Détail du calcul des ICNE au compte 6612 (8)

Montant des ICNE de l'exercice - Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N - ICNE N-1	
--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...		74 000,00	74 000,00
704	Travaux		56 000,00	56 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif		18 000,00	18 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante		5 200,00	5 200,00
757	Red.versées par fermiers-conc.		5 200,00	5 200,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 013+70+73+74+75			79 200,00	79 200,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)		192 890,00	192 890,00
774	Subventions exceptionnelles		192 890,00	192 890,00
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d			272 090,00	272 090,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)</i>		22 400,00	22 400,00
722	<i>Immobilisations corporelles</i>		22 400,00	22 400,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			22 400,00	22 400,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	294 490,00	294 490,00
--	-------------------	-------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
---	-----------------------------------	--

+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
---	---	--

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	294 490,00
---	--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations (5)		5 329 195,00	5 329 195,00
10	Pggss		5 329 195,00	5 329 195,00
	Total des dépenses d'équipement		5 329 195,00	5 329 195,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées		83 334,00	83 334,00
1641	Emprunts en euros		83 334,00	83 334,00
18	Compte de liaison : affectation (Ba, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières		83 334,00	83 334,00

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DEPENSES REELLES		5 412 529,00	5 412 529,00
-----------------------------------	--	---------------------	---------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) cf. I - Modalités de vote I-B.
 (3) Hors restes à réaliser
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)		22 400,00	22 400,00
	Reprises sur autofinancement antérieur			
	Charges transférées		22 400,00	22 400,00
2313	Constructions		22 400,00	22 400,00
041	Opérations patrimoniales (9)		101 980,00	101 980,00
2313	Constructions		101 980,00	101 980,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			124 380,00	124 380,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	5 536 909,00	5 536 909,00
---	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
	5 536 909,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement		1 019 415,00	1 019 415,00
13111	Agence de l'eau		1 018 560,00	1 018 560,00
1314	Communes		855,00	855,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		3 605 770,00	3 605 770,00
1641	Emprunts en euros		3 605 770,00	3 605 770,00
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement			4 625 185,00	4 625 185,00

10	Dotations, fonds divers et réserves		807 855,00	807 855,00
10222	Fctva		807 855,00	807 855,00
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation(BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières			807 855,00	807 855,00

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES			5 433 040,00	5 433 040,00
-----------------------------------	--	--	---------------------	---------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>			
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)</i>		1 889,00	1 889,00
281751	<i>Installations complexes spécialisées</i>		835,00	835,00
2817532	<i>Réseaux d assainissement</i>		1 054,00	1 054,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D' EXPLOITATION			1 889,00	1 889,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>		101 980,00	101 980,00
2031	<i>Frais d'études</i>		100 430,00	100 430,00
2033	<i>Frais d'insertion</i>		1 550,00	1 550,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			103 869,00	103 869,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)			5 536 909,00	5 536 909,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (9)	
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 536 909,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1) 10
LIBELLE : Pggss

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (5)	Montant (5)
			a		b	b
	DEPENSES			5 329 195,00	5 329 195,00	
20	Immobilisations incorporelles			101 980,00	101 980,00	
2031	Frais d'études			100 430,00	100 430,00	
2033	Frais d'insertion			1 550,00	1 550,00	
21	Immobilisations corporelles			17 000,00	17 000,00	
2111	Terrains nus			5 000,00	5 000,00	
2182	Matériel de transport			12 000,00	12 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours			5 210 215,00	5 210 215,00	
2313	Constructions			5 210 215,00	5 210 215,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
		c	d
TOTAL RECETTES AFFECTEES			
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affect.		
23	Immobilisations en cours		
	Autres		

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	
Excédent de financement si positif	5 329 195,00
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la régie.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Assainissement collectif Budget Primitif 2014

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu.					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					2 500 000,00									
1641 Emprunts en euros					2 500 000,00									
0012748Z (C02CCPC001)	Caisse d'Epargne Aquit. Poit. Char.	04/07/2011	30/05/2013	30/05/2014	2 500 000,00	F	FIXE	4,94	5,01	EURO	A	C	O	1A
1643 Emprunts en devises (hors zone €)					0,00									
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (8)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables					0,00									
1687 Autres dettes					0,00									
Total général					2 500 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex. : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES**

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Assainissement collectif Budget Primitif 2014

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/14	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/14 (14)	Capital	Charges d'intérêts (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		2 500 000,00					83 333,33	125 215,28		0,00
1641 Emprunts en euros		0,00		2 500 000,00					83 333,33	125 215,28		71 630,00
0012748Z (C02CCPC001)		0,00	1A	2 500 000,00	30	F	FIXE	4,94	83 333,33	125 215,28		71 630,00
1643 Emprunts en devises (hors zone €)	N	0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (8)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1681 Autres emprunts		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1687 Autres dettes		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
Total général		0,00		2 500 000,00					83 333,33	125 215,28		0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple :

A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Assainissement collectif Budget Primitif 2014

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	2 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
(F) Autres types de structures	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00 %
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) : 500 € Catégories de biens amortis : Frais d'études, de recherche et de développement Durée : 5 ans Concessions et droits similaires (brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires) 5 ans Constructions et bâtiments durables 40 ans Bâtiments légers - abris 15 ans Agencement et aménagement des terrains et des constructions 15 ans Réseaux d'assainissement 40 ans Stations d'épuration (ouvrage de génie civil) 30 ans Installations techniques complexes ou spécialisées 15 ans Organes de régulation (électronique, capteurs,...), débitmètre 8 ans Matériel et outillage industriel 10 ans Petit outillage industriel 5 ans Matériel de transport de plus de 3,5 tonnes de matériels roulants 10 ans Matériel de transport de moins de 3,5 tonnes 7 ans Mobilier de bureau 15 ans Matériel de bureau et bureautique 10 ans Matériel informatique lié au fonctionnement des serveurs centraux, matériel hifi et audiovisuel 5 ans Matériel informatique lié à l'activité de bureau 3 ans	24 février 2014

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B		83 334,00	83 334,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	83 334,00	83 334,00
1641	Emprunts en euros	83 334,00	83 334,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. Invest. Transférées cpte résultat		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépense de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D 001 (3)	TOTAL II
Dépenses	83 334,00			83 334,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		809 744,00	809 744,00
Ressources propres externes de l'année (a)		807 855,00	807 855,00
10222	FCTVA	807 855,00	807 855,00
138	Autres subventions invest. Non transf.		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 889,00	1 889,00
15...	Provisions pour <u>risques</u> et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
281751	<i>Installations complexes spécialisées</i>	835,00	835,00
2817532	<i>Réseaux d assainissement</i>	1 054,00	1 054,00
29...	Prov. pour dépréciation immobilisations		
30...	Prov. pour dépréciation des stoks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréciation comptes de tiers		
59...	Prov. dépréciation comptes financiers		
024	Produits des cessions		
21	Virement de la section de fonctionnement		

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	TOTAL
Recettes	III		R001		IV
	809 744,00				809 744,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 83 334,00
Ressources propres disponibles	IV 809 744,00
Solde (recettes - dépenses)	V= IV - II (5) +726 410,00

(1) Les comptes 15,169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
FILIERE TECHNIQUE (c)							
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE(j)							
EMPLOIS NON CITES (k)							
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETI
Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc...

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/2014	C1.1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2014	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Technicien territorial	B	TECH	358		Art. 3-2	
TOTAL GENERAL						

(1) Catégories : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

ARRETE - SIGNATURES

PREFECTURE DEUX-SEVRES

- 5 MARS 2014

Nombre de membres en exercice : 88

Nombre de membres présents : 65

Nombre de suffrages exprimés : 78

VOTES : Pour : 73

Contre : 0

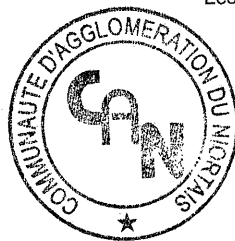
Abstentions : 5

Date de convocation : 18 février 2014

Présenté par le Président,
A NIORT, le 24 février 2014

Délibéré par le Conseil de Communauté, réunion en session ordinaire
A NIORT, le 24 février 2014

Les membres du Conseil de Communauté



Le Président,

Pascal DUFORESTEL

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 5 mars 2014, et de la publication le 25 février 2014



A NIORT, le

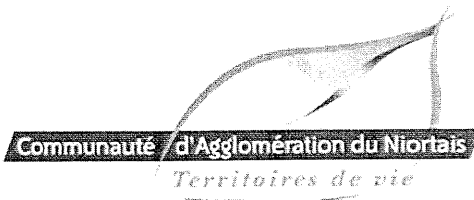
5 mars 2014

Le Président,

Pascal DUFORESTEL

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;

(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

20004131700088 ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE :
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

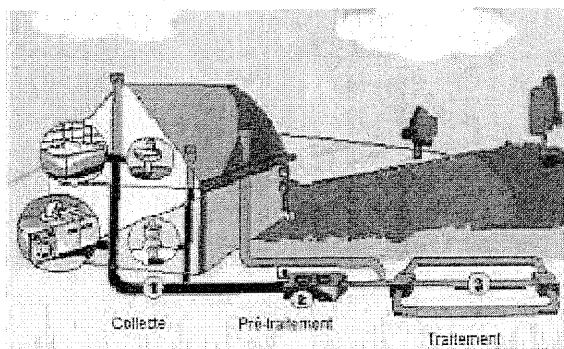
POSTE COMPTABLE DE : Centre des Finances Publiques de Niort
40 rue des prés Faucher
79061 NIORT

PREFECTURE DEUX-SEVRES

- 5 MARS 2014

SPANC

M 49



Budget Primitif

Année 2014

Présenté au Conseil de Communauté d'Agglomération du Niortais
du 24 Février 2014 par Pascal DUFORESTEL, Président

SOMMAIRE

pages		
I Informations générales		
Modalités de vote du budget		
II Présentation générale du budget		
A1 - Vue d'ensemble - Sections		
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
B2 - Balance générale du budget - Recettes		
III Vote du budget		
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
IV - Annexes		
A - Eléments du bilan	Jointes	Sans objet
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		x
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	x	
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	x	
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	x	
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		x
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		x
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	x	
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes		x
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	x	
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		x
A3.2 - Etalement des provisions		x
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		x
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		x
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)		x
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)		x
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation(1)		x
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation(1)		x
A6 - Etat des charges transférées		x
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		x
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		x
B1.2 Calcul du ratio d'endettement	x	
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		x
B1.4 - Etat des contrats crédit-bail		x
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		x
B1.6 - Etat des autres engagements donnés		x
B1.7 - Etat des engagements reçus		x
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		x
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		x
C - Autres éléments d'informations		
C1.1 - Etat du personnel	x	
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		x
C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2)		x
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		x
D Arrêté et signatures		
D - Arrêté et signatures	x	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont : (3)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (4).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (5) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	46 217,00	46 217,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		46 217,00	46 217,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)		
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)			

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	46 217,00	46 217,00
----------------------------	-----------	-----------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général			5 027,00	5 027,00	5 027,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			41 190,00	41 190,00	41 190,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
Total des dépenses des services				46 217,00	46 217,00	46 217,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation				46 217,00	46 217,00	46 217,00
023	Virement à la section d'investissement (6)					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation						
TOTAL				46 217,00	46 217,00	46 217,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEEES	46 217,00
--	------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...			24 080,00	24 080,00	24 080,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation			4 400,00	4 400,00	4 400,00
75	Autres produits de gestion courante					
Total des recettes de gestion courante				28 480,00	28 480,00	28 480,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels			17 737,00	17 737,00	17 737,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation				46 217,00	46 217,00	46 217,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation						
TOTAL				46 217,00	46 217,00	46 217,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
---	---

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEEES	46 217,00
--	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	---

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement						
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
TOTAL						

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
Total des recettes d'équipement						
10	Dot., fonds divers et réserves					
106	Réserves (7)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section de fonctionnement (4)					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement					
TOTAL						

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	
--	--

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 027,00		5 027,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	41 190,00		41 190,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
	Dépenses d'exploitation - Total	46 217,00		46 217,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	46 217,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total			

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	24 080,00		24 080,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (7)			
74	Subventions d'exploitation	4 400,00		4 400,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	17 737,00		17 737,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes d'exploitation - Total		46 217,00		46 217,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	46 217,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
20	Immobilisations incorporelles (5)			
21	Immobilisations corporelles (5)			
22	Immobilisations reçues en affectation (5)			
23	Immobilisations en cours (2)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Dépréciation des immobilisations (4)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (6)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
Recettes d'investissement - Total				

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour memoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)		5 027,00	5 027,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équi		70,00	70,00
60632	Fournitures de petit équipements		200,00	200,00
6064	Fournitures administratives		250,00	250,00
6066	Carburants		520,00	520,00
6068	Autres matières et fournitures		100,00	100,00
61551	Matériel roulant		300,00	300,00
6156	Maintenance		650,00	650,00
6161	Multirisques		542,00	542,00
618	Divers		200,00	200,00
6237	Publications		590,00	590,00
6238	Divers		1 045,00	1 045,00
6261	Frais d'affranchissement		170,00	170,00
6262	Frais de télécommunications		390,00	390,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		41 190,00	41 190,00
6218	Autres personnels extérieurs		190,00	190,00
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.		115,00	115,00
6336	Cotisations au centre national et aux c		455,00	455,00
6338	Autres impôts, taxes et versements assi		70,00	70,00
6411	Salaires, appointements, commissions de		27 430,00	27 430,00
6451	Cotisations à l'urssaf		3 800,00	3 800,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites		6 645,00	6 645,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales		2 410,00	2 410,00
6475	Médecine du travail, pharmacie		75,00	75,00
014 (7)	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65)			46 217,00	46 217,00
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f			46 217,00	46 217,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			46 217,00	46 217,00

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	46 217,00

Détail du calcul des ICNE au compte 6612 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...		24 080,00	24 080,00
7068	Autres prestations de services		11 000,00	11 000,00
7087	Remboursements de frais		13 080,00	13 080,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation		4 400,00	4 400,00
748	Autres subventions d exploitation		4 400,00	4 400,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013+70+73+74+75			28 480,00	28 480,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)		17 737,00	17 737,00
774	Subventions exceptionnelles		17 737,00	17 737,00
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d			46 217,00	46 217,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	46 217,00	46 217,00
--	-----------	-----------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
-----------------------------------	---

R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
---	---

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	46 217,00
--	-----------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délégation du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) : 500 € Catégories de biens amortis :	24 février 2014
	Durée :	
	Frais d'études, de recherche et de développement 5 ans	
	Concessions et droits similaires (brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires) 5 ans	
	Constructions et bâtiments durables 40 ans	
	Bâtiments légers - abris 15 ans	
	Agencement et aménagement des terrains et des constructions 15 ans	
	Réseaux d'assainissement 40 ans	
	Stations d'épuration (ouvrage de génie civil) 30 ans	
	Installations techniques complexes ou spécialisées 15 ans	
	Organes de régulation (électronique, capteurs,...), débitmètre 8 ans	
	Matériel et outillage industriel 10 ans	
	Petit outillage industriel 5 ans	
	Matériel de transport de plus de 3,5 tonnes de matériels roulants 10 ans	
	Matériel de transport de moins de 3,5 tonnes 7 ans	
	Mobilier de bureau 15 ans	
	Matériel de bureau et bureautique 10 ans	
	Matériel informatique lié au fonctionnement des serveurs centraux, matériel hifi et audiovisuel 5 ans	
	Matériel informatique lié à l'activité de bureau 3 ans	

IV - ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/2014

IV
C1.1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	0	1	1	0	1
Technicien principal 1ère classe	B	1		1	1		1
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE (j)							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		1	0	1	1	0	1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complets sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévus par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/2014	C1.1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2014	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) Catégories : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre

BUDGET ANNEXE SPANC

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 88

Nombre de membres présents : 65

Nombre de suffrages exprimés : 78

VOTES : Pour : 73

Contre : 0

Abstentions : 5

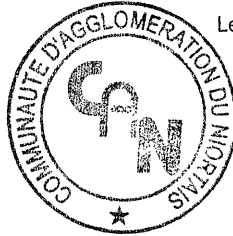
PREFECTURE DEUX-SEVRES

- 5 MARS 2014

Présenté par le Président,
A NIORT, le 24 février 2014

Date de convocation : 18 février 2014

Délibéré par le Conseil de Communauté, réunion en session ordinaire
A NIORT, le 24 février 2014

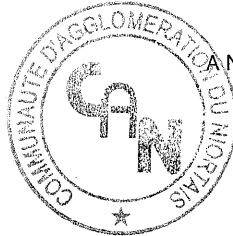


Les membres du Conseil de Communauté

Le Président,

Pascal DUFORESTEL

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 5 mars 2014, et de la publication le 25 février 2014



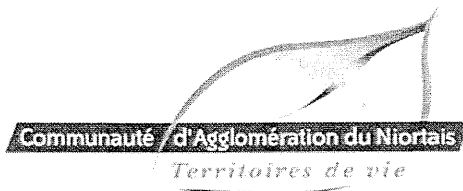
NIORT, le 5 mars 2014

Le Président,

Pascal DUFORESTEL

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;

(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

20004131700187 ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE :
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

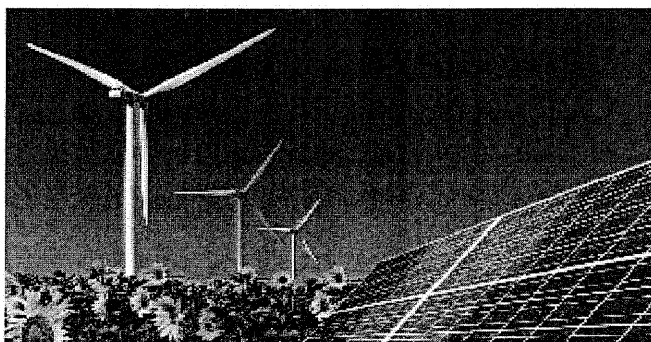
POSTE COMPTABLE DE : Centre des Finances Publiques de Niort
40 rue des prés Faucher
79061 NIORT

PREFECTURE DEUX-SEVRES

- 5 MARS 2014

Energies renouvelables

M 4



Budget Primitif

Année 2014

Présenté au Conseil de Communauté d'Agglomération du Niortais
du 24 Février 2014 par Pascal DUFORESTEL, Président

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont : (3)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (4).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (5) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	52 000,00	52 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		52 000,00	52 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	79 460,00	79 460,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		79 460,00	79 460,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	131 460,00	131 460,00
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général			18 340,00	18 340,00	18 340,00
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
Total des dépenses des services						18 340,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles			700,00	700,00	700,00
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)			3 500,00	3 500,00	3 500,00
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation						22 540,00
023	Virement à la section d'investissement (6)			6 460,00	6 460,00	6 460,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)			23 000,00	23 000,00	23 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation						29 460,00
TOTAL				52 000,00	52 000,00	52 000,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEEES	
		52 000,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...			42 000,00	42 000,00	42 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante					
Total des recettes de gestion courante						42 000,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation						42 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)			10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation						10 000,00
TOTAL				52 000,00	52 000,00	52 000,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEEES	
		52 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	19 460,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles			22 000,00	22 000,00	22 000,00
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			43 500,00	43 500,00	43 500,00
	Total des opérations d'équipement			65 500,00	65 500,00	65 500,00
	Total des dépenses d'équipement			65 500,00	65 500,00	65 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées			3 960,00	3 960,00	3 960,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières			3 960,00	3 960,00	3 960,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement			69 460,00	69 460,00	69 460,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)			10 000,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			10 000,00	10 000,00	10 000,00
	TOTAL			79 460,00	79 460,00	79 460,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	79 460,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées			50 000,00	50 000,00	50 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement			50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des recettes d'équipement			50 000,00	50 000,00	50 000,00
10	Dot., fonds divers et réserves					
106	Réserves (7)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement			50 000,00	50 000,00	50 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			6 460,00	6 460,00	6 460,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)			23 000,00	23 000,00	23 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement			29 460,00	29 460,00	29 460,00
	TOTAL			79 460,00	79 460,00	79 460,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	79 460,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	19 460,00
--	------------------

- (1) cf IB - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.
(5) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	18 340,00		18 340,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	700,00		700,00
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		23 000,00	23 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	3 500,00		3 500,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		6 460,00	6 460,00
Dépenses d'exploitation - Total		22 540,00	29 460,00	52 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	52 000,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		10 000,00	10 000,00
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	3 960,00		3 960,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)	22 000,00		22 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)	43 500,00		43 500,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		69 460,00	10 000,00	79 460,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	79 460,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	42 000,00		42 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
72	<i>Production immobilisée</i>			
73	Produits issus de la fiscalité (7)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		10 000,00	10 000,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes d'exploitation - Total		42 000,00	10 000,00	52 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	52 000,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	50 000,00		50 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
20	Immobilisations incorporelles (5)			
21	Immobilisations corporelles (5)			
22	Immobilisations reçues en affectation (5)			
23	Immobilisations en cours (2)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		23 000,00	23 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (6)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		6 460,00	6 460,00
Recettes d'investissement - Total		50 000,00	29 460,00	79 460,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	79 460,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)		18 340,00	18 340,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)		740,00	740,00
611	Sous-traitance générale		2 200,00	2 200,00
61558	Entretien autres biens mobiliers		4 000,00	4 000,00
6162	Assurance obligatoire dommage construction		1 800,00	1 800,00
6287	Remboursements de frais		9 000,00	9 000,00
635111	Cotisat° foncière des entreprises		600,00	600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014 (7)	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)			18 340,00	18 340,00
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)		700,00	700,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion		700,00	700,00
68	Dotations aux provisions (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)		3 500,00	3 500,00
695	Impôts sur les bénéfices		3 500,00	3 500,00
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f			22 540,00	22 540,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement		6 460,00	6 460,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)		23 000,00	23 000,00
6811	Dot. amort. immos incorp. et corporelles		23 000,00	23 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			29 460,00	29 460,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			29 460,00	29 460,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			52 000,00	52 000,00

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	52 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 6612 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...		42 000,00	42 000,00
707	Ventes de marchandises		42 000,00	42 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013+70+73+74+75			42 000,00	42 000,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d			42 000,00	42 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)		10 000,00	10 000,00
777	Quote-part subv invest transf opte résultat		10 000,00	10 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			10 000,00	10 000,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	52 000,00	52 000,00
--	------------------	------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
-----------------------------------	---

R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
---	---

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	52 000,00
--	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		22 000,00	22 000,00
2031	Frais d'études		22 000,00	22 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
2151	Installations complexes spécialisées			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)		43 500,00	43 500,00
2315	Installat°, matériel et outillage technique		43 500,00	43 500,00
	Total des opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement		65 500,00	65 500,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées		3 960,00	3 960,00
1678	Autres dettes condit° particulières		3 960,00	3 960,00
18	Compte de liaison : affectation (Ba, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières		3 960,00	3 960,00

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DEPENSES REELLES		69 460,00	69 460,00
-----------------------------------	--	------------------	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)</i>		10 000,00	10 000,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>		10 000,00	10 000,00
13912	<i>Sub. équipt cpte résult. régions</i>		2 000,00	2 000,00
13917	<i>Sub. équipt cpte résult. budget communaut</i>		8 000,00	8 000,00
	<i>Charges transférées</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			10 000,00	10 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	79 460,00	79 460,00
---	------------------	------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
	79 460,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		50 000,00	50 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières		50 000,00	50 000,00
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement			50 000,00	50 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation(BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières				

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES			50 000,00	50 000,00
-----------------------------------	--	--	------------------	------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		6 460,00	6 460,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)</i>		23 000,00	23 000,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ...</i>		16 500,00	16 500,00
28151	<i>Installations complexes spécialisées</i>		6 500,00	6 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			29 460,00	29 460,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			29 460,00	29 460,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)			79 460,00	79 460,00

+	RESTES A REALISER N-1 (9)	
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	79 460,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Régie Energies renouvelables BUDGET PRIMITIF 2014

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500 €	24 février 2014

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
Prorata temporis	Panneaux photovoltaïques	20	24 février 2014
Prorata temporis	Onduleurs	10	24 février 2014
Prorata temporis	Frais d'études	5	24 février 2014
Prorata temporis	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15	24 février 2014
Prorata temporis	Matériel et petit équipement	5	24 février 2014

II - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B		13 960,00	13 960,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	3 960,00	3 960,00
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes	3 960,00	3 960,00
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
168758	Autres groupements		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		10 000,00	10 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. Invest. Transférées cpte résultat	10 000,00	10 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. régions	2 000,00	2 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. budget communaut	8 000,00	8 000,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépense de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D 001 (3)	TOTAL II
Dépenses	13 960,00			13 960,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

II - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		29 460,00	29 460,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
10222	FCTVA		
10223	TLE		
10224	Versements pour dépassement PLD		
10225	Participations dépassement COS		
10228	Autres fonds		
138	Autres subventions invest. Non transf.		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		29 460,00	29 460,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	16 500,00	16 500,00
28151	<i>Installations complexes spécialisées</i>	6 500,00	6 500,00
29...	Prov. pour dépréciation immobilisations		
30...	Prov. pour dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréciation comptes de tiers		
59...	Prov. dépréciation comptes financiers		
024	Produits des cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement	6 460,00	6 460,00

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	TOTAL
Recettes	III		R001		IV
	29 460,00				29 460,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	13 960,00
Ressources propres disponibles	IV	29 460,00
Solde (recettes - dépenses)	V= IV - II (5)	+15 500,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

BUDGET ANNEXE M4 ENERGIES RENOUVELABLES

ARRETE - SIGNATURES

PREFECTURE DEUX-SEVRES

- 5 MARS 2014

Nombre de membres en exercice : 88
Nombre de membres présents : 65
Nombre de pouvoirs : 13
Nombre de suffrages exprimés : 78
VOTES : Pour : 78
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 18 février 2014

Présenté par Le 1er Vice-Président
A NIORT, le 24 février 2014

Délibéré par le Conseil de Communauté, réunion en session ordinaire
A NIORT, le 24 février 2014

Les membres du Conseil de Communauté



Le Président,

Pascal DUFORESTEL

Certifié exécutoire par la présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 5 mars 2014 et de la publication le 25 février 2014

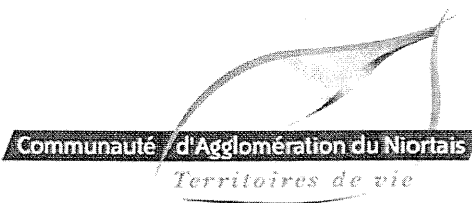
A NIORT, le 5 mars 2014



Le Président,

Pascal DUFORESTEL

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;
(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

20004131700039	ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS
----------------	--

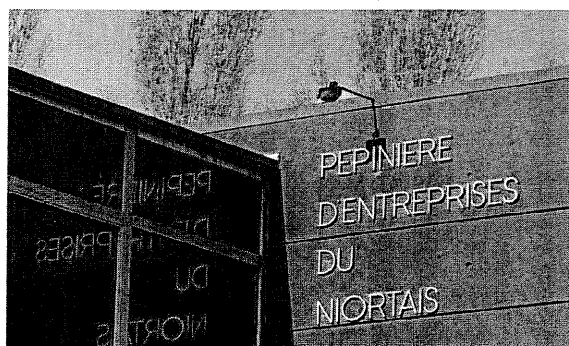
POSTE COMPTABLE DE : Centre des Finances Publiques de Niort
40 rue des prés Faucher
79061 NIORT

PREFECTURE DEUX-SEVRES

- 5 MARS 2014

Accueil d'Entreprises

M 14



Budget Primitif

Année 2014

Présenté au Conseil de Communauté d'Agglomération du Niortais
du 24 Février 2014 par Pascal DUFORESTEL, Président

BUDGET ANNEXE - ACCUEIL D'ENTREPRISES

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
011	Charges à caractère général		101 768,00	101 768,00
60611	Eau et assainissement		2 620,00	2 620,00
60612	Energie - électricité		15 550,00	15 550,00
60631	Fournitures d'entretien		2 064,00	2 064,00
60632	Fournitures de petit équipement		2 500,00	2 500,00
6068	Autres matières et fournitures			
611	Contrats de prestations de services		10 200,00	10 200,00
61521	Entretien et réparation de terrains		4 000,00	4 000,00
61522	Entretien et réparation bâtiments		8 427,00	8 427,00
61558	Entretien réparation autres biens mobiliers			
6156	Maintenance		5 272,00	5 272,00
616	Primes d'assurances		3 705,00	3 705,00
6184	Versements à des organismes de formation		300,00	300,00
6256	Missions		100,00	100,00
6262	Frais de télécommunications		12 000,00	12 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux		1 500,00	1 500,00
62878	A d'autres organismes			
63512	Taxes foncières		32 480,00	32 480,00
637	Autres impôts, taxes vers. autres org.		1 050,00	1 050,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		93 844,00	93 844,00
6331	Versements de transport		931,00	931,00
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.		259,00	259,00
6336	Cotisations au cnrpt et centres de gestion		517,00	517,00
6338	Autres impôts, taxes & vers. ass./ rému.		155,00	155,00
64111	Rémunération principale		50 270,00	50 270,00
64112	Nbi, supp fam. et indemnité de résidence		2 840,00	2 840,00
64118	Autres indemnités		13 483,00	13 483,00
6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.		8 745,00	8 745,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite		16 356,00	16 356,00
6478	Autres charges sociales diverses		288,00	288,00
014	Aténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante		11 900,00	11 900,00
6541	Creances admises en non valeurs		11 000,00	11 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations		900,00	900,00
66	Charges financières		9 800,00	9 800,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance		9 700,00	9 700,00
66112	Intérêts_rattachements des icne		100,00	100,00
67	Charges exceptionnelles		7 020,00	7 020,00
6718	Autres charges excep. sur opé. de gest.		700,00	700,00
678	Autres charges exceptionnelles		6 320,00	6 320,00
68	Dotations aux amortissements			
022	Dépenses imprévues			
TOTAL DES OPERATIONS REELLES			224 332,00	224 332,00
023	Virement à la section d'investissement		36 100,00	36 100,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		60 300,00	60 300,00
6811	Dotat. aux amort. immos incorp. et corp.		60 300,00	60 300,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect° de fonct.			
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE (=prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)			96 400,00	96 400,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			320 732,00	320 732,00
RESTES A REALISER N-1				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			320 732,00	320 732,00

BUDGET ANNEXE - ACCUEIL D'ENTREPRISES

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
013	Atténuation de charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes.		85 000,00	85 000,00
70871	Remboursements de frais par la collectivité		55 000,00	55 000,00
70878	Remb. de frais par d'autres redevables		30 000,00	30 000,00
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante		235 732,00	235 732,00
752	Revenus des immeubles		118 700,00	118 700,00
7552	Prise en charge du déficit du budget annexe		117 032,00	117 032,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur provisions			
TOTAL DES RECETTES REELLES			320 732,00	320 732,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect° de fonct.			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			320 732,00	320 732,00

RESTES A REALISER N-1

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES **320 732,00**

BUDGET ANNEXE - ACCUEIL D'ENTREPRISES

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
010	Stocks			
20	Immob. incorporelles (sauf opérations et 204)			
2033	Frais d'insertion			
204	Subventions d'équip. versées (sauf opérations)			
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)		17 300,00	17 300,00
2158	Autres		8 000,00	8 000,00
21735	Instal. généré., agenc. et amén. construc.		5 500,00	5 500,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		1 000,00	1 000,00
2184	Mobilier		1 500,00	1 500,00
2188	Autres		1 300,00	1 300,00
22	Immob. reçues en affectat° (sauf opérations)			
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)		50 000,00	50 000,00
2317	Immo. reçues au titre d'une mise à dispo		50 000,00	50 000,00
	Opérations d'équipement			
	Total des dépenses d'équipement		67 300,00	67 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'équipement			
16	Emprunts et dettes assimilées		33 100,00	33 100,00
1641	Emprunts en euros		29 100,00	29 100,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		4 000,00	4 000,00
26	Participat° et créances rattach. à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières		33 100,00	33 100,00
45...1..	Total des opé. pr compte de tiers(1 lig. par opé.)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES		100 400,00	100 400,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)			
041	Opérations patrimoniales			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		100 400,00	100 400,00
---	--	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1	
------------------------------	--

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		100 400,00
---	--	-------------------

BUDGET ANNEXE - ACCUEIL D'ENTREPRISES

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire rappel du budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				

10	Dotations, fonds divers et réserves			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
138	Autres subvent. d'investissement non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus		4 000,00	4 000,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières			4 000,00	4 000,00

45...2..	Total des opé. pr compte de tiers (1 lig. par opé.)			
----------	--	--	--	--

TOTAL DES OPERATIONS REELLES			4 000,00	4 000,00
-------------------------------------	--	--	-----------------	-----------------

021	Virement de la section de fonctionnement		36 100,00	36 100,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		60 300,00	60 300,00
28132	Amortissement des immeubles de rapport		11 850,00	11 850,00
281533	Amortissement des réseaux câblés		150,00	150,00
28158	Amortissement autre matériel et outillage		3 000,00	3 000,00
281728	Amort. autres agenc. et aménag.		1 100,00	1 100,00
281731	Amort. constr.mâd bâtiments publics		150,00	150,00
281732	Amort. constr.mâd immeubles de rapport		28 500,00	28 500,00
281735	Amortissements agencements mise à dispo		10 500,00	10 500,00
281758	Amort. autres installations mis à dispo			
281784	Amort. mobilier mis à disposition			
281788	Amort. autres immobilisations mâd		500,00	500,00
28183	Amort. matériel de bureau et informat.		500,00	500,00
28184	Amortissement du mobilier		2 650,00	2 650,00
28188	Amortissement des autres immo.		1 400,00	1 400,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			96 400,00	96 400,00
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			96 400,00	96 400,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			100 400,00	100 400,00
---	--	--	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1	
------------------------------	--

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		100 400,00
---	--	-------------------

IV - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B		29 100,00	29 100,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	29 100,00	29 100,00
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	29 100,00	29 100,00
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
168758	Autres groupements		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. Invest. Transférées cpte résultat		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépense de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D 001 (3)	TOTAL II
Dépenses	29 100,00			29 100,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		96 400,00	96 400,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
10222	FCTVA		
10223	TLE		
10224	Versements pour dépassement PLD		
10225	Participations dépassement COS		
10228	Autres fonds		
138	Autres subventions invest. Non transf.		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		96 400,00	96 400,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28132	<i>Amortissement des immeubles de rapport</i>	11 850,00	11 850,00
281533	<i>Amortissement des réseaux câblés</i>	150,00	150,00
28158	<i>Amortissement autre matériel et outillage</i>	3 000,00	3 000,00
281728	<i>Amort. autres agenc. et aménag.</i>	1 100,00	1 100,00
281731	<i>Amort. constr.mâd bâtiments publics</i>	150,00	150,00
281732	<i>Amort. constr.mâd immeubles de rapport</i>	28 500,00	28 500,00
281735	<i>Amortissements agencements mise à dispo</i>	10 500,00	10 500,00
281788	<i>Amort. autres immobilisations mâd</i>	500,00	500,00
28183	<i>Amort. matériel de bureau et informat.</i>	500,00	500,00
28184	<i>Amortissement du mobilier</i>	2 650,00	2 650,00
28188	<i>Amortissement des autres immo.</i>	1 400,00	1 400,00
29...	Prov. pour dépréciation immobilisations		
30...	Prov. pour dépréciation des stoks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréciation comptes de tiers		
59...	Prov. dépréciation comptes financiers		
024	Produits des cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement	36 100,00	36 100,00

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	TOTAL
Recettes	III		R001		IV
	96 400,00				96 400,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 29 100,00
Ressources propres disponibles	IV 96 400,00
Solde (recettes - dépenses)	V= IV - II (5) +67 300,00

(1) Les comptes 15,169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

A2.2

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Accueil d'entreprises Budget Primitif 2014

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel OIN	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu.					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					475 000,00									
1641 Emprunts en euros					475 000,00									
8592049 (C06003)	Caisse d'Epargne	15/12/2009	15/03/2010	15/03/2011	250 000,00	F	FIXE	3,92	3,92	EUR	A	P	O	A-1
70004791442 (C06002)	Crédit Agricole	08/11/2007	01/04/2008	01/03/2009	225 000,00	V	EURIB 6M + 0,005	4,72	1,46	EUR	S	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (hors zone €)					0,00									
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (8)					0,00									
165 Dépôts et cautions reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables					0,00									
1687 Autres dettes					0,00									
Total général					475 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

A2.2

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Accueil d'entreprises Budget Primitif 2014

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/14	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/14 (14)	Capital	Charges d'intérêts (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		366 246,96					29 008,29	9 568,98		6 650,00
1641 Emprunts en euros		0,00		366 246,96					29 008,29	9 568,98		6 650,00
8592049 (C06003)	N	0,00	1A	210 824,64	11	F	FIXE	3,92	14 095,35	6 264,33		6 170,00
70004791442 (C060002)	N	0,00	1A	155 422,32	9,5	V	EURIB 6M + 0,005	1,51	14 912,94	1 304,65		480,00
1643 Emprunts en devises (hors zone €)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (8)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1681 Autres emprunts		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1687 Autres dettes		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
Total général		0,00		366 246,96					29 008,29	9 568,98		6 650,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple :

A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Accueil d'entreprises Budget Primitif 2014

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	366 246,96	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00 %
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/2014	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoints des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	0,66	1,66	1,66	0	1,66
Attaché Territoriale	A	1		1	1		1
Adjoint Administratif 2ème classe	C		0,66	0,66	0,66		0,66
FILIERE TECHNIQUE (c)							
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE (j)							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		1	0,66	1,66	1,66	0	1,66

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complets sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévus par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/2014	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2014	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) Catégories : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

- TECH : Technique.
- URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
- S : Social.
- MS : Médico-social.
- MT : Médico-technique.
- SP : Sportif.
- CULT : Culturel
- ANIM : Animation.
- PM : Police.
- OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

BUDGET ANNEXE ACCUEIL ENTREPRISES

ARRETE - SIGNATURES

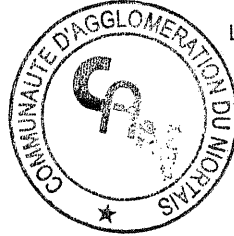
Nombre de membres en exercice : 88
Nombre de membres présents : 65
Nombre de pouvoirs : 13
Nombre de suffrages exprimés : 78
VOTES : Pour : 78
Contre : 0
Abstentions : 0

PREFECTURE DEUX-SEVRES
- 5 MARS 2014

Date de convocation : 18 février 2014

Présenté par le 1er Vice-Président
A NIORT, le 24 février 2014

Délibéré par le Conseil de Communauté, réunion en session ordinaire
A NIORT, le 24 février 2014

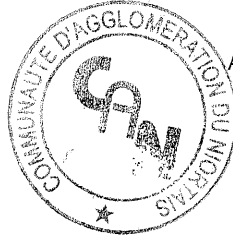


Les membres du Conseil de Communauté

Le Président,

Pascal DUFORESTEL

Certifié exécutoire par la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 5 mars 2014 et de la publication le 25 février 2014

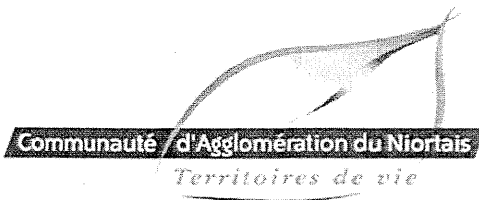


A NIORT, le 5 mars 2014

Le Président,

Pascal DUFORESTEL

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;
- (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

20004131700021	ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS
----------------	--

POSTE COMPTABLE DE : Centre des Finances Publiques de Niort
40 rue des prés Faucher
79061 NIORT

PREFECTURE DEUX-SEVRES
- 5 MARS 2014

Activités assujetties à TVA

M 14



Budget Primitif

Année 2014

Présenté au Conseil de Communauté d'Agglomération du Niortais
du 24 Février 2014 par Pascal DUFORESTEL, Président

BUDGET ANNEXE - ACTIVITES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
011	Charges à caractère général		62 542,00	62 542,00
60632	Fournitures de petit équipement		2 500,00	2 500,00
6068	Autres matières et fournitures		2 500,00	2 500,00
611	Contrats de prestations de services		20 500,00	20 500,00
61521	Entretien et réparation de terrains		500,00	500,00
61522	Entretien et réparation bâtiments		2 360,00	2 360,00
61558	Entretien réparation autres biens mobili		1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance		120,00	120,00
616	Primes d'assurances		15 145,00	15 145,00
6238	Divers			
6256	Missions		500,00	500,00
62871	Rembours frais collectivité rattachement		14 867,00	14 867,00
62875	Remb frais aux communes membres du gfp		600,00	600,00
63512	Taxes foncières		1 950,00	1 950,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		37 933,00	37 933,00
6331	Versements de transport		373,00	373,00
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.		104,00	104,00
6336	Cotisations au cnrpt et centres de gesti		207,00	207,00
6338	Autres impôts, taxes & vers. ass./ rému.		62,00	62,00
64111	Rémunération principale		21 410,00	21 410,00
64112	Nbi, supp fam. et indemnité de résidence		333,00	333,00
64118	Autres indemnités		5 317,00	5 317,00
6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.		3 506,00	3 506,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite		6 561,00	6 561,00
6478	Autres charges sociales diverses		60,00	60,00
6488	Autres charges			
014	Aténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante		400,00	400,00
6541	Creances admises en non valeurs		400,00	400,00
66	Charges financières		17 900,00	17 900,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance		17 800,00	17 800,00
66112	Intérêts_rattachements des icne		100,00	100,00
67	Charges exceptionnelles		1 000,00	1 000,00
6718	Autres charges excep. sur opé. de gest.		700,00	700,00
678	Autres charges exceptionnelles		300,00	300,00
68	Dotations aux amortissements			
022	Dépenses imprévues			
TOTAL DES OPERATIONS REELLES			119 775,00	119 775,00
023	Virement à la section d'investissement		36 485,00	36 485,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		19 415,00	19 415,00
6811	Dotat. aux amort. immos incorp. et corp.		19 415,00	19 415,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect° de fonct.			
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE (=prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)			55 900,00	55 900,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			175 675,00	175 675,00
RESTES A REALISER N-1				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			175 675,00	175 675,00

BUDGET ANNEXE - ACTIVITES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
013	Atténuation de charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes.		3 480,00	3 480,00
70878	Remb. de frais par d'autres redevables		3 480,00	3 480,00
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante		168 195,00	168 195,00
752	Revenus des immeubles		54 940,00	54 940,00
7552	Prise en charge du déficit du budget ann		113 255,00	113 255,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur provisions			
TOTAL DES RECETTES REELLES			171 675,00	171 675,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		4 000,00	4 000,00
777	Quote-part des subventions d'investissem		4 000,00	4 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect° de fonct.			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			4 000,00	4 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			175 675,00	175 675,00

RESTES A REALISER N-1

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

175 675,00

BUDGET ANNEXE - ACTIVITES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
010	Stocks			
20	Immob. incorporelles (sauf opérations et 204)		10 000,00	10 000,00
2031	Frais d'études		10 000,00	10 000,00
2033	Frais d'insertion			
204	Subventions d'équip. versées (sauf opérat°)			
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)		177 000,00	177 000,00
2111	Terrains nus		150 000,00	150 000,00
2158	Autres		9 900,00	9 900,00
2183	Matériel de bureau et matériel informati			
2184	Mobilier			
2188	Autres		17 100,00	17 100,00
22	Immob. reçues en affectat° (sauf opérat°)			
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)		952 737,00	952 737,00
2313	Constructions		952 737,00	952 737,00
238	Avances et acomptes sur cdes immo. corp.			
	Opérations d'équipement			
	Total des dépenses d'équipement		1 139 737,00	1 139 737,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'équipement			
16	Emprunts et dettes assimilées		30 700,00	30 700,00
1641	Emprunts en euros		30 700,00	30 700,00
26	Participat° et créances rattach. à des participat°			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières		30 700,00	30 700,00
45...1..	Total des opé. pr compte de tiers(1 lig. par opé.)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 170 437,00	1 170 437,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		4 000,00	4 000,00
13913	Subvention transférée		4 000,00	4 000,00
041	Opérations patrimoniales		5 500,00	5 500,00
2313	Constructions		5 500,00	5 500,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		9 500,00	9 500,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		1 179 937,00	1 179 937,00
	RESTES A REALISER N-1			
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE			
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			1 179 937,00

BUDGET ANNEXE - ACTIVITES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire rappel du budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement		740 424,00	740 424,00
1311	Subv transf état		312 500,00	312 500,00
1322	Subv. équipement non transf. régions			
1328	Autres subv. équip. non transf.		427 924,00	427 924,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		378 113,00	378 113,00
1641	Emprunts en euros		228 113,00	228 113,00
168758	Autres groupements		150 000,00	150 000,00
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement			1 118 537,00	1 118 537,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
138	Autres subvent. d'investissement non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières				

45...2..	Total des opé. pr compte de tiers (1 lig. par opé.)			
----------	--	--	--	--

TOTAL DES OPERATIONS REELLES		1 118 537,00	1 118 537,00
-------------------------------------	--	---------------------	---------------------

021	Virement de la section de fonctionnement		36 485,00	36 485,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		19 415,00	19 415,00
28128	Amortissements des aménagements		15,00	15,00
28132	Amortissement des immeubles de rapport		2 000,00	2 000,00
28135	Amortissements agencements constructions		200,00	200,00
28138	Amortissements autres constructions		1 500,00	1 500,00
281731	Amort. constr.mad bâtiments publics		2 000,00	2 000,00
281732	Amort. constr.mad immeubles de rapport		1 200,00	1 200,00
28184	Amortissement du mobilier		1 000,00	1 000,00
28188	Amortissement des autres immo.		11 500,00	11 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			55 900,00	55 900,00
041	Opérations patrimoniales		5 500,00	5 500,00
2033	Frais d'insertion		5 500,00	5 500,00
238	Avances et acomptes sur cdes immo. corp.			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			61 400,00	61 400,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		1 179 937,00	1 179 937,00
---	--	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
1 179 937,00	

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES**

II

A2.2

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Activités Assujetties à TVA Budget Primitif 2014

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/14	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/14(14)	Capital	Charges d'intérêts (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		406 333,31					30 666,68	17 653,52		4 234,00
1641 Emprunts en euros		0,00		406 333,31					30 666,68	17 653,52		4 234,00
MON276321EUR (C13CAN001)	N	0,00	1A	406 333,31	13	F	FIXE	4,41	30 666,68	17 653,52		4 234,00
1643 Emprunts en devises (hors zone €)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (8)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1681 Autres emprunts		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1687 Autres dettes		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
Total général		0,00		406 333,31					30 666,68	17 653,52		4 234,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple :

A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Activités Assujetties à TVA Budget Primitif 2014

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortisse- ment (7)	Possibilité de rembourse- ment anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actu.						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00										
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					460 000,00										
1641 Emprunts en euros					460 000,00										
MON276321EUR (C13CAN001)	Caisse Française de Financement Local (ancien Dexia)	13/09/2011	12/12/2011	01/04/2012	460 000,00	F	FIXE	4,41	4,55	EUR	T	C	O	A-1	
1643 Emprunts en devises (hors zone €)					0,00										
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (8)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables					0,00										
1687 Autres dettes					0,00										
Total général					460 000,00										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Activités Assujetties à TVA Budget Primitif 2014

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Exchange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Exchange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	406 333,31	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B		34 700,00	34 700,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	30 700,00	30 700,00
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	30 700,00	30 700,00
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
168758	Autres groupements		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		4 000,00	4000
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. Invest. Transférées cpte résultat	4 000,00	4 000,00
13913	Subvention transférée	4 000,00	4 000,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépense de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D 001 (3)	TOTAL II
Dépenses	34 700,00			34 700,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		55 900,00	55 900,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
10222	FCTVA		
10223	TLE		
10224	Versements pour dépassement PLD		
10225	Participations dépassement COS		
10228	Autres fonds		
138	Autres subventions invest. Non transf.		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		55 900,00	55 900,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28128	<i>Amortissements des aménagements</i>	15,00	15,00
28132	<i>Amortissement des immeubles de rapport</i>	2 000,00	2 000,00
28135	<i>Amortissements agencements constructions</i>	200,00	200,00
28138	<i>Amortissements autres constructions</i>	1 500,00	1 500,00
281731	<i>Amort. constr.mâd bâtiments publics</i>	2 000,00	2 000,00
281732	<i>Amort. constr.mâd immeubles de rapport</i>	1 200,00	1 200,00
28184	<i>Amortissement du mobilier</i>	1 000,00	1 000,00
28188	<i>Amortissement des autres immo.</i>	11 500,00	11 500,00
29...	Prov. pour dépréciation immobilisations		
30...	Prov. pour dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréciation comptes de tiers		
59...	Prov. dépréciation comptes financiers		
024	Produits des cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement	36 485,00	36 485,00

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	TOTAL
Recettes	III		R001		IV
	55 900,00				55 900,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	34 700,00
Ressources propres disponibles	IV	55 900,00
Solde (recettes - dépenses)	V= IV - II (5)	+21 200,00

(1) Les comptes 15,169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoints des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
FILIERE TECHNIQUE (c)							
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)				0,7			0,7
Conservateur en chef du patrimoine	A		0,2	0,2	0,2		0,2
Assist. Conservation Principal 2ème classe	B		0,5	0,5	0,5		0,5
FILIERE CULTURELLE (h)				0			0
FILIERE ANIMATION (i)				0			0
FILIERE POLICE (j)				0			0
EMPLOIS NON CITES (k) (5)				0			0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)				0,7			0,7

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine
(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complets sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévus par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/2014	IV C1
---	------------------------

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2014	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) Catégories : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre

BUDGET ANNEXE ACTIVITES ASSUJETTIES A TVA

ARRETE - SIGNATURES

PREFECTURE DEUX-SEVRES

- 5 MARS 2014

Nombre de membres en exercice : 88

Nombre de membres présents : 65

Nombre de pouvoirs : 13

Nombre de suffrages exprimés : 78

VOTES : Pour : 78

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 18 février 2014

Présenté par le 1er Vice-Président

A NIORT, le 24 février 2014

Délibéré par le Conseil de Communauté, réunion en session ordinaire

A NIORT, le 24 février 2014

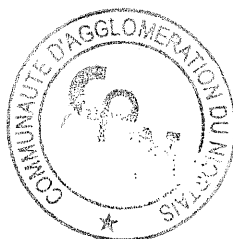


Les membres du Conseil de Communauté

Le Président,

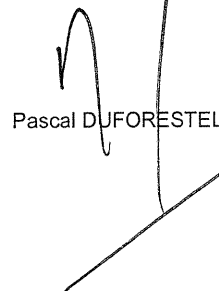

Pascal DUFORSTEL

Certifié exécutoire par la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 5 mars 2014 et de la publication le 25 février 2014



A NIORT, le 5 mars 2014

Le Président,


Pascal DUFORSTEL

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;

(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

20004131700096

ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE :
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

POSTE COMPTABLE DE : Centre des Finances Publiques de Niort
40 rue des prés Faucher
79061 NIORT

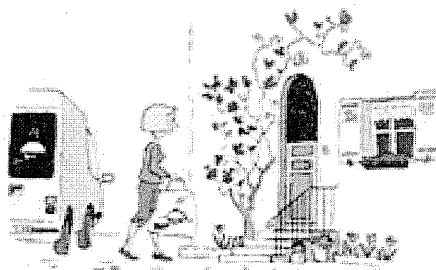
PREFECTURE DEUX-SEVRES

- 5 MARS 2014

Portage de repas

M 14

Portage de repas



Budget Primitif

Année 2014

Présenté au Conseil de Communauté d'Agglomération du Niortais
du 24 Février 2014 par Pascal DUFORESTEL, Président



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

20004131700096	ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS
----------------	--

POSTE COMPTABLE DE : Centre des Finances Publiques de Niort
40 rue des prés Faucher
79061 NIORT

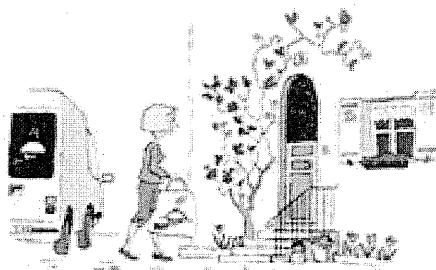
PREFECTURE DEUX-SEVRES

- 5 MARS 2014

Portage de repas

M 14

Portage de repas



Budget Primitif

Année 2014

Présenté au Conseil de Communauté d'Agglomération du Niortais
du 24 Février 2014 par Pascal DUFORESTEL, Président

BUDGET ANNEXE - PORTAGE DE REPAS

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
011	Charges à caractère général		122 165,00	122 165,00
60622	Carburants		4 350,00	4 350,00
60623	Alimentation		115 200,00	115 200,00
60628	Autres fournitures non stockées		1 000,00	1 000,00
6135	Locations mobilières		150,00	150,00
61551	Matériel roulant		450,00	450,00
616	Primes d'assurances		1 015,00	1 015,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		25 907,00	25 907,00
6218	Autre personnel extérieur		24 780,00	24 780,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel		900,00	900,00
6456	Versement au fnc du supplément familial		187,00	187,00
6475	Médecine du travail, pharmacie		40,00	40,00
014	Aténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante		190,00	190,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associ		185,00	185,00
658	Charges diverses de gestion courante		5,00	5,00
66	Charges financières		422,00	422,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance		439,00	439,00
66112	Intérêts_rattachements des icne		-17,00	-17,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements			
022	Dépenses imprévues			
TOTAL DES OPERATIONS REELLES			148 684,00	148 684,00
023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		3 703,00	3 703,00
6811	Dotat. aux amort. immos incorp. et corp.		3 703,00	3 703,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect° de fonct.			
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE (=prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)			3 703,00	3 703,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			152 387,00	152 387,00
RESTES A REALISER N-1				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			152 387,00	152 387,00

BUDGET ANNEXE - PORTAGE DE REPAS

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
013	Atténuation de charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes.		146 345,00	146 345,00
7078	Autres marchandises		146 345,00	146 345,00
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante		6 042,00	6 042,00
7552	Prise en charge du déficit du budget annexe		6 042,00	6 042,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur provisions			
TOTAL DES RECETTES REELLES			152 387,00	152 387,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect° de fonct.			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			152 387,00	152 387,00

RESTES A REALISER N-1

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES **152 387,00**

BUDGET ANNEXE - PORTAGE DE REPAS

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
010	Stocks			
20	Immob. incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équip. versées (sauf opérat°)			
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)		214,00	214,00
2188	Autres		214,00	214,00
22	Immob. reçues en affectat° (sauf opérat°)			
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)			
	Opérations d'équipement			
	Total des dépenses d'équipement		214,00	214,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'équipement			
16	Emprunts et dettes assimilées		3 489,00	3 489,00
1641	Emprunts en euros		3 489,00	3 489,00
26	Participat° et créances rattach. à des participat°			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières		3 489,00	3 489,00
45...1..	Total des opé. pr compte de tiers(1 lig. par opé.)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES		3 703,00	3 703,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)			
041	Opérations patrimoniales			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			3 703,00	3 703,00

RESTES A REALISER N-1

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 3 703,00

BUDGET ANNEXE - PORTAGE DE REPAS

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire rappel du budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
138	Autres subvent. d'investissement non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières				
45...2..	Total des opé. pr compte de tiers (1 lig. par opé.)			
TOTAL DES OPERATIONS REELLES				
021	Virement de la section de fonctionnement		3 703,00	3 703,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		3 703,00	3 703,00
28182	Amortissement matériel de transport			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			3 703,00	3 703,00
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			3 703,00	3 703,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			3 703,00	3 703,00
RESTES A REALISER N-1				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				3 703,00

IV - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

A2.2

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Portage de Repas Budget Primitif 2014
A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu.					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					28 315,00									
1641 Emprunts en euros					28 315,00									
8714504 (C017CCPC001)	Caisse d'Epargne	05/10/2010	20/10/2010	20/01/2011	28 315,00	F	FIXE	2,57	2,59	EURO	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (hors zone €)					0,00									
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (8)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables					0,00									
1687 Autres dettes					0,00									
Total général					28 315,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Portage de Repas Budget Primitif 2014

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/14	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/14(14)	Capital	Charges d'intérêts (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		18 370,54					3 488,31	438,69		76,00
1641 Emprunts en euros		0,00		18 370,54					3 488,31	438,69		76,00
8714504 (C017CCPC001)	N	0,00	1A	18 370,54	5	F	FIXE	2,57	3 488,31	438,69		76,00
1643 Emprunts en devises (hors zone €)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (8)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1681 Autres emprunts		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1687 Autres dettes		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
Total général		0,00		18 370,54					3 488,31	438,69		76,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs

catégories d'emprunt (exemple :
A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Portage de Repas Budget Primitif 2014

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	18 370,54	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00 %
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B		3 489,00	3 489,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	3 489,00	3 489,00
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	3 489,00	3 489,00
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
168758	Autres groupements		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. Invest. Transférées cpte résultat		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépende de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D 001 (3)	TOTAL II
Dépenses	3 489,00			3 489,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		3 703,00	3 703,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
10222	FCTVA		
10223	TLE		
10224	Versements pour dépassement PLD		
10225	Participations dépassement COS		
10228	Autres fonds		
138	Autres subventions invest. Non transf.		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 703,00	3 703,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28182	<i>Amortissement matériel de transport</i>	3 703,00	3 703,00
29...	Prov. pour dépréciation immobilisations		
30...	Prov. pour dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréciation comptes de tiers		
59...	Prov. dépréciation comptes financiers		
024	Produits des cessions		
21	Virement de la section de fonctionnement		

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	TOTAL
Recettes	III		R001		IV
	3 703,00				3 703,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 489,00
Ressources propres disponibles	IV 3 703,00
Solde (recettes - dépenses)	V= IV - II (5) +214,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoints des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53				0			0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
				0			0
FILIERE TECHNIQUE (c)							
				0			0
FILIERE SOCIALE (d)							
				0			0
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0	0,71	0,71	0,71	0	0,71
Agent social 2ème classe	C		0,71	0,71	0,71		0,71
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)				0			0
				0			0
FILIERE SPORTIVE (g)				0			0
				0			0
FILIERE CULTURELLE (h)				0			0
				0			0
FILIERE ANIMATION (i)				0			0
				0			0
FILIERE POLICE (j)				0			0
				0			0
EMPLOIS NON CITES (k) (5)				0			0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		0	0,71	0,71	0,71	0	0,71

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complets sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévus par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivaient temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/2014	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2014	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) Catégories : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre

BUDGET ANNEXE PORTAGE DE REPAS

ARRETE - SIGNATURES

PREFECTURE DEUX-SEVRES

- 5 MARS 2014

Présenté par le Président,
A NIORT, le 24 février 2014

Délibéré par le Conseil de Communauté, réunion en session ordinaire
A NIORT, le 24 février 2014

Nombre de membres en exercice : 88
Nombre de membres présents : 65
Nombre de suffrages exprimés : 78
VOTES : Pour : 78
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 18 février 2014



Les membres du Conseil de Communauté

Le Président,

Pascal DUFORESTEL

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 5 mars 2014, et de la publication le 25 février 2014

A NIORT, le 5 mars 2014

Le Président,

Pascal DUFORESTEL

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;
(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

20004131700138	ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS
----------------	--

POSTE COMPTABLE DE : Centre des Finances Publiques de Niort
40 rue des prés Faucher
79061 NIORT

PREFECTURE DEUX-SEVRES

- 5 MARS 2014

Bâtiments

M 14



Budget Primitif

Année 2014

Présenté au Conseil de Communauté d'Agglomération du Niortais
du 24 Février 2014 par Pascal DUFORESTEL, Président

BUDGET ANNEXE -BATIMENTS

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
011	Charges à caractère général		33 286,00	33 286,00
60628	Autres fournitures non stockées		870,00	870,00
61521	Entretien et réparation de terrains		600,00	600,00
61522	Entretien et réparation bâtiments		12 200,00	12 200,00
61558	Entretien réparation autres biens mobili		3 000,00	3 000,00
616	Primes d'assurances		2 566,00	2 566,00
6238	Divers		1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières		7 950,00	7 950,00
6358	Autres droits		5 100,00	5 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Aténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante		5,00	5,00
658	Charges diverses de gestion courante		5,00	5,00
66	Charges financières		32 921,00	32 921,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance		33 274,00	33 274,00
66112	Intérêts_rattachements des icne		-353,00	-353,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements			
022	Dépenses imprévues			
TOTAL DES OPERATIONS REELLES			66 212,00	66 212,00
023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		63 037,00	63 037,00
6811	Dotat. aux amort. immos incorp. et corp.		63 037,00	63 037,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect° de fonct.			
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE (=prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)			63 037,00	63 037,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			129 249,00	129 249,00
RESTES A REALISER N-1				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				129 249,00

BUDGET ANNEXE -BATIMENTS

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
013	Atténuation de charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes.		3 497,00	3 497,00
70878	Remb. de frais par d'autres redevables		3 497,00	3 497,00
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante		110 280,00	110 280,00
752	Revenus des immeubles		54 660,00	54 660,00
7552	Prise en charge du déficit du budget ann		55 620,00	55 620,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur provisions			
TOTAL DES RECETTES REELLES			113 777,00	113 777,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		15 472,00	15 472,00
777	Quote-part des subventions d'investissem		15 472,00	15 472,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect° de fonct.			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			15 472,00	15 472,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		129 249,00	129 249,00
--	--	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	129 249,00
--	-------------------

BUDGET ANNEXE -BATIMENTS

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
010	Stocks			
20	Immob. incorporelles (sauf opérations et 204)		2 000,00	2 000,00
2033	Frais d'insertion		2 000,00	2 000,00
204	Subventions d'équip. versées (sauf opérat*)			
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)			
22	Immob. reçues en affectat* (sauf opérat*)			
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)		167 500,00	167 500,00
2313	Constructions		167 500,00	167 500,00
	Opérations d'équipement		823 500,00	823 500,00
0018	Multiservices granzay-gript		402 000,00	402 000,00
0019	Bâtiment paepc n°2		421 500,00	421 500,00
	Total des dépenses d'équipement		993 000,00	993 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'équipement			
16	Emprunts et dettes assimilées		56 177,00	56 177,00
1641	Emprunts en euros		53 417,00	53 417,00
168758	Autres groupements		2 760,00	2 760,00
26	Participat* et créances rattach. à des participat*			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières		56 177,00	56 177,00
45...1..	Total des opé. pr compte de tiers(1 lig. par opé.)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 049 177,00	1 049 177,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		15 472,00	15 472,00
13912	Sub équip transf cpte résultat régions		772,00	772,00
13913	Subvention transférée		5 770,00	5 770,00
139141	Communes membres du gfp		2 681,00	2 681,00
13918	Autres sub équip transf cpte résultat		5 093,00	5 093,00
13931	Dotation d'équipement territoires ruraux		1 156,00	1 156,00
041	Opérations patrimoniales		5 500,00	5 500,00
2313	Constructions		5 500,00	5 500,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		20 972,00	20 972,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		1 070 149,00	1 070 149,00
RESTES A REALISER N-1				
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				
				1 070 149,00

BUDGET ANNEXE -BATIMENTS

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire rappel du budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement		204 600,00	204 600,00
13141	Communes membres du gfp		84 600,00	84 600,00
1318	Autres subv. équip transférables		120 000,00	120 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		797 012,00	797 012,00
1641	Emprunts en euros		783 491,00	783 491,00
1676	Dettes envers locataires-acquéreurs		13 521,00	13 521,00
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Total des recettes d'équipement		1 001 612,00	1 001 612,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
138	Autres subvent. d'investissement non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
	Total des recettes financières			

45...2...	Total des opé. pr compte de tiers (1 lig. par opé.)			

TOTAL DES OPERATIONS REELLES			1 001 612,00	1 001 612,00
-------------------------------------	--	--	---------------------	---------------------

021	Virement de la section de fonctionnement			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		63 037,00	63 037,00
28031	Amortissement des frais d'études		8 262,00	8 262,00
28051	Amort concessions brevets		621,00	621,00
28132	Amortissement des immeubles de rapport		43 128,00	43 128,00
28188	Amortissement des autres immo.		11 006,00	11 006,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		63 037,00	63 037,00
041	Opérations patrimoniales		5 500,00	5 500,00
2033	Frais d'insertion		5 500,00	5 500,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		68 537,00	68 537,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			1 070 149,00	1 070 149,00
---	--	--	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			1 070 149,00
---	--	--	---------------------

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Bâtiments Budget Primitif 2014
A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organeisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu.					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Totaux)					1 105 917,24									
1641 Emprunts en euros					1 105 917,24									
20100354 (C018CCPC001)	Caisse d'Epargne	31/07/2001	15/09/2001	15/11/2001	76 511,24	F	FIXE	5,52	5,84	EURO	T	P	O	A-1
20100467 (C018CCPC002)	Caisse d'Epargne	01/10/2001	07/11/2001	07/02/2002	38 113,00	F	FIXE	5,15	5,25	EURO	T	P	O	A-1
20100533 (C018CCPC003)	Caisse d'Epargne	07/12/2001	15/12/2001	15/03/2002	50 553,00	F	FIXE	4,89	4,88	EURO	T	P	O	A-1
20300733 (C018CCPC004)	Caisse d'Epargne	16/12/2003	01/02/2004	01/06/2004	26 500,00	F	FIXE	4,93	5,02	EURO	T	P	O	A-1
20300731 (C018CCPC005)	Caisse d'Epargne	16/12/2003	01/03/2004	01/06/2004	173 000,00	F	FIXE	4,93	5,02	EURO	T	P	O	A-1
20400132 (C018CCPC006)	Caisse d'Epargne	12/05/2004	01/06/2014	04/01/1900	265 700,00	F	FIXE	4,85	4,84	EURO	T	P	O	A-1
8714507 (C018CCPC007)	Caisse d'Epargne	05/10/2010	20/10/2010	20/01/2011	429 540,00	F	FIXE	3,36	3,40	EURO	T	P	O	A-1
1211949 (C018CCPC008)	Caisse des dépôts et consignations	28/12/2011	01/02/2012	01/02/2013	44 000,00	F	FIXE	4,51	4,52	EURO	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (hors zone €)					0,00									
1644 Opérations affrortées à l'emprunt (8)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables					0,00									
1687 Autres dettes					0,00									
Total général					1 105 917,24									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Taux initial du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

A.2.2

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Bâtiments Budget Primitif 2014

A.2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/14	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
					Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/14(14)	Capital	Charges d'intérêts (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00		
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		784 672,71				53 414,32	31 786,98	5 555,00		
1641 Emprunts en euros		0,00		784 672,71				53 414,32	31 786,98	5 555,00		
20100354 (C018CCPC001)	N	0,00	1A	40 809,15	8	F	FIXE	4 343,98	2 163,78	257,00		
20100467 (C018CCPC002)	N	0,00	1A	10 122,08	3	F	FIXE	5,15	460,09	53,00		
20100533 (C018CCPC003)	N	0,00	1A	13 250,79	3	F	FIXE	4,89	571,66	21,00		
20300733 (C018CCPC004)	N	0,00	1A	16 749,07	10	F	FIXE	4,93	802,13	66,00		
20300731 (C018CCPC005)	N	0,00	1A	109 343,72	10	F	FIXE	4,93	5 236,63	428,00		
20400132 (C018CCPC006)	N	0,00	1A	170 582,10	10,5	F	FIXE	4,85	8 043,04	659,00		
8714507 (C018CCPC007)	N	0,00	1A	381 931,25	17	F	FIXE	3,36	12 620,66	2 433,00		
1211949 (C018CCPC008)	N	0,00	1A	41 884,57	13	F	FIXE	4,51	1 888,99	1 638,00		
1643 Emprunts en devises (hors zone €)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00		
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (8)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00		
166 Dépôts et cautions reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00		
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00		
1681 Autres emprunts		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00		
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00		
1687 Autres dettes		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00		
Total général		0,00		784 672,71				53 414,32	31 786,98	5 555,00		

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple :

A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Bâtiments Budget Primitif 2014

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	8 100,00 % 784 672,71	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	
(F) Autres types de structures						0 0,00 % 0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B		71 649,00	71 649,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	56 177,00	56 177,00
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	53 417,00	53 417,00
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
168758	Autres groupements	2 760,00	2 760,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		15 472,00	15 472,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. Invest. Transférées cpte résultat	15 472,00	15 472,00
13912	Sub équip transf cpte résultat régions	772,00	772,00
13913	Subvention transférée	5 770,00	5 770,00
139141	Communes membres du gfp	2 681,00	2 681,00
13918	Autres sub équip transf cpte résultat	5 093,00	5 093,00
13931	Dotation d'équipement territoires ruraux	1 156,00	1 156,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépense de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D 001 (3)	TOTAL II
Dépenses	71 649,00			71 649,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		63 037,00	63 037,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
10222	FCTVA		
10223	TLE		
10224	Versements pour dépassement PLD		
10225	Participations dépassement COS		
10228	Autres fonds		
138	Autres subventions invest. Non transf.		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		63 037,00	63 037,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Amortissement des frais d'études	8 282,00	8 282,00
28051	Amort concessions brevets	621,00	621,00
28132	Amortissement des immeubles de rapport	43 128,00	43 128,00
28188	Amortissement des autres immo.	11 006,00	11 006,00
29...	Prov. pour dépréciation immobilisations		
30...	Prov. pour dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréciation comptes de tiers		
59...	Prov. dépréciation comptes financiers		
024	Produits des cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	TOTAL
Recettes	III	*	R001		IV
	63 037,00				63 037,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 71 649,00
Ressources propres disponibles	IV 63 037,00
Solde (recettes - dépenses)	V= IV - II (5) -8 612,00

(1) Les comptes 15,169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1) 18

LIBELLE : Multiservices granzay-gript

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
			a		b	b
	DEPENSES			402 000,00	402 000,00	
20	Immobilisations incorporelles			2 000,00	2 000,00	
2033	Frais d'insertion			2 000,00	2 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours			400 000,00	400 000,00	
2313	Constructions			400 000,00	400 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
		c	d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		204 600,00
13	Subventions d'investissement		204 600,00
13141	Communes membres du gfp		84 600,00
1318	Autres subv. équip transférables		120 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	
Excédent de financements si positif	
Besoin de financement si négatif	197 400,00

(1) Ouvrir un cadre par opération

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1) 19

LIBELLE : Bâtiment paepc n°2

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
			a		b	b
DEPENSES				421 500,00	421 500,00	
20	Immobilisations incorporelles			1 500,00	1 500,00	
2033	Frais d'insertion			1 500,00	1 500,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			30 000,00	30 000,00	
2111	Terrains nus			30 000,00	30 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours			390 000,00	390 000,00	
2313	Constructions			390 000,00	390 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
		c	d
TOTAL RECETTES AFFECTEES			
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	
Excédent de financements si positif	
Besoin de financement si négatif	421 500,00

(1) Ouvrir un cadre par opération

BUDGET ANNEXE BATIMENTS

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 88

Nombre de membres présents : 65

Nombre de suffrages exprimés : 78

VOTES : Pour : 78

Contre : 0

Abstentions : 0

PREFECTURE DEUX-SEVRES

- 5 MARS 2014

Date de convocation : 18 février 2014

Présenté par le Président,
A NIORT, le 24 février 2014

Délibéré par le Conseil de Communauté, réunion en session ordinaire
A NIORT, le 24 février 2014

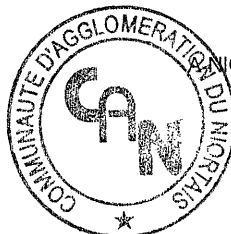


Les membres du Conseil de Communauté

Le Président,

Pascal DUFORESTEL

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 5 mars 2014, et de la publication le 25 février 2014



NIORT, le 5 mars 2014

Le Président,

Pascal DUFORESTEL

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;

(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

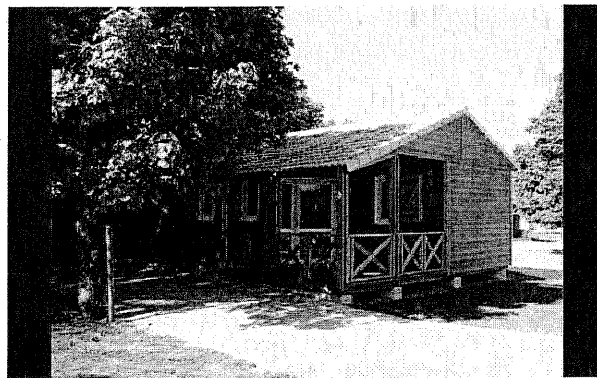
20004131700112	ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS
----------------	--

POSTE COMPTABLE DE : Centre des Finances Publiques de Niort
40 rue des prés Faucher
79061 NIORT

PREFECTURE DEUX-SEVRES
- 5 MARS 2014

Camping

M 14



Budget Primitif

Année 2014

Présenté au Conseil de Communauté d'Agglomération du Niortais
du 24 Février 2014 par Pascal DUFORESTEL, Président

BUDGET ANNEXE - CAMPING DE MARIGNY

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
011	Charges à caractère général		9 295,00	9 295,00
60611	Eau et assainissement		1 130,00	1 130,00
60612	Energie - electricité		5 100,00	5 100,00
60628	Autres fournitures non stockées		500,00	500,00
60631	Fournitures d'entretien		200,00	200,00
60632	Fournitures de petit équipement		500,00	500,00
61558	Entretien réparation autres biens mobiliers		400,00	400,00
616	Primes d'assurances		365,00	365,00
6228	Diverses rémunérations d'intermédiaires		700,00	700,00
6262	Frais de télécommunications		200,00	200,00
63512	Taxes foncières		200,00	200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		3 625,00	3 625,00
6218	Autre personnel extérieur		3 625,00	3 625,00
014	Aténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante		5,00	5,00
658	Charges diverses de gestion courante		5,00	5,00
66	Charges financières		9 405,00	9 405,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance		9 594,00	9 594,00
66112	Intérêts_rattachements des icne		-189,00	-189,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements			
022	Dépenses imprévues			
TOTAL DES OPERATIONS REELLES			22 330,00	22 330,00
023	Virement à la section d'investissement		3 853,00	3 853,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		14 476,00	14 476,00
6811	Dotat. aux amort. immos incorp. et corp.		14 476,00	14 476,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect° de fonct.			
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE (=prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)			18 329,00	18 329,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			40 659,00	40 659,00

RESTES A REALISER N-1

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

40 659,00

BUDGET ANNEXE - CAMPING DE MARIGNY

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
013	Atténuation de charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes.		100,00	100,00
70878	Remb. de frais par d'autres redevables		100,00	100,00
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante		40 559,00	40 559,00
752	Revenus des immeubles		13 000,00	13 000,00
7552	Prise en charge du déficit du budget annexe		27 559,00	27 559,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur provisions			
TOTAL DES RECETTES REELLES			40 659,00	40 659,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect° de fonct.			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			40 659,00	40 659,00

RESTES A REALISER N-1

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

40 659,00

BUDGET ANNEXE - CAMPING DE MARIGNY

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
010	Stocks			
20	Immob. incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équip. versées (sauf opérat°)			
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)			
22	Immob. reçues en affectat° (sauf opérat°)			
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)			
	Opérations d'équipement			
Total des dépenses d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'équipement			
16	Emprunts et dettes assimilées		18 329,00	18 329,00
1641	Emprunts en euros		18 329,00	18 329,00
26	Participat° et créances rattach. à des participat°			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières			18 329,00	18 329,00
45...1..	Total des opé. pr compte de tiers(1 lig. par opé.)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES			18 329,00	18 329,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)			
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		18 329,00	18 329,00
---	--	------------------	------------------

RESTES A REALISER N-1

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 329,00
---	------------------

BUDGET ANNEXE - CAMPING DE MARIGNY

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire rappel du budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				

10	Dotations, fonds divers et réserves			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
138	Autres subvent. d'investissement non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières				

45...2..	Total des opé. pr compte de tiers (1 lig. par opé.)			
----------	--	--	--	--

TOTAL DES OPERATIONS REELLES				
-------------------------------------	--	--	--	--

021	Virement de la section de fonctionnement		3 853,00	3 853,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		14 476,00	14 476,00
28138	Amortissements autres constructions		14 108,00	14 108,00
28188	Amortissement des autres immo.		368,00	368,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			18 329,00	18 329,00
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			18 329,00	18 329,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			18 329,00	18 329,00
---	--	--	-----------	-----------

RESTES A REALISER N-1			
------------------------------	--	--	--

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE			
--	--	--	--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			18 329,00
---	--	--	-----------

IV - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

A2.2

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Camping de Marigny Budget Primitif 2014

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu.					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					310 000,00									
1641 Emprunts en euros					310 000,00									
70006679054 (C020CCPC001)	Crédit Agricole	27/04/2009	02/05/2009	01/07/2009	310 000,00	F	FIXE	4,18	4,19	EURO	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (hors zone €)					0,00									
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (8)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables					0,00									
1687 Autres dettes					0,00									
Total général					310 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES**

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Camping de Marigny Budget Primitif 2014

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture ? ON (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant au 01/01/14	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/14(14)	Capital	Charges d'intérêts (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		236 330,53				18 328,89	9 593,79	2 278,00		2 278,00
1641 Emprunts en euros		0,00		236 330,53				18 328,89	9 593,79	2 278,00		2 278,00
70006679054 (020CCFC001)	N	0,00	1A	236 330,53	10,5	F	FIXE	4,18	9 593,79	2 278,00		2 278,00
1643 Emprunts en devises (hors zone €)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00		0,00
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (8)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00		0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00		0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00		0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00		0,00
1681 Autres emprunts		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00		0,00
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00		0,00
1687 Autres dettes		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00		0,00
Total général		0,00		236 330,53				18 328,89	9 593,79	2 278,00		2 278,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs

catégories d'emprunt (exemple :

A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Camping de Marigny Budget Primitif 2014

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Exchange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Exchange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	236 330,53	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00 %
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B		18 329,00	18 329,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	18 329,00	18 329,00
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	18 329,00	18 329,00
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
168758	Autres groupements		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. Invest. Transférées cpte résultat		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépense de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D 001 (3)	TOTAL II
Dépenses	18 329,00			18 329,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		18 329,00	18 329,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
10222	FCTVA		
10223	TLE		
10224	Versements pour dépassement PLD		
10225	Participations dépassement COS		
10228	Autres fonds		
138	Autres subventions invest. Non transf.		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		18 329,00	18 329,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28138	Amortissements autres constructions	14 108,00	14 108,00
28188	Amortissement des autres immo.	368,00	368,00
29...	Prov. pour dépréciation immobilisations		
30...	Prov. pour dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréciation comptes de tiers		
59...	Prov. dépréciation comptes financiers		
024	Produits des cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement	3 853,00	3 853,00

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	TOTAL
Recettes	III		R001		IV
	18 329,00				18 329,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 18 329,00
Ressources propres disponibles	IV 18 329,00
Solde (recettes - dépenses)	V= IV - II (5)

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

BUDGET ANNEXE CAMPING DE MARIGNY

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 88

Nombre de membres présents : 65

Nombre de suffrages exprimés : 78

VOTES : Pour : 78

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 18 février 2014

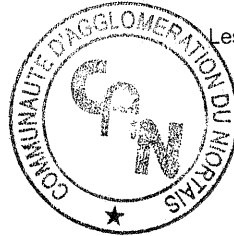
PREFECTURE DEUX-SEVRES

- 5 MARS 2014

Présenté par le Président,
A NIORT, le 24 février 2014

Délibéré par le Conseil de Communauté, réunion en session ordinaire
A NIORT, le 24 février 2014

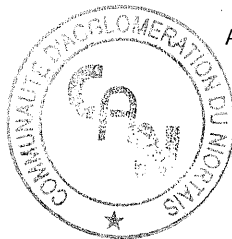
Les membres du Conseil de Communauté



Le Président,

Pascal DUFORESTEL

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 5 mars 2014, et de la publication le 25 février 2014



A NIORT, le 5 mars 2014

Le Président,

Pascal DUFORESTEL

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;

(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

20004131700104	ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS
----------------	--

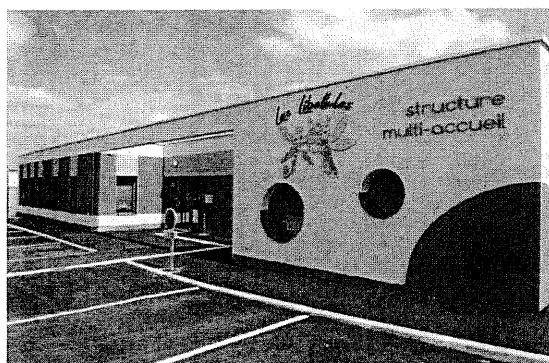
POSTE COMPTABLE DE : Centre des Finances Publiques de Niort
40 rue des prés Faucher
79061 NIORT

PREFECTURE DEUX-SEVRES

- 5 MARS 2014

Multi-Accueil Petite Enfance

M 14



Budget Primitif

Année 2014

Présenté au Conseil de Communauté d'Agglomération du Niortais
du 24 Février 2014 par Pascal DUFORESTEL, Président

BUDGET ANNEXE - MULTI-ACCUEIL

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
011	Charges à caractère général		109 285,00	109 285,00
60611	Eau et assainissement		1 020,00	1 020,00
60612	Energie - électricité		14 575,00	14 575,00
60623	Alimentation		24 550,00	24 550,00
60628	Autres fournitures non stockées		20 200,00	20 200,00
60631	Fournitures d'entretien		5 200,00	5 200,00
60632	Fournitures de petit équipement		5 500,00	5 500,00
60636	Vêtements de travail		760,00	760,00
6064	Fournitures administratives		2 200,00	2 200,00
611	Contrats de prestations de services		970,00	970,00
61522	Entretien et réparation bâtiments		3 000,00	3 000,00
61558	Entretien réparation autres biens mobiliers		4 000,00	4 000,00
6156	Maintenance		6 450,00	6 450,00
616	Primes d'assurances		2 610,00	2 610,00
6182	Documentation générale et technique		1 210,00	1 210,00
6184	Versements à des organismes de formation		4 500,00	4 500,00
6228	Diverses rémunérations d'intermédiaires		3 100,00	3 100,00
6232	Fêtes et cérémonies		700,00	700,00
6237	Publications		570,00	570,00
6251	Voyages et déplacements		1 250,00	1 250,00
6261	Frais d'affranchissement		900,00	900,00
6262	Frais de télécommunications		4 700,00	4 700,00
6283	Frais de nettoyage des locaux		1 320,00	1 320,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		572 738,00	572 738,00
6217	Personnel affecté par la commune membre		170,00	170,00
6218	Autre personnel extérieur		13 840,00	13 840,00
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.		1 725,00	1 725,00
6336	Cotisations au cnrpt et centres de gestion		6 865,00	6 865,00
6338	Autres impôts, taxes & vers. ass./ rému.		1 036,00	1 036,00
64111	Rémunération principale		283 585,00	283 585,00
64131	Rémunérations - personnel non titulaire		92 770,00	92 770,00
6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.		81 555,00	81 555,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite		61 537,00	61 537,00
6454	Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c.		5 760,00	5 760,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel		14 615,00	14 615,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales		7 115,00	7 115,00
6475	Médecine du travail, pharmacie		2 165,00	2 165,00
014	Aténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières		53 301,00	53 301,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance		55 351,00	55 351,00
66112	Intérêts_rattachements des icne		-2 050,00	-2 050,00
67	Charges exceptionnelles		500,00	500,00
673	Titres annulés (exercices antérieurs)		500,00	500,00
68	Dotations aux amortissements			
022	Dépenses imprévues			
TOTAL DES OPERATIONS REELLES			735 824,00	735 824,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>		25 991,00	25 991,00
6811	<i>Dotat. aux amort. immos incorp. et corp.</i>		25 991,00	25 991,00
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect° de fonct.</i>			
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE <i>(=prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)</i>			25 991,00	25 991,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			761 815,00	761 815,00
RESTES A REALISER N-1				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			761 815,00	761 815,00

BUDGET ANNEXE - MULTI-ACCUEIL

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
013	Atténuation de charges		4 000,00	4 000,00
6419	Remboursements sur rémun. du personnel		4 000,00	4 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes.		271 620,00	271 620,00
7066	à caractère social		87 070,00	87 070,00
70688	Autres prestations de services		184 550,00	184 550,00
74	Dotations et participations		153 400,00	153 400,00
7478	Participation autres organismes		153 400,00	153 400,00
75	Autres produits de gestion courante		330 575,00	330 575,00
7552	Prise en charge du déficit du budget ann		330 575,00	330 575,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur provisions			
TOTAL DES RECETTES REELLES			759 595,00	759 595,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		2 220,00	2 220,00
777	Quote-part des subventions d'investissem		2 220,00	2 220,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect° de fonct.			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			2 220,00	2 220,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		761 815,00	761 815,00
--	--	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	761 815,00
--	-------------------

BUDGET ANNEXE - MULTI-ACCUEIL

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
010	Stocks			
20	Immob. incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équip. versées (sauf opérat°)			
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)			
22	Immob. reçues en affectat° (sauf opérat°)			
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)			
	Opérations d'équipement		423 060,00	423 060,00
0010	Les coccinelles		9 000,00	9 000,00
0012	Ram granzay-gript		414 060,00	414 060,00
	Total des dépenses d'équipement		423 060,00	423 060,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'équipement			
16	Emprunts et dettes assimilées		60 621,00	60 621,00
1641	Emprunts en euros		60 621,00	60 621,00
26	Participat° et créances rattach. à des participat°			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières		60 621,00	60 621,00
45...1..	Total des opé. pr compte de tiers(1 lig. par opé.)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES		483 681,00	483 681,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		2 220,00	2 220,00
13913	Subvention transférée		1 443,00	1 443,00
13918	Autres sub équip transf cpte résultat		777,00	777,00
041	Opérations patrimoniales		2 000,00	2 000,00
2313	Constructions		2 000,00	2 000,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 220,00	4 220,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		487 901,00	487 901,00
---	--	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	487 901,00
---	-------------------

BUDGET ANNEXE - MULTI-ACCUEIL

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire rappel du budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		275 470,00	275 470,00
1641	Emprunts en euros		275 470,00	275 470,00
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement			275 470,00	275 470,00

10	Dotations, fonds divers et réserves		65 490,00	65 490,00
10222	Fctva		65 490,00	65 490,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
138	Autres subvent. d'investissement non transférables		118 950,00	118 950,00
1383	Départements		118 950,00	118 950,00
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières			184 440,00	184 440,00

45...2..	Total des opé. pr compte de tiers (1 lig. par opé.)			
----------	---	--	--	--

TOTAL DES OPERATIONS REELLES			459 910,00	459 910,00
-------------------------------------	--	--	-------------------	-------------------

021	Virement de la section de fonctionnement			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		25 991,00	25 991,00
28051	Amort concessions brevets		14,00	14,00
28183	Amort. matériel de bureau et informat.		2 197,00	2 197,00
28184	Amortissement du mobilier		696,00	696,00
28188	Amortissement des autres immo.		23 084,00	23 084,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			25 991,00	25 991,00
041	Opérations patrimoniales		2 000,00	2 000,00
238	Avances et acomptes sur cdes immo. corp.		2 000,00	2 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			27 991,00	27 991,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			487 901,00	487 901,00
---	--	--	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1			
------------------------------	--	--	--

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE			
--	--	--	--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			487 901,00
---	--	--	-------------------

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES**

A2.2

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Multi-accueil Budget Primitif 2014

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembourse ment	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse ments (6)	Profil d'amortisse ment (7)	Possibilité de rembourseme nt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu.					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					1 375 715,00									
1641 Emprunts en euros					1 375 715,00									
70003858578 (C019CCPC001)	Crédit Agricole	31/01/2007	27/02/2007	15/05/2007	321 715,00	F	FIXE	4,02	4,08	EURO	T	P	O	A-1
70006678848 (C019CCPC002)	Crédit Agricole	27/04/2009	02/05/2009	01/07/2009	102 000,00	F	FIXE	4,48	4,52	EURO	T	P	O	A-1
1211949 (C019CCPC003)	Caisse des Dépôts et consignations	28/12/2011	01/02/2012	01/02/2013	982 000,00	F	FIXE	4,51	4,52	EURO	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (hors zone €)					0,00									
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (8)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables					0,00									
1687 Autres dettes					0,00									
Total général					1 375 715,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES**

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Multi-accueille Budget Primitif 2014

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/14	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Amortissement de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/14(14)	Capital	Charges d'intérêts (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		1 260 842,03					60 619,47	55 348,83		37 715,00
1641 Emprunts en euros		0,00		1 260 842,03					60 619,47	55 348,83		37 715,00
70003858578 (C019CCPC001)	N	0,00	1A	263 679,85	18	F	FIXE	4,02	10 009,51	10 450,29		1 302,00
70006678848 (C019CCPC002)	N	0,00	1A	90 932,27	20,5	F	FIXE	4,48	2 775,63	4 027,57		987,00
1211949 (C019CCPC003)	N	0,00	1A	906 229,91	13	F	FIXE	4,51	47 834,33	40 870,97		35 426,00
1643 Emprunts en devises (hors zone €)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (8)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total) *		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1681 Autres emprunts		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1687 Autres dettes		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
Total général		0,00		1 260 842,03					60 619,47	55 348,83		37 715,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple :

A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régis à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget Multi-accueil Budget Primitif 2014

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	Indices sous-jacents	A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)					
		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	1 260 842,03	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00 %
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B		62 841,00	62 841,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	60 621,00	60 621,00
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	60 621,00	60 621,00
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
168758	Autres groupements		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 220,00	2 220,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. Invest. Transférées cpte résultat	2 220,00	2 220,00
13913	Subventions transférées	1 443,00	1 443,00
13918	Autres subv. Equip. Transf. Cpte résultat	777,00	777,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépense de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D 001 (3)	TOTAL II
Dépenses	62 841,00			62 841,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		210 431,00	210 431,00
Ressources propres externes de l'année (a)		184 440,00	184 440,00
10222	FCTVA	65 490,00	65 490,00
10223	TLE		
10224	Versements pour dépassement PLD		
10225	Participations dépassement COS		
10228	Autres fonds		
138	Autres subventions invest. Non transf.	118 950,00	118 950,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		25 991,00	25 991,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28051	Amort. Concessions et brevets	14,00	14,00
28183	Amort. Matériel de bureau et informatique	2 197,00	2 197,00
28184	Amort. Mobilier	696,00	696,00
28188	Amort. Autres immobilisations	23 084,00	23 084,00
29...	Prov. pour dépréciation immobilisations		
30...	Prov. pour dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréciation comptes de tiers		
59...	Prov. dépréciation comptes financiers		
024	Produits des cessions		
21	Virement de la section de fonctionnement		

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	TOTAL
Recettes	III		R001		IV
	210 431,00				210 431,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 62 841,00
Ressources propres disponibles	IV 210 431,00
Solde (recettes - dépenses)	V= IV - II (5) +147 590,00

(1) Les comptes 15,169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1) 10

LIBELLE : Les coccinelles

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
			a		b	b
	DEPENSES			9 000,00	9 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			9 000,00	9 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informati			1 000,00	1 000,00	
2184	Mobilier			5 000,00	5 000,00	
2188	Autres			3 000,00	3 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
		c	d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		15 168,00
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		15 168,00
1641	Emprunts en euros		15 168,00
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	
Excédent de financements si positif	6 168,00
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1) 12

LIBELLE : Ram

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
			a		b	b
	DEPENSES			414 060,00	414 060,00	
20	Immobilisations incorporelles			800,00	800,00	
2051	Concessions et droits similaires			800,00	800,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			33 000,00	33 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informati			1 500,00	1 500,00	
2184	Mobilier			15 000,00	15 000,00	
2188	Autres			16 500,00	16 500,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours			380 260,00	380 260,00	
2313	Constructions			380 260,00	380 260,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
		c	d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		357 988,00
13	Subventions d'investissement		118 950,00
1383	Départements		118 950,00
16	Emprunts et dettes assimilées		239 038,00
1641	Emprunts en euros		239 038,00
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	
Excédent de financements si positif	
Besoin de financement si négatif	56 072,00

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/2014

C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoints des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
FILIERE TECHNIQUE (c)		0	2,08	2,08	2,08	0,00	2,08
Adjoint technique 2ème classe	C		2,08	2,08	2,08		2,08
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		8	5,74	13,74	10,91	2,83	13,74
Médecin	A		0,13	0,13	0	0,13	0,13
Educateur principal de jeunes enfants	B	1		1,00	1		1
Educateur de jeunes enfants	B	3	0,90	3,90	2	1,9	3,9
Auxiliaire de puériculture 1ère classe	C	3	0,80	3,80	3	0,8	3,8
Agent social 2ème classe	C	1	3,91	4,91	4,91		4,91
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE (j)							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
Secrétaire de direction	B						
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		8	7,82	15,82	12,99	2,83	15,82

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complets sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévus par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2014	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Médecin de 2ème classe	A	MS	379		Art. 3-2	
Médecin de 2ème classe	A	MS	379		Art. 3-2	
Educateur de Jeunes enfants	B	MS	332		Art. 3-2	
Educateur de Jeunes enfants	B	MS	332		Art. 3-2	
Auxiliaire de puériculture 1ère classe	B	MS	310		Art. 3-2	
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) Catégories : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

BUDGET ANNEXE MULTI ACCUEIL PETITE ENFANCE

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 88

Nombre de membres présents : 65

Nombre de suffrages exprimés : 78

VOTES : Pour : 78

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 18 février 2014

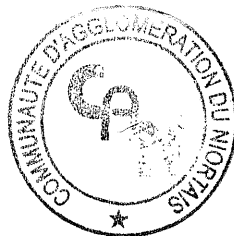
PREFECTURE DEUX-SEVRES

- 5 MARS 2014

Présenté par le Président,
A NIORT, le 24 février 2014

Délibéré par le Conseil de Communauté, réunion en session ordinaire
A NIORT, le 24 février 2014

Les membres du Conseil de Communauté

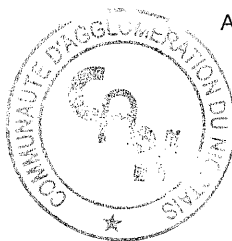


Le Président,

Pascal DUFORESTEL

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 5 mars 2014, et de la publication le 25 février 2014

A NIORT, le 5 mars 2014



Le Président,

Pascal DUFORESTEL

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;

(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

20004131700062	ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS
----------------	--

POSTE COMPTABLE DE : Centre des Finances Publiques de Niort
40 rue des prés Faucher
79061 NIORT

PREFECTURE DEUX-SEVRES

- 5 MARS 2014

Zones d'activités économiques

M 14



Budget Primitif

Année 2014

Présenté au Conseil de Communauté d'Agglomération du Niortais
du 24 Février 2014 par Pascal DUFORESTEL, Président

BUDGET ANNEXE - ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
011	Charges à caractère général		878 000,00	878 000,00
6015	Terrains à aménager		300 000,00	300 000,00
6045	Achats études, prestations de services		60 500,00	60 500,00
605	Achats de matériels, équipements et travaux		517 500,00	517 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Aténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements			
022	Dépenses imprévues			
TOTAL DES OPERATIONS REELLES			878 000,00	878 000,00
023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		500 000,00	500 000,00
71355	Variat. des stocks de terrains aménagés		500 000,00	500 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect ^e de fonct.			
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE (=prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)			500 000,00	500 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			1 378 000,00	1 378 000,00
RESTES A REALISER N-1				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			1 378 000,00	

BUDGET ANNEXE - ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
013	Atténuation de charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes.		500 000,00	500 000,00
7015	Vente de terrains aménagés		500 000,00	500 000,00
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur provisions			
TOTAL DES RECETTES REELLES			500 000,00	500 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		878 000,00	878 000,00
71355	Variat. des stocks de terrains aménagés		878 000,00	878 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect° de fonct.			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			878 000,00	878 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			1 378 000,00	1 378 000,00

RESTES A REALISER N-1

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 378 000,00

BUDGET ANNEXE - ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
010	Stocks			
20	Immob. incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équip. versées (sauf opérations)			
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)			
22	Immob. reçues en affectat° (sauf opérations)			
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)			
	Opérations d'équipement			
Total des dépenses d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'équipement			
16	Emprunts et dettes assimilées		500 000,00	500 000,00
16876	Autres établissements publics locaux		500 000,00	500 000,00
26	Participat° et créances rattach. à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières			500 000,00	500 000,00
45...1..	Total des opé. pr compte de tiers(1 lig. par opé.)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES			500 000,00	500 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		878 000,00	878 000,00
3555	Stocks de produits. terrains aménagés		878 000,00	878 000,00
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			878 000,00	878 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		1 378 000,00	1 378 000,00
---	--	--------------	--------------

RESTES A REALISER N-1

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE
--

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 378 000,00
---	--------------

BUDGET ANNEXE - ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire rappel du budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		878 000,00	878 000,00
16876	Autres établissements publics locaux		878 000,00	878 000,00
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement			878 000,00	878 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
138	Autres subvent. d'investissement non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières				

45...2..	Total des opé. pr compte de tiers (1 lig. par opé.)			
----------	--	--	--	--

TOTAL DES OPERATIONS REELLES			878 000,00	878 000,00
-------------------------------------	--	--	------------	------------

021	Virement de la section de fonctionnement			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		500 000,00	500 000,00
3555	Stocks de produits, terrains aménagés		500 000,00	500 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			500 000,00	500 000,00
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			500 000,00	500 000,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			1 378 000,00	1 378 000,00
---	--	--	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1			
------------------------------	--	--	--

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE			
--	--	--	--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			1 378 000,00
---	--	--	---------------------

IV - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B		500 000,00	500 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	500 000,00	500 000,00
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
16876	Autres établissements publics locaux	500 000,00	500 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. Invest. Transférées cpte résultat		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépense de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D 001 (3)	TOTAL II
Dépenses	500 000,00			500 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b			0
Ressources propres externes de l'année (a)			
10222	FCTVA		
10223	TLE		
10224	Versements pour dépassement PLD		
10225	Participations dépassement COS		
10228	Autres fonds		
138	Autres subventions invest. Non transf.		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)			
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciation immobilisations		
30...	Prov. pour dépréciation des stoks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréciation comptes de tiers		
59...	Prov. dépréciation comptes financiers		
024	Produits des cessions		
21	Virement de la section de fonctionnement		

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	TOTAL
Recettes	III		R001		IV

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 500 000,00
Ressources propres disponibles	IV
Solde (recettes - dépenses)	V= IV - II (5) -500 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

BUDGET ANNEXE Z.A.E.

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 88
Nombre de membres présents : 65
Nombre de pouvoirs : 13
Nombre de suffrages exprimés : 78
VOTES : Pour : 78
Contre : 0
Abstentions : 0

PREFECTURE DEUX-SEVRES

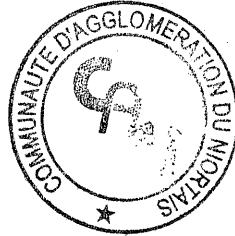
- 5 MARS 2014

Date de convocation : 18 février 2014

Présenté par le 1er Vice-Président
A NIORT, le 24 février 2014

Délibéré par le Conseil de Communauté, réunion en session ordinaire
A NIORT, le 24 février 2014

Les membres du Conseil de Communauté



Le Président,

Pascal DUFORESTEL

Certifié exécutoire par la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 5 mars 2014 et de la publication le 25 février 2014



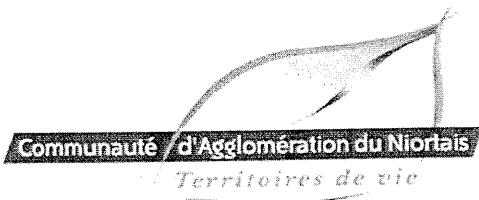
A NIORT, le 5 mars 2014

Le Président,

Pascal DUFORESTEL

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;

(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

20004131700153	ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS
----------------	--

POSTE COMPTABLE DE : Centre des Finances Publiques de Niort
40 rue des prés Faucher
79061 NIORT

PREFECTURE DEUX-SEVRES
- 5 MARS 2014

ZAC Pierrailleuses

M 14



Budget Primitif

Année 2014

Présenté au Conseil de Communauté d'Agglomération du Niortais
du 24 Février 2014 par Pascal DUFORESTEL, Président

BUDGET ANNEXE - ZAC PIERRAILLEUSES

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
011	Charges à caractère général		5 010 175,00	5 010 175,00
6015	Terrains à aménager		104 000,00	104 000,00
6045	Achats d'études, prestations de services		56 050,00	56 050,00
605	Achats de matériel, équipement & travaux		4 742 125,00	4 742 125,00
6226	Honoraires		4 000,00	4 000,00
6231	Annonces et insertions		3 000,00	3 000,00
6238	Divers		1 000,00	1 000,00
6284	Redevances pour services rendus		100 000,00	100 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Aténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante		5,00	5,00
658	Charges diverses de gestion courante		5,00	5,00
66	Charges financières		109 172,00	109 172,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance		109 865,00	109 865,00
66112	Intérêts_rattachements des icne		-693,00	-693,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements			
022	Dépenses imprévues			
TOTAL DES OPERATIONS REELLES			5 119 352,00	5 119 352,00
023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		10 322 995,00	10 322 995,00
7133	Variation des en-cours de prod. de biens		5 098 660,00	5 098 660,00
71355	Variation de stocks de terrains aménagés		5 224 335,00	5 224 335,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect° de fonct.		217 177,00	217 177,00
608	Frais acc. s. terrains en cours d'aménag		217 177,00	217 177,00
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE (=prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)			10 540 172,00	10 540 172,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		15 659 524,00	15 659 524,00
--	--	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 659 524,00
--	----------------------

BUDGET ANNEXE - ZAC PIERRAILLEUSES

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
013	Atténuation de charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes.		4 711 865,00	4 711 865,00
7015	Ventes de terrains aménagés		4 711 865,00	4 711 865,00
74	Dotations et participations		253 000,00	253 000,00
748371	Dotation d'équipement territoires ruraux		253 000,00	253 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		259 470,00	259 470,00
774	Subventions exceptionnelles		259 470,00	259 470,00
78	Reprises sur provisions			
TOTAL DES RECETTES REELLES			5 224 335,00	5 224 335,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		10 218 012,00	10 218 012,00
7133	Variation des en-cours de prod. de biens		5 098 660,00	5 098 660,00
71355	Variation de stocks de terrains aménagés		5 119 352,00	5 119 352,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect° de fonct.		217 177,00	217 177,00
796	Transferts de charges financières		217 177,00	217 177,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			10 435 189,00	10 435 189,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			15 659 524,00	15 659 524,00
			RESTES A REALISER N-1	
			R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 659 524,00

BUDGET ANNEXE - ZAC PIERRAILLEUSES

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
010	Stocks			
20	Immob. incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équip. versées (sauf opérations)			
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)			
22	Immob. reçues en affectat° (sauf opérations)			
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)			
	Opérations d'équipement			
Total des dépenses d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'équipement			
16	Emprunts et dettes assimilées		104 983,00	104 983,00
1641	Emprunts en euros		104 983,00	104 983,00
26	Participat° et créances rattach. à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières			104 983,00	104 983,00
45...1..	Total des opé. pr compte de tiers(1 lig. par opé.)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES			104 983,00	104 983,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		10 218 012,00	10 218 012,00
3351	En cours de production de biens. terrain		104 000,00	104 000,00
3354	En cours de production de biens. études		56 050,00	56 050,00
3355	En cours de production de biens. travaux		4 742 125,00	4 742 125,00
33581	En cours de production de biens. frais accessoires		108 005,00	108 005,00
33586	En cours de production de biens. frais financiers		88 480,00	88 480,00
3555	Stocks de produits. terrains aménagés		5 119 352,00	5 119 352,00
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			10 218 012,00	10 218 012,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			10 322 995,00	10 322 995,00
		RESTES A REALISER N-1		
		D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE		
		TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		
		10 322 995,00		

BUDGET ANNEXE - ZAC PIERRAILLEUSES

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire rappel du budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Total des recettes d'équipement			

10	Dotations, fonds divers et réserves			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
138	Autres subvent. d'investissement non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
	Total des recettes financières			

45...2..	Total des opé. pr compte de tiers (1 lig. par opé.)			
----------	--	--	--	--

TOTAL DES OPERATIONS REELLES				
-------------------------------------	--	--	--	--

021	Virement de la section de fonctionnement			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		10 322 995,00	10 322 995,00
3351	En cours de production de biens. terrain		104 000,00	104 000,00
3354	En cours de production de biens. etudes		56 050,00	56 050,00
3355	En cours de production de biens. travaux		4 742 125,00	4 742 125,00
33581	En cours de production de biens. frais accessoires		108 005,00	108 005,00
33586	En cours de production de biens. frais financiers		88 480,00	88 480,00
3555	Stocks de produits. terrains aménagés		5 224 335,00	5 224 335,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		10 322 995,00	10 322 995,00
041	Opérations patrimoniales			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 322 995,00	10 322 995,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			10 322 995,00	10 322 995,00
---	--	--	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1				
------------------------------	--	--	--	--

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				
--	--	--	--	--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				10 322 995,00
---	--	--	--	----------------------

IV - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

A2.2

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget ZAE des Pierrailleuses Budget Primitif 2014

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse ments (6)	Profil d'amortisse ment (7)	Possibilité de rembourseme nt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu.					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					3 157 715,00									
1641 Emprunts en euros					3 157 715,00									
20300732 (C024CCPC001)	Caisse d'Epargne	16/12/2003	01/03/2004	01/06/2004	673 000,00	F	FIXE	4,93	5,02	EURO	T	P	O	A-1
70006679194 (C024CCPC002)	Crédit Agricole	27/11/2009	01/05/2009	01/08/2009	750 000,00	F	FIXE	4,48	4,54	EURO	T	P	O	A-1
8714479 (C024CCPC003)	Caisse d'Epargne	05/10/2010	20/10/2010	20/01/2011	1 250 715,00	F	FIXE	3,43	3,47	EURO	T	P	O	A-1
0 013 032 Y (C024CCPC004)	Crédit Foncier	24/06/2011	08/07/2011	08/10/2011	484 000,00	F	FIXE	4,66	4,81	EURO	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (hors zone €)					0,00									
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (8)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables					0,00									
1687 Autres dettes					0,00									
Total général					3 157 715,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

II

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES**

A2.2

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget ZAE des Pierrailleuses Budget Primitif 2014

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/14	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/14(14)	Capital	Charges d'intérêts (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		2 692 340,85					104 981,58	109 863,94		18 815,00
1641 Emprunts en euros		0,00		2 692 340,85					104 981,58	109 863,94		18 815,00
20300732 (C024CCPC001)	N	0,00	1A	425 365,44	10	F	FIXE	4,93	32 742,14	20 371,38		1 667,00
70006679194 (C024CCPC002)	N	0,00	1A	668 619,22	20	F	FIXE	4,48	20 409,18	29 614,46		4 814,00
8714479 (C024CCPC003)	N	0,00	1A	1 150 656,16	22	F	FIXE	3,43	35 696,94	39 011,62		7 586,00
0 013 032 Y (C024CCPC004)	N	0,00	1A	447 700,03	27,5	F	FIXE	4,66	16 133,32	20 866,48		4 748,00
1643 Emprunts en devises (hors zone €)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (8)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1681 Autres emprunts		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1687 Autres dettes		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
Total général		0,00		2 692 340,85					104 981,58	109 863,94		18 815,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple :

A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget ZAE des Pierrailleseuses Budget Primitif 2014

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	2 692 340,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00 %
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B		104 983,00	104 983,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	104 983,00	104 983,00
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	104 983,00	104 983,00
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. Invest. Transférées cpte résultat		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépense de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D 001 (3)	TOTAL II
Dépenses	104 983,00			104 983,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b			0
Ressources propres externes de l'année (a)			
10222	FCTVA		
10223	TLE		
10224	Versements pour dépassement PLD		
10225	Participations dépassement COS		
10228	Autres fonds		
138	Autres subventions invest. Non transf.		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)			
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciation immobilisations		
30...	Prov. pour dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréciation comptes de tiers		
59...	Prov. dépréciation comptes financiers		
024	Produits des cessions		
21	Virement de la section de fonctionnement		

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	TOTAL
Recettes	III		R001		IV

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 104 983,00
Ressources propres disponibles	IV
Solde (recettes - dépenses)	V= IV - II (5) -104 983,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le signe algébrique.

BUDGET ANNEXE ZAC DES PIERRAILLEUSES

ARRETE - SIGNATURES

PREFECTURE DEUX-SEVRES

- 5 MARS 2014

Nombre de membres en exercice 88

Nombre de membres présents : 65

Nombre de suffrages exprimés : 78

VOTES : Pour : 78

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 18 février 2014

Présenté par le Président,
A NIORT, le 24 février 2014

Délibéré par le Conseil de Communauté, réunion en session ordinaire
A NIORT, le 24 février 2014



Les membres du Conseil de Communauté

Le Président,

Pascal DUFORESTEL

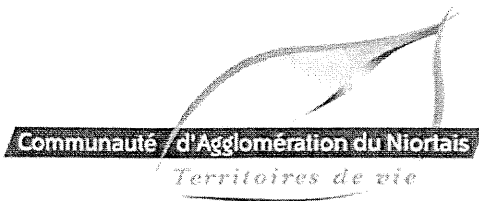
Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 5 mars 2014, et de la publication le 25 février 2014

A NIORT, le 5 mars 2014

Le Président,

Pascal DUFORESTEL

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;
(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

20004131700161	ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS
----------------	--

POSTE COMPTABLE DE : Centre des Finances Publiques de Niort
40 rue des prés Faucher
79061 NIORT

PREFECTURE DEUX-SEVRES
- 5 MARS 2014

ZAC Beauvoir

M 14



Budget Primitif

Année 2014

Présenté au Conseil de Communauté d'Agglomération du Niortais
du 24 Février 2014 par Pascal DUFORESTEL, Président

BUDGET ANNEXE - ZAC BEAUVOIR

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
011	Charges à caractère général		520 545,00	520 545,00
6015	Terrains à aménager		206 545,00	206 545,00
605	Achats de matériel, équipement & travaux		299 000,00	299 000,00
6226	Honoraires		15 000,00	15 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Aténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante		5,00	5,00
658	Charges diverses de gestion courante		5,00	5,00
66	Charges financières		15 289,00	15 289,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance		15 387,00	15 387,00
66112	Intérêts_rattachements des icne		-98,00	-98,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements			
022	Dépenses imprévues			
TOTAL DES OPERATIONS REELLES			535 839,00	535 839,00
023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		1 084 959,00	1 084 959,00
7133	Variation des en-cours de prod. de biens		535 839,00	535 839,00
71355	Variation de stocks de terrains aménagés		549 120,00	549 120,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect° de fonct.		30 294,00	30 294,00
608	Frais acc. s. terrains en cours d'aménag		30 294,00	30 294,00
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE <i>(=prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)</i>			1 115 253,00	1 115 253,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		1 651 092,00	1 651 092,00
--	--	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 651 092,00

BUDGET ANNEXE - ZAC BEAUVOIR

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
013	Atténuation de charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes.		451 418,00	451 418,00
7015	Ventes de terrains aménagés		451 418,00	451 418,00
74	Dotations et participations		97 702,00	97 702,00
7488	Autres attributions et participations		97 702,00	97 702,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur provisions			
TOTAL DES RECETTES REELLES			549 120,00	549 120,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		1 071 678,00	1 071 678,00
7133	Variation des en-cours de prod. de biens		535 839,00	535 839,00
71355	Variation de stocks de terrains aménagés		535 839,00	535 839,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect° de fonct.		30 294,00	30 294,00
796	Transferts de charges financières		30 294,00	30 294,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			1 101 972,00	1 101 972,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			1 651 092,00	1 651 092,00

RESTES A REALISER N-1

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES **1 651 092,00**

BUDGET ANNEXE - ZAC BEAUVOIR

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
010	Stocks			
20	Immob. incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équip. versées (sauf opérat°)			
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)			
22	Immob. reçues en affectat° (sauf opérat°)			
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)			
	Opérations d'équipement			
Total des dépenses d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'équipement			
16	Emprunts et dettes assimilées		13 281,00	13 281,00
1641	Emprunts en euros		13 281,00	13 281,00
26	Participat° et créances rattach. à des participat°			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières			13 281,00	13 281,00
45...1..	Total des opé. pr compte de tiers(1 lig. par opé.)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES			13 281,00	13 281,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		1 071 678,00	1 071 678,00
3351	En cours de production de biens. terrain		206 545,00	206 545,00
3355	En cours de production de biens. travaux		299 000,00	299 000,00
33581	En cours de production de biens.frais accessoires		15 005,00	15 005,00
33586	En cours de production de biens.frais financiers		15 289,00	15 289,00
3555	Stocks de produits. terrains aménagés		535 839,00	535 839,00
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			1 071 678,00	1 071 678,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		1 084 959,00	1 084 959,00
---	--	--------------	--------------

RESTES A REALISER N-1

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 084 959,00
---	---------------------

BUDGET ANNEXE - ZAC BEAUVOIR

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire rappel du budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Total des recettes d'équipement			

10	Dotations, fonds divers et réserves			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
138	Autres subvent. d'investissement non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
	Total des recettes financières			

45...2..	Total des opé. pr compte de tiers (1 lig. par opé.)			
----------	--	--	--	--

TOTAL DES OPERATIONS REELLES				
-------------------------------------	--	--	--	--

021	Virement de la section de fonctionnement			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		1 084 959,00	1 084 959,00
3351	En cours de production de biens. terrain		206 545,00	206 545,00
3355	En cours de production de biens. travaux		299 000,00	299 000,00
33581	En cours de production de biens.frais accessoires		15 005,00	15 005,00
33586	En cours de production de biens.frais financiers		15 289,00	15 289,00
3555	Stocks de produits. terrains aménagés		549 120,00	549 120,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 084 959,00	1 084 959,00
041	Opérations patrimoniales			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 084 959,00	1 084 959,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		1 084 959,00	1 084 959,00
---	--	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1	
------------------------------	--

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		1 084 959,00
---	--	---------------------

IV - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

A2.2

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget ZAE Beauvoir sur Niort Budget Primitif 2014
A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu.					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					433 910,00									
1641 Emprunts en euros					433 910,00									
20400133 (C022CCPC001)	Caisse d'Epargne	12/05/2004	01/06/2004	01/09/2004	45 300,00	F	FIXE	4,85	4,94	EURO	T	P	O	A-1
70004174346 (C022CCPC002)	Crédit Agricole	23/04/2007	15/05/2007	15/08/2007	132 300,00	F	FIXE	4,20	4,28	EURO	T	P	O	A-1
70006678988 (C022CCPC003)	Crédit Agricole	27/04/2009	01/04/2009	01/07/2009	177 000,00	F	FIXE	4,48	4,52	EURO	T	P	O	A-1
8714475 (C022CCPC004)	Caisse d'Epargne	05/10/2010	20/10/2010	20/01/2011	79 310,00	F	FIXE	3,43	3,47	EURO	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (hors zone €)					0,00									
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (8)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables					0,00									
1687 Autres dettes					0,00									
Total général					433 910,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

A2.2

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget ZAE Beauvoir sur Niort Budget Primitif 2014

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/14	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
					Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/14(14)	Capital	Charges d'intérêts (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00			0,00	
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		369 731,67				13 280,50	15 386,66		2 874,00	
1641 Emprunts en euros		0,00		369 731,67				13 280,50	15 386,66		2 874,00	
20400133 (C022CCPC001)	N	0,00	1A	29 083,06	10,5	F	4,85	2 179,80	1 371,28		112,00	
70004174346 (C022CCPC002)	N	0,00	1A	109 889,29	18	F	4,20	4 020,54	4 552,58		568,00	
70006678988 (C022CCPC003)	N	0,00	1A	157 794,24	20	F	4,48	4 816,55	6 989,01		1 713,00	
8714475 (C022CCPC004)	N	0,00	1A	72 965,08	21	F	3,43	2 263,61	2 473,79		481,00	
1643 Emprunts en devises (hors zone €)		0,00		0,00				0,00	0,00		0,00	
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (B)		0,00		0,00				0,00	0,00		0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00		0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00		0,00	
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00		0,00	
1681 Autres emprunts		0,00		0,00				0,00	0,00		0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00		0,00				0,00	0,00		0,00	
1687 Autres dettes		0,00		0,00				0,00	0,00		0,00	
Total général		0,00		369 731,67				13 280,50	15 386,66		2 874,00	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple :

A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget ZAE Beauvoir sur Niort Budget Primitif 2014

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	4 100,00 % 369 731,67	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	
(F) Autres types de structures						0 0,00 % 0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B		13 281,00	13 281,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	13 281,00	13 281,00
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	13 281,00	13 281,00
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
168758	Autres groupements		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. Invest. Transférées cpte résultat		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendance de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D 001 (3)	TOTAL II
Dépenses	13 281,00			13 281,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b			0
Ressources propres externes de l'année (a)			
10222	FCTVA		
10223	TLE		
10224	Versements pour dépassement PLD		
10225	Participations dépassement COS		
10228	Autres fonds		
138	Autres subventions invest. Non transf.		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)			
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciation immobilisations		
30...	Prov. pour dépréciation des stoks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréciation comptes de tiers		
59...	Prov. dépréciation comptes financiers		
024	Produits des cessions		
21	Virement de la section de fonctionnement		

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	TOTAL
Recettes	III		R001		IV

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 13 281,00
Ressources propres disponibles	IV
Solde (recettes - dépenses)	V= IV - II (5) -13 281,00

(1) Les comptes 15,169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

BUDGET ANNEXE ZA BEAUVOIR

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 88

Nombre de membres présents : 65

Nombre de suffrages exprimés : 78

VOTES : Pour : 78

Contre : 0

Abstentions : 0

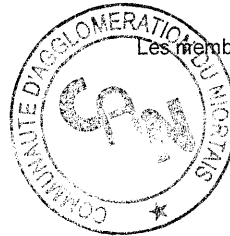
Date de convocation : 18 février 2014

PREFECTURE DEUX-SEVRES

- 5 MARS 2014

Présenté par le Président,
A NIORT, le 24 février 2014

Délibéré par le Conseil de Communauté, réunion en session ordinaire
A NIORT, le 24 février 2014



Les membres du Conseil de Communauté

Le Président,

Pascal DUFORESTEL

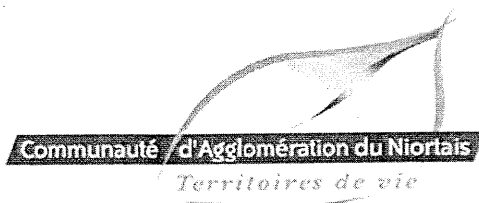
Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 5 mars 2014, et de la publication le 25 février 2014

A NIORT, le 5 mars 2014

Le Président,

Pascal DUFORESTEL

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;
(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

20004131700146	ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS
----------------	--

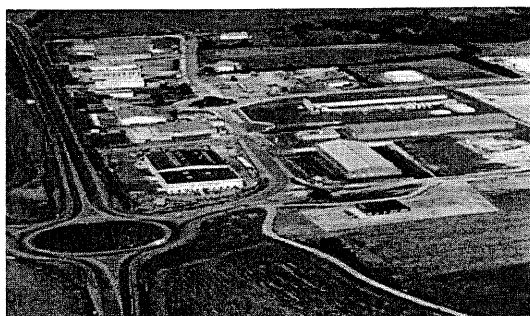
POSTE COMPTABLE DE : Centre des Finances Publiques de Niort
40 rue des prés Faucher
79061 NIORT

PREFECTURE DEUX-SEVRES

- 5 MARS 2014

ZAC Fors

M 14



Budget Primitif

Année 2014

Présenté au Conseil de Communauté d'Agglomération du Niortais
du 24 Février 2014 par Pascal DUFORESTEL, Président

BUDGET ANNEXE - ZAC FORS

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
011	Charges à caractère général		20 200,00	20 200,00
605	Achats de matériel, équipement & travaux		15 000,00	15 000,00
6226	Honoraires		5 200,00	5 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Aténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante		5,00	5,00
658	Charges diverses de gestion courante		5,00	5,00
66	Charges financières		1 836,00	1 836,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance		1 847,00	1 847,00
66112	Intérêts_rattachements des icne		-11,00	-11,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements			
022	Dépenses imprévues			
TOTAL DES OPERATIONS REELLES			22 041,00	22 041,00
023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		45 772,00	45 772,00
7133	Variation des en-cours de prod. de biens		22 041,00	22 041,00
71355	Variation de stocks de terrains aménagés		23 731,00	23 731,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect° de fonct.		7 041,00	7 041,00
608	Frais acc. s. terrains en cours d'aménag		7 041,00	7 041,00
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE (=prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)			52 813,00	52 813,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			74 854,00	74 854,00

RESTES A REALISER N-1

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

74 854,00

BUDGET ANNEXE - ZAC FORS

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
013	Atténuation de charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes.		23 731,00	23 731,00
7015	Ventes de terrains aménagés		23 731,00	23 731,00
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur provisions			
TOTAL DES RECETTES REELLES			23 731,00	23 731,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		44 082,00	44 082,00
7133	Variation des en-cours de prod. de biens		22 041,00	22 041,00
71355	Variation de stocks de terrains aménagés		22 041,00	22 041,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect° de fonct.		7 041,00	7 041,00
796	Transferts de charges financières		7 041,00	7 041,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			51 123,00	51 123,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		74 854,00	74 854,00
--	--	------------------	------------------

RESTES A REALISER N-1	
------------------------------	--

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	74 854,00
--	------------------

BUDGET ANNEXE - ZAC FORS

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
010	Stocks			
20	Immob. incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équip. versées (sauf opérations)			
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)			
22	Immob. reçues en affectat° (sauf opérations)			
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)			
	Opérations d'équipement			
Total des dépenses d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'équipement			
16	Emprunts et dettes assimilées		1 690,00	1 690,00
1641	Emprunts en euros		1 690,00	1 690,00
26	Participat° et créances rattach. à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières			1 690,00	1 690,00
45...1..	Total des opé. pr compte de tiers(1 lig. par opé.)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES			1 690,00	1 690,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		44 082,00	44 082,00
3355	En cours de production de biens. travaux		15 000,00	15 000,00
33581	En cours de production de biens.frais accessoires		5 205,00	5 205,00
33586	En cours de production de biens.frais financiers		1 836,00	1 836,00
3555	Stocks de produits. terrains aménagés		22 041,00	22 041,00
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			44 082,00	44 082,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			45 772,00	45 772,00

RESTES A REALISER N-1

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 45 772,00

BUDGET ANNEXE - ZAC FORS

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire rappel du budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				

10	Dotations, fonds divers et réserves			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
138	Autres subvent. d'investissement non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières				

45...2..	Total des opé. pr compte de tiers (1 lig. par opé.)			
----------	---	--	--	--

TOTAL DES OPERATIONS REELLES

021	Virement de la section de fonctionnement			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		45 772,00	45 772,00
3355	En cours de production de biens. travaux		15 000,00	15 000,00
33581	En cours de production de biens.frais accessoires		5 205,00	5 205,00
33586	En cours de production de biens.frais financiers		1 836,00	1 836,00
3555	Stocks de produits. terrains aménagés		23 731,00	23 731,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			45 772,00	45 772,00
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			45 772,00	45 772,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			45 772,00	45 772,00
---	--	--	------------------	------------------

RESTES A REALISER N-1

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 45 772,00

IV - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

A2.2

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget ZAE Fors Budget Primitif 2014

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse ments (6)	Profil d'amortisse ment (7)	Possibilité de rembourseme nt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu.					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					59 200,00									
1641 Emprunts en euros					59 200,00									
87 14469 (C021CCPC001)	Caisse d'Epargne	05/10/2010	20/10/2010	20/01/2011	59 200,00	F	FIXE	3,43	3,47	EURO	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (hors zone €)					0,00									
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (8)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables					0,00									
1687 Autres dettes					0,00									
Total général					59 200,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

A2.2

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget ZAE Fors Budget Primitif 2014

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/14

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture ? ON (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/14	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/14(14)	Capital	Charges d'intérêts (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		54 463,95					1 846,54	1 846,54		359,00
1641 Emprunts en euros		0,00		54 463,95					1 846,54	1 846,54		359,00
8714469 (C021CCPC001)	N	0,00	1A	54 463,95	22	F	FIXE	3,43	1 846,54	1 846,54		359,00
1643 Emprunts en devises (hors zone €)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (€)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1681 Autres emprunts		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1687 Autres dettes		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
Total général		0,00		54 463,95					1 846,54	1 846,54		359,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple :

A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget ZAE Fors Budget Primitif 2014

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits 1 % de l'encours 100,00 % Montant en euros 54 463,95	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits 0 % de l'encours 0,00 % Montant en euros 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits 0 % de l'encours 0,00 % Montant en euros 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits 0 % de l'encours 0,00 % Montant en euros 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits 0 % de l'encours 0,00 % Montant en euros 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits 0 % de l'encours 0,00 % Montant en euros 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00	0 0,00 % 0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B		1 690,00	1 690,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	1 690,00	1 690,00
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	1 690,00	1 690,00
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
168758	Autres groupements		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. Invest. Transférées cpte résultat		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépense de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D 001 (3)	TOTAL II
Dépenses	1 690,00			1 690,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b			0
Ressources propres externes de l'année (a)			
10222	FCTVA		
10223	TLE		
10224	Versements pour dépassement PLD		
10225	Participations dépassement COS		
10228	Autres fonds		
138	Autres subventions invest. Non transf.		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)			
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciation immobilisations		
30...	Prov. pour dépréciation des stoks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréciation comptes de tiers		
59...	Prov. dépréciation comptes financiers		
024	Produits des cessions		
21	Virement de la section de fonctionnement		

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	TOTAL
Recettes	III	*	R001		IV

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 690,00
Ressources propres disponibles	IV
Solde (recettes - dépenses)	V= IV - II (5) -1 690,00

(1) Les comptes 15,169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

BUDGET ANNEXE ZA FORS

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 88

Nombre de membres présents : 65

Nombre de suffrages exprimés : 78

VOTES : Pour : 78

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 18 février 2014

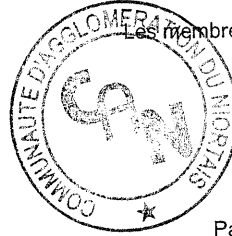
PREFECTURE DEUX-SEVRES

- 5 MARS 2014

Présenté par le Président,
A NIORT, le 24 février 2014

Délibéré par le Conseil de Communauté, réunion en session ordinaire
A NIORT, le 24 février 2014

Les membres du Conseil de Communauté



Le Président,

Pascal DUFORESTEL

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 5 mars 2014, et de la publication le 25 février 2014

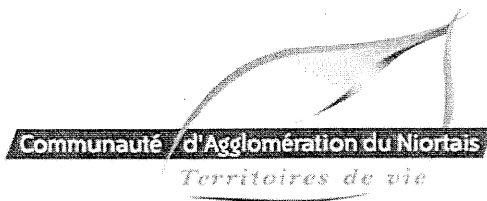
A NIORT, le 5 mars 2014

Le Président,

Pascal DUFORESTEL

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;

(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

20004131700120	ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS
----------------	--

POSTE COMPTABLE DE : Centre des Finances Publiques de Niort
40 rue des prés Faucher
79061 NIORT

PREFECTURE DEUX-SEVRES

- 5 MARS 2014

ZAC Prahecq

M 14



Budget Primitif

Année 2014

Présenté au Conseil de Communauté d'Agglomération du Niortais
du 24 Février 2014 par Pascal DUFORESTEL, Président

BUDGET ANNEXE - ZAC PRAHECQ

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
011	Charges à caractère général		121 025,00	121 025,00
6045	Achats d'études, prestations de services		7 000,00	7 000,00
605	Achats de matériel, équipement & travaux		108 025,00	108 025,00
6226	Honoraires		5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions		500,00	500,00
6238	Divers		500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Aténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante		5,00	5,00
658	Charges diverses de gestion courante		5,00	5,00
66	Charges financières		22 108,00	22 108,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance		22 207,00	22 207,00
66112	Intérêts_rattachements des icne		-99,00	-99,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements			
022	Dépenses imprévues			
TOTAL DES OPERATIONS REELLES			143 138,00	143 138,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>		273 223,00	273 223,00
7133	<i>Variation des en-cours de prod. de biens</i>		143 138,00	143 138,00
71355	<i>Variation de stocks de terrains aménagés</i>		130 085,00	130 085,00
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect° de fonct.</i>		28 113,00	28 113,00
608	Frais acc. s. terrains en cours d'aménag		28 113,00	28 113,00
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE <i>(=prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)</i>			301 336,00	301 336,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			444 474,00	444 474,00
RESTES A REALISER N-1				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			444 474,00	444 474,00

BUDGET ANNEXE - ZAC PRAHECQ

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
013	Atténuation de charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes.		130 085,00	130 085,00
7015	Ventes de terrains aménagés		130 085,00	130 085,00
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur provisions			
TOTAL DES RECETTES REELLES			130 085,00	130 085,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		286 276,00	286 276,00
7133	Variation des en-cours de prod. de biens		143 138,00	143 138,00
71355	Variation de stocks de terrains aménagés		143 138,00	143 138,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect ^e de fonct.		28 113,00	28 113,00
796	Transferts de charges financières		28 113,00	28 113,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			314 389,00	314 389,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			444 474,00	444 474,00

RESTES A REALISER N-1

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES **444 474,00**

BUDGET ANNEXE - ZAC PRAHECQ

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote du Conseil
010	Stocks			
20	Immob. incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équip. versées (sauf opérat°)			
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)			
22	Immob. reçues en affectat° (sauf opérat°)			
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)			
	Opérations d'équipement			
Total des dépenses d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'équipement			
16	Emprunts et dettes assimilées		48 122,00	48 122,00
1641	Emprunts en euros		27 802,00	27 802,00
168758	Autres groupements		20 320,00	20 320,00
26	Participat° et créances rattach. à des participat°			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières			48 122,00	48 122,00
45...1..	Total des opé. pr compte de tiers(1 lig. par opé.)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES			48 122,00	48 122,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		286 276,00	286 276,00
3354	En cours de production de biens.etudes		7 000,00	7 000,00
3355	En cours de production de biens. travaux		108 025,00	108 025,00
33581	En cours de production de biens.frais accessoires		6 005,00	6 005,00
33586	En cours de production de biens.frais financiers		22 108,00	22 108,00
3555	Stocks de produits. terrains aménagés		143 138,00	143 138,00
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			286 276,00	286 276,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			334 398,00	334 398,00

RESTES A REALISER N-1

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 334 398,00

BUDGET ANNEXE - ZAC PRAHECQ

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire rappel du budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		61 175,00	61 175,00
1641	Emprunts en euros		61 175,00	61 175,00
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement			61 175,00	61 175,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
138	Autres subvent. d'investissement non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières				

45...2..	Total des opé. pr compte de tiers (1 lig. par opé.)			
----------	--	--	--	--

TOTAL DES OPERATIONS REELLES			61 175,00	61 175,00
-------------------------------------	--	--	------------------	------------------

021	Virement de la section de fonctionnement			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		273 223,00	273 223,00
3354	En cours de production de biens. etudes		7 000,00	7 000,00
3355	En cours de production de biens. travaux		108 025,00	108 025,00
33581	En cours de production de biens. frais accessoires		6 005,00	6 005,00
33586	En cours de production de biens. frais financiers		22 108,00	22 108,00
3555	Stocks de produits. terrains aménagés		130 085,00	130 085,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			273 223,00	273 223,00
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			273 223,00	273 223,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			334 398,00	334 398,00
---	--	--	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1	
------------------------------	--

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			334 398,00
---	--	--	-------------------

IV - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

A2.2

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget ZAE Prahecc Budget Primitif 2014

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu.					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					501 099,00									
1641 Emprunts en euros					501 099,00									
20500081 (C023CCPC001)	Caisse d'Epargne	03/03/2005	03/03/2005	03/06/2005	323 099,00	F	FIXE	3,85	3,90	EUR	T	P	O	A-1
8714458 (C023CCPC002)	Caisse d'Epargne	05/10/2010	20/10/2010	20/01/2011	178 000,00	F	FIXE	3,43	3,47	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (hors zone €)					0,00									
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (8)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables					0,00									
1687 Autres dettes					0,00									
Total général					501 099,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

A2.2

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget ZAE Praheccq Budget Primitif 2014

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/14	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICINE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/14(14)	Capital	Charges d'intérêts (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		321 158,93					27 801,49	11 286,54		1 498,00
1641 Emprunts en euros		0,00		321 158,93					27 801,49	11 286,54		1 498,00
205000081 (C023CCPC001)	N	0,00	1A	157 399,10	6		F	3,85	22 721,17	5 734,46		418,00
8714458 (C023CCPC002)	N	0,00	1A	163 759,83	22		F	3,43	5 080,32	5 552,08		1 080,00
1643 Emprunts en devises (hors zone €)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (8)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1661 Autres emprunts		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1662 Bons à moyen terme négociables		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1667 Autres dettes		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
Total général		0,00		321 158,93					27 801,49	11 286,54		1 498,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple :

A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget ZAE Prahecq Budget Primitif 2014

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	321 158,93	0,00	0,00	0,00	0,00	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption) *	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00 %
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B		48 122,00	48 122,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	48 122,00	48 122,00
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	27 802,00	27 802,00
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
168758	Autres groupements	20 320,00	20 320,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. Invest. Transférées cpte résultat		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépense de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D 001 (3)	TOTAL II
Dépenses	48 122,00			48 122,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b			0
Ressources propres externes de l'année (a)			
10222	FCTVA		
10223	TLE		
10224	Versements pour dépassement PLD		
10225	Participations dépassement COS		
10228	Autres fonds		
138	Autres subventions invest. Non transf.		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)			
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciation immobilisations		
30...	Prov. pour dépréciation des stoks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréciation comptes de tiers		
59...	Prov. dépréciation comptes financiers		
024	Produits des cessions		
21	Virement de la section de fonctionnement		

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	TOTAL
Recettes	III		R001		IV

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 48 122,00
Ressources propres disponibles	IV
Solde (recettes - dépenses)	V= IV - II (5) -48 122,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

BUDGET ANNEXE ZA PRAHECQ

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 88

Nombre de membres présents : 65

Nombre de suffrages exprimés : 78

VOTES : Pour : 78

Contre : 0

Abstentions : 0

PREFECTURE DEUX-SEVRES

- 5 MARS 2014

Date de convocation : 18 février 2014

Présenté par le Président,
A NIORT, le 24 février 2014

Délibéré par le Conseil de Communauté, réunion en session ordinaire
A NIORT, le 24 février 2014

Les membres du Conseil de Communauté



Le Président,

Pascal DUFORESTEL

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 5 mars 2014, et de la publication le 25 février 2014

A NIORT, le 5 mars 2014

Le Président,

Pascal DUFORESTEL

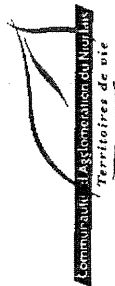
- 1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;
- 2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL



Lundi 24 février 2014

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
AIFFRES	MORIN Serge					
	TALBOT Françoise					
	THIBAUDAULT Francis					
AMURE	GUILLET Jean-Jacques			2		
	RICHARD Claude					
ARCAIS	BOURCHENIN Joël					
	LEYSSENE Bernard					
BEAUVOIR SUR NIORT	BOULAIS Jean					
	BUREAU Thierry					
BELLEVILLE						
BESSINES	BARANGER Gilbert				47	2-2 Morisset
	PITHON Bernard					



FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Lundi 24 février 2014

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
BOISSEROLLES	PROUST Adrien					
BOURDET (LE)	CLISSON Jean-Luc	excusé				
BOULAIN	FERRAND Michel					
	THUBIN Jacky					
	GONNORD Laurent					
CHAURAY	BROSSARD Jacques					
	RICHECOEUR Claire					
	BOUTHILLIER Jean-Pierre		J. Brossard			
COULON	SIMON Michel					
	GUILLOTEAU Jacques					
ECHIRE	DEVAUTOUR Thierry					
	HENIN-FERRER Véronique					

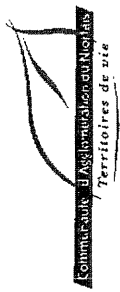


FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Lundi 24 février 2014

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
EPANNES	VALLEE Dominique	EXCUSEE				
	FAVRELIERE Jean-Claude					
FORS	FORT Alain					
	DELGUTTE Stéphanie					
FOYE MONJAULT (la)	MICHAUD Dany					
FRONTENAY ROHAN ROHAN	COMPETISSA Brigitte					
	CHAUFFIER Alain					
GERMOND-ROUVRE	EPOUJET Gérard					
	PELLETIER Stéphane					
GRANZAY GRIPT	JARRIAULT Florent					

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL



Lundi 24 février 2014

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
JUSCORPS	MIGAUT Jean-Pierre					
MAGNE	LABORDERIE Gérard ADAM Bernard					
MARIGNY	BAUDOUIN Daniel					
MAUZE SUR LE MIGNON	MORISSET Jean-Luc RIGAudeau Pierre					




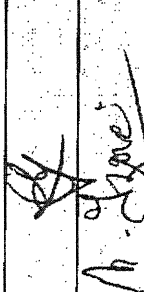

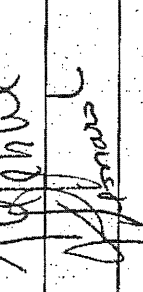
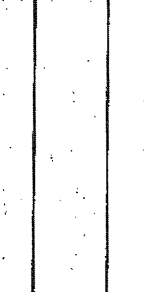
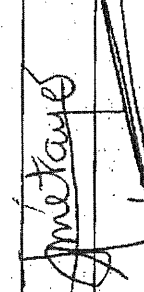


FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Lundi 24 février 2014

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT	ARDOUIN Maryvonne					
	BAMANA Blanche					
	BARRE Chantal					
	BAUDIN Alain					
	BAUDIN Pilar		IL SIMON			
	BIRET Julie		N. Seguin			
	BREUILLE Amaury					
	COUTUREAU Annie		A. TANSART			
	DEFAYE Annick					
	DELAUNAY Patrick		D. Ruy		8	
	DUFORESTEL Pascal					
	GAILLARD Geneviève		A. RIVETEAU			
	GAILLARD Jean-Pierre					

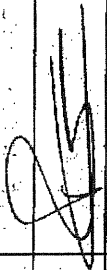
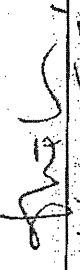
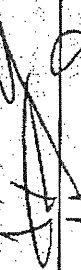
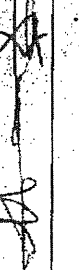
FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Lundi 24 février 2014

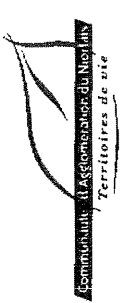
COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT (suite)	GENDREAU Michel		STAPIN			
	GRAVAT Nicole					
	GROLLEAU Emmanuel					
	IZORE Nicole					
	JOURDAIN Bernard					
	LABBE Anne					
	LEFEBVRE Jacqueline		S. Rimbaud		57	
	LEONARD Virginie					
	MANGIN Gaëlle					
	MANSART Aurélien					
	MARJAULT Nicolas					
	METAYER Josiane		SUREAU IC			
	MICHEL Franck		N. Marjault		46	

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Lundi 24 février 2014

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT (suite2)	PAGE Delphine					
	PIVETEAU Alain					
	POIRIER Christophe		G. ZABATTA			
	RIMBAUD Sylvette					
	SEGUIN Nathalie					
	SIMON Jean-Louis					
	SUREAU Jean-Claude					
	TAPIN Jacques					
	THEBAULT Marc		A. Baudin			
	THOMMEROT Denis		G. Mangin			
	YILDIZ Huseyin					
	ZABATTA Gérard					

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

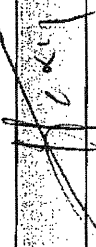
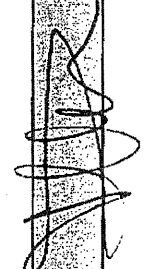
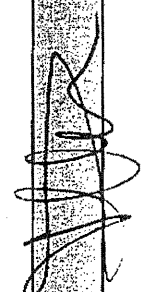


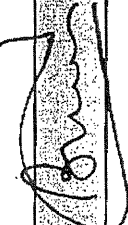



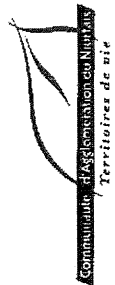
Lundi 24 février 2014

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
TRAHECCQ	ROUILLEAU Claude					
PRIAIRES	BOUCHERY Marie-Christelle		S. Deboeuf			
	OLIVIER Jean-Claude					
PRIN DEYRANCON	MORISSET Jacques					
	MERLET Gilles					
PRISSE-LA-CHARRIERE	FRADIN Jean-Claude					
ROCHENARD (LA)	DEBOEUF Sylvie					
	COUTINOT Lionel					
SAINTE ETIENNE LA CIGOGNE	VEILLET Daniel					

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Lundi 24 février 2014

COMMUNES	DELEGUES/TITULAIRES & SUPPLEANTS/S/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
SAINTE-GÉLAIS	TEXIER Jean-Michel					
SAINTE-GEORGES-DE-REX	LE MAÎTRE Eliane					
	MATHE René					
	FONTANA Paul					
SAINTE-HILAIRE-LA-PALUD	MARIE Olivier				47	R. Mathe
	PERRAULT Dominique					
SAINTE-MARTINE-DE-BERNEGOUÉ	FREDON Jean-Martial					
	BEAUMONT Francis					
SAINTE-MAXIRE	BREMAUD Christian					
	GOULARD Philippe					
SAINTE-REMY	MAILLARD Elisabeth					
	BILLON Gilles					



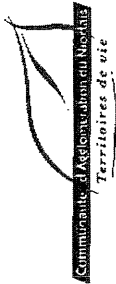
FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Lundi 24 février 2014

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
SAINTE ROMANS DES CHAMPS	GAUFICHON Catherine					
SAINTE SYMPHORIEN	PACAULT René	<i>[Signature]</i>				
SANSAIS	LAICHOURE Rabah	<i>[Signature]</i>				
SCIECC	BEAUFORT Philippe DAVID Nicole	<i>[Signature]</i>				
THORIGNY SUR LE MIGNON	GOUSSARD Christian GIBAULT Gérard	<i>[Signature]</i>				
USSEAU	VIAUD Patrice GOLAZ Gilbert	<i>[Signature]</i>				
	POUPIN Suzette					

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Lundi 24 février 2014



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
VALLANS	MISBERT Joël					
VANNEAU-IRLEAU (LE)	HALGAN Michel GOUSSEAU Robert					
VILLIERS EN PLAINE	BOURDEAU Jean-Claude PARROT Alain					
VOUTILE	DAVID Didier PIERRON Stéphane MEMIN Alain					